

Biron quitte l'Union nationale pour se ranger du côté du OUI

par Gilles GAUTHIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Ses troupes ayant refusé de le suivre sur la voie du «oui» au référendum, M. Rodrigue Biron a annoncé hier qu'il quittait le poste de chef de l'Union nationale et siégerait dorénavant comme député indépendant de Lotbinière à l'Assemblée nationale.

M. Michel Le Moignan, député de Gaspé, lui succède, de façon intérimaire, à la tête de la formation qui ne compte plus que cinq députés et à laquelle il veut redonner sa «crédibilité».

Expliquant sa démarche, M. Biron a déclaré à l'Assemblée nationale, sous les sarcasmes des libéraux, que c'est parce qu'il refuse la séparation complète et «pour que nous prenions d'emblée cette dernière chance d'être des part-

naires égaux dans la direction de notre pays» qu'il dira «oui».

Dans un discours lu avec émotion et accueilli avec plus de sympathie que d'enthousiasme par les péquistes, M. — Voir BIRON en page A 6

• Texte intégral en page A 10

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, MARDI 4 MARS 1980, 96e ANNÉE, no 54, 74 PAGES, 5 CAHIERS

25 CENTS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$11.75

METEO
Ensoleillé avec passages nuageux
Minimum: -5 Maximum: -3
Demain: Neige passagère
Détails à la page A 2

La vieille garde conserve le pouvoir

Le ministère des Relations fédérales-provinciales aboli

par Gilles PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Même si 14 des 32 ministres du cabinet libéral sont des nouveaux venus, c'est à la vieille garde que Pierre Trudeau a confié la majorité des postes importants hier en annonçant la formation de son gouvernement. Nombre d'entre eux retrouvent d'ailleurs des portefeuilles détenus avant l'éclipse conservatrice.

Au premier rang l'homme de confiance du chef Allan MacEwen qui garde le titre de vice-premier ministre mais en y adjoignant celui de ministre des

Finances. Viennent ensuite Jean Chrétien, ministre de la Justice et Procureur général tout en étant chargé du développement social; Marc Lalonde à l'Énergie, aux Mines et aux Ressources ainsi que Jean-Luc Pépin aux Transports.

Notons que M. Pépin voit ainsi son rapport sur l'unité canadienne mis au rancart de façon définitive pendant que M. Chrétien, à qui on prête des vues plus centralisatrices, assumera la question constitutionnelle en l'absence d'un ministre responsable des

— Voir MINISTRES en page A 8



Le premier ministre Pierre Trudeau a vite été entouré de journalistes hier après l'assermentation des membres de son cabinet.

Un enfant prisonnier des lois

Le juge tranche entre le lien du sang et le lien du coeur

par Claire DUTRISAC

Le Comité de protection de la jeunesse a échoué dans ses efforts pour ramener chez lui le petit Jean Durand qu'un jugement du tribunal de la Jeunesse a arraché à son foyer.

Cet échec met en lumière, outre «le droit à l'erreur» des juges, le caractère désuet de la loi de l'adoption, les lacunes de la nouvelle loi 24 qui devait protéger les droits de l'enfant, et

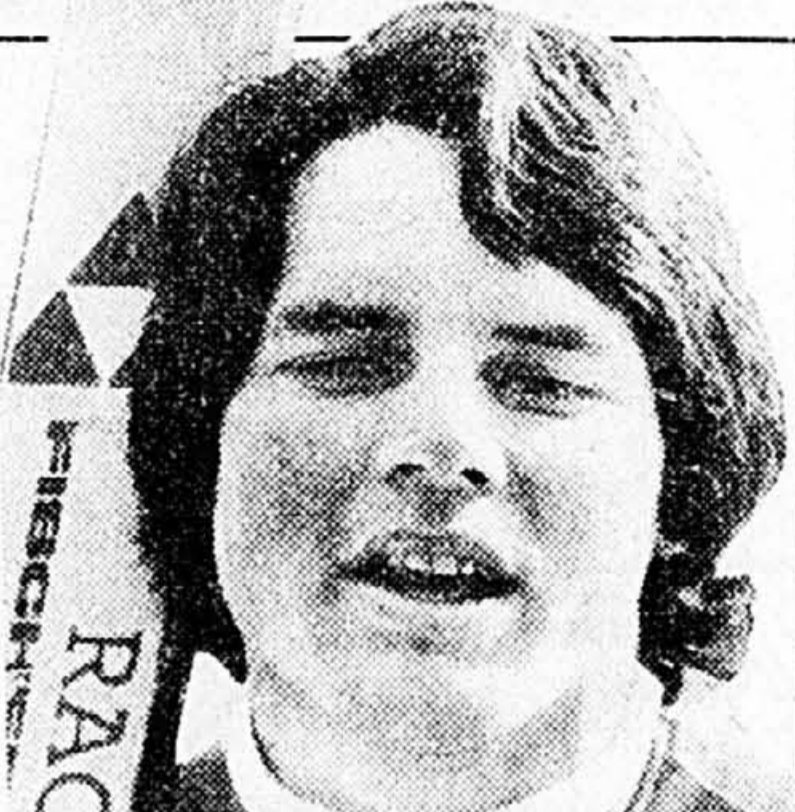
en corollaire, les moyens d'action réduits du Comité et les pouvoirs discrétionnaires du Protecteur de la jeunesse dans les centres de services sociaux.

Rappelons brièvement les faits. À l'âge de quatre jours, Jean fut mis en pension par ses grands-parents, M. et Mme Durand, chez M. et Mme Legris, sa mère étant psychologiquement incapable de l'élever. Il grandit heureux dans cette famille qu'il a toujours consi-

dérée comme la sienne. Il voyait ses grands-parents qui, durant les premières années, versèrent une pension au foyer Legris. Par la suite, la mère ayant signé une renonciation à son enfant, le CSS-LL (Centre de services sociaux Laurentides-Lanaudière) le prit en charge.

Sur les conseils des travailleurs sociaux, M. et Mme Legris demandèrent à adopter Jean.

— Voir ENFANT en page A 6



Ken Read inquiet

Les yeux de Ken Read témoignaient d'une certaine inquiétude, hier, à la veille de l'importante dernière descente de la Coupe du Monde de ski à Lake Louise. Notre reporter, Ronald King, a aussi lu dans ces yeux un grand besoin d'être laissé un peu tranquille.

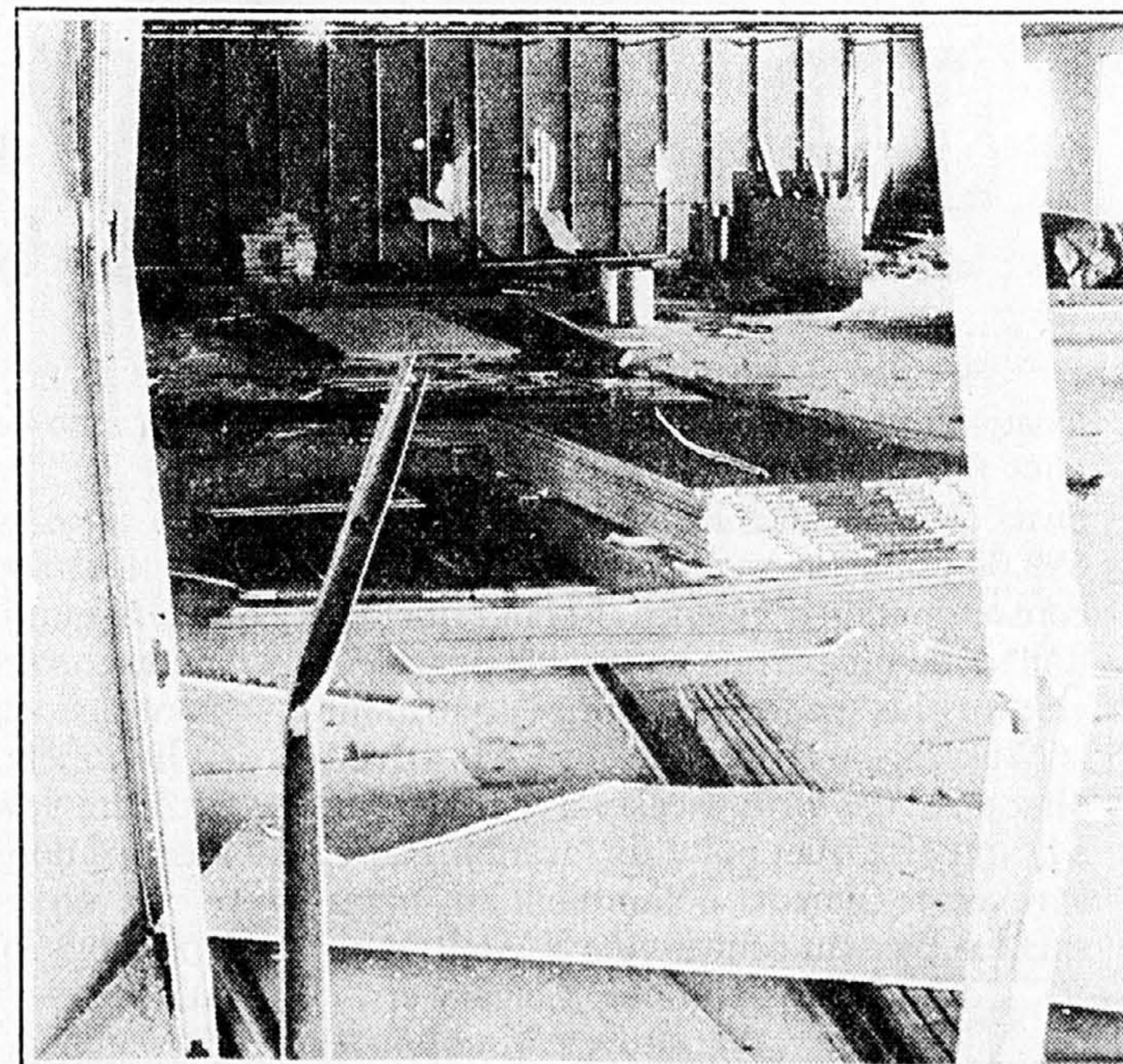
Read, troisième à l'entraînement hier, partira avec le dossard no 4 aujourd'hui tandis que le Suisse Peter Mueller sera le septième à dévaler la pente.

Read doit l'emporter ou terminer deuxième et le Suisse ne doit pas faire mieux qu'une troisième place dans la course d'aujourd'hui pour que le titre mondial de la descente devienne pour la première fois propriété canadienne.

— page D 1

sommaire

- Arts et spectacles
- Informations: A 13 à A 15
- Horaires: B 10
- Bandes dessinées: D 13
- Décès, naissances, etc.: C 15
- Économie: B 1 à B 9
- Êtes-vous observateur?: C 7
- FEUILLETON Holocauste: C 8
- Horoscope: D 13
- La mode du jour: C 12
- L'auto: D 10, D 11
- Le monde: A 12
- Mot mystère: D 13
- Mots croisés: D 13
- Petites annonces: C 6 à C 13
- Pleins Feux: A 10
- Quoi faire aujourd'hui: B 10
- Radio et télévision: B 10
- Sports: D 1 à D 9, D 12, D 14
- Vivre aujourd'hui: C 1 à C 3



Ça continue de barder dans la construction

On continue de jouer «dur» dans l'industrie de la construction. Des vandales ont saccagé les locaux de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec; une enquête policière est en cours à ce sujet. De plus, les tuteurs de la section locale 144 des plombiers annoncent qu'ils ont décidé de ne pas reconnaître le comité de négociations formé par André «Dédé» Desjardins. Quoi qu'il en soit, les entrepreneurs déclarent qu'ils n'ont pas l'intention de céder au

chantage. Du côté, de la construction domiciliaire, on note par ailleurs ces temps-ci le pire recul depuis la fin de la guerre. Mais s'il se construit moins de maisons neuves, le marché de la maison usagée demeure très actif, les gens considérant de plus en plus la propriété comme un rempart contre l'inflation. Ce marasme dans la construction domiciliaire est notamment attribuable aux hausses successives des taux hypothécaires.

— pages A 10 et B 1

Chevrette propose la négociation permanente

— page A 2



édito

Le nouveau gouvernement Trudeau
par Marcel ADAM
— page A 4

CRIME Hausse de 18 p. cent

La Sûreté du Québec, qui dessert près des trois quarts du territoire québécois avec la police de la CUM, a enregistré 18 pour cent plus de plaintes criminelles, l'an dernier.

— page A 10



Girerd

Selon le député Guy Chevrette

La négociation permanente pourrait freiner les grèves

par Paul ROY
en voyé spécial de LA PRESSE

JOLIETTE — Le député de Joliette et whip en chef du Parti québécois, Guy Chevrette, a proposé hier la formule de la négociation permanente entre l'Etat, ses partenaires et les syndicats des secteurs publics et parapublics pour éviter d'autres «spectacles disgracieux» comme ceux auxquels on assiste tous les trois ans, et que l'on vient encore de connaître au Québec.

S'adressant à quelque 200 membres de la Société nationale des Québécois de son comté, hier soir, l'ex-vice-président de la Centrale de l'enseignement du Québec et négociateur en chef des enseignants, lors de la ronde de 1972, a fait l'autopsie de la dernière ronde de négociations dans les secteurs publics et parapublics et proposé des solutions pour l'avenir.

Un échec

Après avoir énuméré les mécanismes mis de l'avant par le gouvernement du Parti québécois pour faciliter les négociations avec les employés de l'Etat (Commission Martin Bouchard, Conseil d'information, Conseil des services essentiels, etc.), M. Chevrette a dû admettre que les dernières négociations en ont déçu plusieurs (lois d'exception, violation de ces lois par plusieurs syndicats, perte de trois millions de jours de travail...).

«Faut cesser ces folies-là, a-t-il déclaré hier!» Et pour cela, il

propose sa formule de négociation permanente.

«Accepter une fois pour toute la négociation permanente visant à régler sur le champ des problèmes soulevés par l'application d'un article de la convention aurait pour effet d'éviter l'accumulation de centaines et de milliers de griefs qui contribuent à faire naître l'agressivité et préparent les esprits à l'affrontement.

«Avec une négociation permanente, nous pourrions subir tout au plus des grèves d'avertissement de 24 heures, comme en France, mais éviter ainsi un chaos social total.»

Guy Chevrette reconnaît que la négociation permanente implique aussi un droit de grève permanent, mais il compte sur le règlement régulier des problèmes pour désamorcer les conflits.

Il n'est cependant pas certain que sa formule soit acceptée par toutes les parties impliquées. Et si elle ne l'était pas, il juge néanmoins essentiel d'éclaircir les juridictions entre le gouvernement et ses partenaires (commissions scolaires, hôpitaux, centres d'accueil...). C'est sa solution de rechange.

Selon lui, tout objet ayant une incidence monétaire ou relevant de la compétence d'un ministère devrait être négocié entièrement et sous l'unique responsabilité du gouvernement, les partenaires pouvant bénéficier d'un statut de consultants.



Le député Guy Chevrette

Pour le reste, à savoir les objets de négociation n'impliquant aucune politique gouvernementale et n'ayant aucune incidence monétaire, ils pourraient être négociés entre les partenaires patronaux et les centrales syndicales. Cette négociation serait toutefois assortie d'une formule d'arbitrage obligatoire.

Les services essentiels
Guy Chevrette propose également l'arbitrage obligatoire dans le cas des services essentiels.

A ce chapitre, il reconnaît que la loi 59, qui confiait la responsa-

bilité finale aux syndicats en matière de services essentiels, n'a pas atteint l'objectif visé et qu'il est maintenant nécessaire de modifier les règles du jeu.

Ce qu'il propose: syndiqués et direction de centres hospitaliers pourront donner leur opinion, mais la décision finale appartiendra à des arbitres spécialisés. Un organisme de surveillance verrait à l'application des ententes avec un pouvoir de poursuite devant les tribunaux en cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des décisions rendues.

«J'ai malheureusement pu observer que ceux-là même qui encouragent la violation des ententes pour le maintien des services essentiels sont ceux qui deviennent les plus fascistes, les plus radicaux quand un des leurs à besoin de soins hospitaliers et qu'il en est empêché.»

M. Chevrette a enfin mis son auditoire en garde contre la tentation de supprimer le droit de grève dans la fonction publique. «Plusieurs d'entre vous, et sans doute une majorité au Québec, applaudiraient toute formation politique qui suspendrait définitivement le droit de grève dans les secteurs publics et parapublics. Ce serait à mon avis se réjouir uniquement d'un geste législatif. Et l'ouïssance serait de courte durée...»

«Nous assisterions rapidement à une série de violations de cette loi, et cette même majorité crierait contre l'impuissance de l'Etat à faire respecter ses lois. Le problème est plus profond; l'analyse doit être plus sérieuse.»

Comités nationaux: Québec paie la moitié

de notre bureau de Québec
QUÉBEC — Le gouvernement paiera la moitié des sommes que les comités nationaux du «oui» et du «non» seront autorisés à dépenser au cours de la campagne référendaire.

C'est ce qui ressort d'une motion inscrite au feuillet, hier, et proposant que la subvention gouvernementale soit de 25 cents par électeur pour chacun des deux comités.

Alors que le gouvernement rembourse une certaine proportion des dépenses des candidats lors des élections, la Loi sur la consultation populaire prévoit que l'Assemblée nationale, au moment où elle adopte la question, fixe aussi le montant d'une subvention qui doit être versée à chaque comité dans les trois jours de l'émission des brefs.

Comme il y aura un peu plus de 4,2 millions de citoyens inscrits sur les listes électorales au moment du référendum, les comités recevront un peu moins de \$1,1 million de l'Etat.

Cette décision a pour conséquence de faire en sorte que les comités n'aient pas besoin de tenir une campagne de financement pour amasser les fonds dont ils auront besoin. Ils pourront en effet accepter des partis politiques l'autre 25 cents par électeur auquel ils ont droit.

Dans les faits, le Parti québécois et le Parti libéral décide-

ront, chacun de leur côté, s'ils tiendront une campagne spéciale de financement, où si le parti comblera la totalité de la différence entre la subvention de l'Etat et le total qui peut être dépensé.

Les suicides ont grimpé en flèche

Le ministère des Affaires sociales du Québec a annoncé hier la parution d'une étude sur le suicide. Cette étude comporte un ensemble de considérations d'ordre théorique, ainsi qu'un aperçu des types et des méthodes d'intervention possible.

Le suicide est un phénomène social qui prend de plus en plus d'ampleur. Au Québec, c'est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 30 ans, la pre-

mière étant les accidents de la route.

La progression du taux de suicide par rapport au total des décès est très importante: en 1950, le taux de suicide comptait pour 3,7 p. cent du total; en 1955, 4,4 p. cent; en 1960, 5,0 p. cent; en 1965, 5,7 p. cent; en 1970, 9,0 p. cent et en 1973, 11,4 p. cent. Il importe donc que le Québec cherche des solutions à ce fléau.

DEVENEZ UN AS AU BILLARD EN PRATIQUANT CHEZ VOUS CHAQUE JOUR

INCLUS:

- 1 set de boules
- 2 baguettes
- 1 triangle
- 6 craies

BRUNSWICK

FAITES UN BON COUP! CHOISISSEZ LE PLUS GRAND CENTRE DE BILLARD AU CANADA

LAVAL: (514) 687-5991
3300, boul. Saint-Martin
Chomedey, Laval, Québec H7T 1A1

ROCK FOREST: (819) 567-5216
4838, boul. Bourque
Rock Forest, Québec J0B 2J0

CANADA BILLIARD

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI DEMAIN

Minimum: -5 Maximum: -3

Ensol. avec passages nuageux Neige passagère

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-	-8	Quelques flocons	Peu de changement
Outaouais	-	-3	Ensol. pass. nuageux	Neige passagère
Laurentides	-	-5	Ciel variable	Neige passagère
Cantons de l'Est	-	-5	Ensol. pass. nuageux	Neige passagère
Mauricie	-	-5	Ciel variable	Peu de changement
Québec	-	-5	Ciel variable	Neige passagère
Lac-Saint-Jean	-	-5	Quelques flocons	Peu de changement
Rimouski	-	-6	Ciel variable	Peu de changement
Gaspésie	-	-6	Ciel variable	Peu de changement
Baie-Comeau	-	-7	Quelques flocons	Peu de changement
Sept-Îles	-	-7	Quelques flocons	Peu de changement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Dégagement	Victoria	0	8
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	-25	-15
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	-20	-18
Manitoba	Clair	Winnipeg	-30	-18
Ontario	Neige	Toronto	-8	1
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	-12	-5
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	-8	-1
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	-10	-3
Terre-Neuve	Flocons	Saint-Jean	-8	-3

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	-1	7	Chicago	-6	2	Nile-Orléans	-2	11
Washington	-1	5	San Francisco	8	17	Miami	14	21
Boston	-9	5						

vers les capitales

Amsterdam	-	5	Londres	-	6	Stockholm	-	-4
Athènes	-	15	Le Caire	-	-	Sydney	-	23
Berlin	-	-1	Lisbonne	-	9	Tokyo	-	7
Bruxelles	-	5	Madrid	-	1	Tunis	-	2
Casablanca	-	-	Moscou	-	-4	Vienne	-	4
Geneve	-	6	Paris	-	5	Varsovie	-	-3
Hong Kong	-	17	Rome	-	14			

vers les plages

Acapulco	23	31	Bermudes	20	21	Nassau	12	25
Mexico	7	24	Barbade	-	28	Rio de Janeiro	18	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Part de retour garanti».

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	lundi au samedi	\$1.75
	lundi au vendredi	\$1.25
	samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	Nombre de semaines		
	13	26	52
par courrier: Canada	13	26	52
lundi au samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00
lundi au vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00
samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines		
	13	26	52
par courrier:	13	26	52
lundi au samedi	\$55.25	\$110.50	\$221.00
lundi au vendredi	\$34.45	\$68.90	\$137.80
samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
 REDACTION 285-7070
 PROMOTION 285-7100
 RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383
 PETITES ANNONCES (annonces classées)
 Commandes 285-7111
 du lundi au vendredi 9h à 17h
 Pour changer ou annuler
 du lundi au vendredi 9h à 16h30 285-7205

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202
 National, Télé Presse 285-7306
 Vacances, voyages 285-7265
 Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285-6892
 Petites annonces 285-6901
 Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (samedi: 8h à 16h) 285-6911

Rondeau libéré

(d'après CP) — L'ancien député créditiste Gilbert Rondeau a bénéficié d'une libération conditionnelle le premier février après avoir purgé le tiers de la peine d'emprisonnement de deux ans à laquelle il avait été condamné pour crime d'incendie et pour conspiration à confirmer hier un agent des libérations conditionnelles. Ainsi prennent fin les problèmes juridiques auxquels Rondeau a eu à faire face au cours des quatre dernières années.

Rondeau, âgé de 51 ans, a été condamné à six mois de prison en 1978 pour avoir incité deux hommes à mettre le feu à un édifice dont il était le propriétaire, dans le but semble-t-il, de retirer l'argent de l'assurance qu'il avait prise. Emprisonné en juin 1979, Rondeau purgea la moitié de cette peine. Toutefois, en septembre, à la suite d'un appel de la Couronne, l'ancien député dut retourner en prison purger une peine de deux ans pour la même offense.

Hertz présente ses tarifs-semaine

\$98⁰⁰ Par semaine, 1,500 kilomètres gratuits.

Prix d'ami!

Hertz vous offre une voiture de location aux tarifs-semaine les plus bas que vous puissiez trouver! D'ici au 15 mai, les tarifs économiques Hertz commencent à \$98.00 pour une sous-compacte à faible consommation d'essence. Et pour quelques dollars de plus, vous pouvez louer une voiture plus spacieuse comme la Fairmont, la Mustang ou la Thunderbird. Hertz vous offre aussi des tarifs-weekend économiques à n'importe quel point de location Hertz à travers le Canada, notamment aux magasins La Baie du centre-ville à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver. Vous pouvez même utiliser votre carte de crédit de La Baie.

Ces tarifs économiques sont des tarifs «tourisme» et ne sont pas sujets à réductions. Les réservations se font sept jours à l'avance pour toute catégorie de voiture. Les jours supplémentaires de location sont au tarif quotidien normal. Coût additionnel si vous ne retournez pas la voiture à son point de location d'origine. Des frais additionnels s'appliquent aux distances excédant 1,500 kilomètres par semaine. Essence non-comprise.

A un tel prix, comment hésiter plus longtemps à nous appeler au 1-800-268-1311 ou à appeler votre agent de voyages? A Montréal, appelez 281-4457.

AUJOURD'HUI DANS **la presse**

lisez le cahier suivant:

• PHARMAPRIX

La Quotidienne
 Tirage d'hier
 8-8-3

Hertz

Premier choix mondial
 Appelez, sans frais, 1-800-268-1311

Hertz: location de Ford et autres bonnes marques.

L'appel de Violi rejeté

OTTAWA (PC) — La commission de révision de l'impôt a rejeté l'appel intenté par la succession de Paolo Violi, abattu dans son magasin de crème glacée le 22 janvier 1978 à Montréal.

Violi, tenu pour le roi de la pègre montréalaise par la Commission d'enquête sur le crime organisé instituée par le gouvernement québécois, s'était pourvu en appel de la décision relative aux impôts pour les années d'imposition 1971-1972 et 1974.

A sa mort, Grazielle Luppino, exécutrice testamentaire de Violi, avait relancé la poursuite. Lucien Cardin, président du conseil de révision de l'impôt, a déclaré dans son jugement rendu public hier qu'il appartient à Violi de prouver l'erreur de la décision, ce qui n'a pas été fait.

Débrayage du 27 avril dernier

Un syndicat doit rembourser des profs qui ne voulaient pas faire de grève illégale

par Pierre VENNAT

Affirmant qu'une résolution d'une assemblée générale syndicale, même adoptée majoritairement et démocratiquement, ne régularise pas une décision illégale, un juge de la Division des petites créances de la Cour provinciale, M. Lucien Larouche, vient d'ordonner au Syndicat des professeurs de Cegep de Jonquières, affilié à la Fédération nationale des enseignants de la CSN, de rembourser à 25 professeurs l'équivalent d'une demi-journée de

salaires perdus pour débrayage illégal le 27 avril 1979.

Les 25 professeurs en question avaient manifesté leur désaccord à la tenue d'une journée d'étude ce jour-là, vu qu'elle était illégale, la convention collective n'étant pas encore expirée.

Les plaignants étant eux-mêmes membres du Syndicat, le juge s'est demandé si, en droit, ils se trouvaient ainsi à être considérés comme participants à un geste illégal.

«Dans l'affirmative, ils au-

raient participé à ce geste illégal d'où sont découlés les dommages et ils ne pourraient par la suite reprocher la faute génératrice de ce geste au Syndicat, puisqu'ils seraient la cause immédiate des dommages.

«La preuve, estime le juge Larouche, démontre que les requérants n'étaient pas en faveur de tenir une demi-journée d'étude illégale le 27 avril 1979.

«Il est vrai que le vote était secret, mais la Cour doit se baser sur les faits établis devant elle,

ainsi que de la requête accompagnée d'un affidavit de chacun des requérants.

«Une résolution, même adoptée majoritairement, ne régularise pas une décision illégale.»

Etant donné qu'il a été mis en preuve que les requérants n'avaient pas participé à cette demi-journée d'étude, le juge Larouche a donné gain de cause aux requérants contre leur syndicat et ordonné à celui-ci de leur rembourser la demi-journée de salaire perdue.

L'ex-juge Fabien plaide non coupable

(D'après UPC) — L'ancien juge en chef de la Cour des sessions, M. André Fabien, a plaidé non coupable hier à six accusations d'avoir fraudé l'impôt pour une somme totale de \$32.000. Son procès aura lieu le 21 juillet.

M. Fabien est accusé d'avoir omis de déclarer des revenus de \$120.857 à l'impôt provincial entre janvier 1969 et décembre 1977.

C'est le ministère du Revenu du Québec qui a porté les accusations contre M. Fabien en décembre dernier, après une longue enquête effectuée par la Sûreté du Québec.

Fabien a démissionné de son poste de juge en chef en septembre 1977, mais a été réadmis au Barreau le mois suivant et pratique actuellement le droit.

Margaret n'a pas dansé...

TOKYO (UPI) — Margaret Trudeau a fait une brève sortie à la discothèque Night Story hier, quelques heures avant la prestation de serment du cabinet de son mari à Ottawa.

Mme Trudeau était accompagnée de sa sœur, Janet Sinclair, à son arrivée à Tokyo dimanche. Elle a passé environ une heure à la nouvelle discothèque et est partie sans dire un mot aux journalistes venus nombreux la voir danser.

Vêtue d'une robe voyante et décolletée, Mme Trudeau s'est assise sur un divan en demi-lune, échangeant quelques mots avec sa sœur à l'occasion, tandis que l'orchestre jouait à fond de train.

Elle n'a pas dansé, contrairement à ce qu'elle avait promis aux promoteurs et n'a pas touché au verre d'eau minérale qu'on lui avait servi.

Il semble que les promoteurs aient décidé de mettre sa participation en sourdine, à la suite de pressions gouvernementales.

Le propriétaire du club, Kichinosuke Sasaki avait déclaré avant l'ouverture que Mme Trudeau devrait recevoir \$20.000 pour danser à sa discothèque trois soirs de suite. Hier, toutefois, il niait qu'il y ait eu un contrat de signé et qu'il ait été question d'une rémunération.

«Mme Trudeau et sa sœur ont été invitées au Japon en touristes», a-t-il déclaré.

Des sources informées ont toutefois fait savoir qu'on avait décidé de ne pas faire danser Mme Trudeau pour éviter d'embarrasser le nouveau gouvernement canadien. Les autorités craignaient que ce soit une insulte pour le Canada si la femme du premier ministre était engagée pour danser dans un club de nuit.



Portant une robe voyante et décolletée, Margaret Trudeau a passé une heure hier à la nouvelle discothèque Night Story, hier à Tokyo. À la grande déception des nombreux journalistes venus la voir, elle n'a pas dansé. (téléphoto UPI)

Dix ans de bague pour un meurtre sans cadavre

par André CÉDILOT

Même si on n'a toujours pas retrouvé le cadavre de leur victime, M. Bruno Aubin, âgé de 65 ans, celui qu'on surnommait «le millionnaire du nord», Gilles Bissonnette et Pierre-Paul Plouffe ont été condamnés, hier, au palais de justice de Mont-Laurier, à dix années chacun d'emprisonnement.

C'est le juge Louis-Philippe Landry qui a prononcé cette sentence à l'endroit des deux individus, après que ceux-ci eurent pris tout le monde par surprise en plaçant coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire.

Avant d'accepter ce plaidoyer des deux accusés, le magistrat a tenu à prendre connaissance des déclarations que Bissonnette et Plouffe, qui sont âgés respectivement de 22 et 24 ans, avaient faites aux policiers de la Sûreté du Québec, peu après leur arrestation, et dans lesquelles ils avouaient leur crime en partie, tout en désignant même l'endroit où ils avaient abandonné le corps de la victime, dans un dépôt de Mont-Laurier.

Malgré d'intenses recherches, notamment à l'aide d'un puissant tracteur qui a soulevé des milliers de tonnes d'ordures de toutes sortes, les enquêteurs de la SQ n'ont jamais été en mesure de retrouver le corps de M. Bruno Aubin, qui fut le premier maire de Saint-Antoine-des-Laurentides.

À l'enquête du coroner tenue dans cette mystérieuse affaire, on s'en rappellera, les deux garçons de table de Sainte-Agathe avaient admis avoir enlevé le sexagénaire pour le voler, mais que celui-ci était décédé d'une crise cardiaque, à l'intérieur de sa voiture qui, elle, a été retrouvée par les limiers, là où elle avait été abandonnée par le duo.

La quatrième fois

C'est la quatrième fois seulement au Canada, d'après les avocats des deux prévenus, Me Frank Shoofey et Claude Grant, qui avaient fait de longues recherches à cet effet dans le but d'assurer la défense de leurs clients, que des personnes sont ainsi condamnées à l'emprisonnement, sans même que les autorités n'aient de trace de la victime du meurtre.

Chapais: des poursuites

CHIBOUGAMAU (d'après CP) — Les familles de six des 48 victimes de l'incendie du 1er janvier à Chapais, ainsi que trois des blessés, ont inscrit des poursuites en dommages totalisant près de \$2 millions.

Sont poursuivis: la Falconbridge Copper, de Toronto, la compagnie étant propriétaire de l'immeuble rasé par les flammes, le Lions Club International et le Club des Lions de Chapais, les organisateurs de la soirée,

les membres du club Normand Trudel et Guy Delisle, ainsi que Florent Cantin.

Cantin, un chômeur âgé de 21 ans, a été accusé d'homicide involontaire à l'issue d'une enquête du coroner au cours de laquelle il a été tenu criminellement responsable de l'incendie.

Les documents soumis à la cour à Chibougamau laissent entendre que plusieurs mesures de sécurité n'avaient pas été prises pour protéger l'édifice.

Relance du projet Holiday Inn Square Dominion

La société S.B. McLaughlin Associates, de Mississauga, un des promoteurs du projet de «Holiday Inn» dans le centre-ville montréalais, a confirmé, hier, que des pourparlers étaient en cours avec la chaîne Sheraton en vue de relancer la construction de l'hôtel de 860 chambres. À l'origine, le «Holiday Inn Square Dominion», où S.B. McLaughlin participait conjointement avec les deux chaînes canadiennes de «Holiday Inn» (Allific et Commonwealth), devait être le plus grand des quelque 1.300 hôtels «Holiday Inn» à travers le monde, et l'échéancier des travaux prévoyait son ouverture à temps pour les Olympiques de 1976. Des différends entre les compagnies engagées dans le projet amèneront toutefois la fermeture du chantier. Un porte-parole de la société McLaughlin a déclaré qu'il était encore trop tôt pour fournir des détails sur le projet de relance, les négociations avec Sheraton n'étant pas encore terminées.

Deux policiers de la CUM brutalisés deux Haïtiens

par André CÉDILOT

Des sept policiers de la CUM qui avaient fait l'objet de plaintes par un groupe d'Haïtiens, à la suite d'événements qui avaient marqué l'arrestation de quatre d'entre eux, le 20 juin dernier, au parc Sainte-Bernadette, dans l'est de la ville, cinq ont été exonérés de tout blâme, cependant que les deux autres écoperont vraisemblablement de sanctions disciplinaires.

C'est du moins ce que révèle un rapport que la section des affaires internes de la police de la CUM vient de soumettre pour approbation au directeur Henri-Paul Vignola, recommandant parallèlement des suspensions de une et quinze journées de travail contre les policiers fautifs.

Cette dernière sentence, il importe de le préciser, équivaut pour l'agent en question à une perte d'environ trois semaines de salaire, soit plus de \$1.400, considérant que les hommes en bleu de la CUM jouissent d'un horaire hebdomadaire de quatre jours ouvrables.

S'il a reçu la plus lourde punition de policier, c'est qu'il a admis devant le comité de discipline du service avoir été celui qui avait asséné un coup de matraque à la figure de Théard Molière, dans les

instants qui ont suivi la capture de ce dernier, dans un restaurant situé rue Bélanger.

Quant à son confrère, qui était à l'origine accusé de trois délits, en vertu du code de déontologie de la police de la CUM, il a été suspendu pour une journée, ayant été trouvé coupable d'avoir «assailli» l'un des prévenus, Max Marcary, sans toutefois le blesser.

Le ressort de la preuve présentée devant le tribunal disciplinaire, selon un porte-parole de la Fraternité des policiers de la CUM, que l'agent n'avait fait que «mettre les mains autour du cou» du jeune Noir dans l'espoir de l'apaiser, une fois au poste de police 51, tandis que celui-ci ne cessait de gesticuler et de crier dans un corridor de l'immeuble municipal.

Les cinq autres policiers également mis en accusation ont pour leur part été acquittés. «D'après l'ensemble des témoignages entendus, tout comme les résultats du verdict des autorités, il est clair que l'incident avait été volontairement et grossièrement exagéré par les plaignants...», a commenté l'un des dirigeants du syndicat policier, rappelant une déclaration faite la semaine dernière par le président du comité d'examen des plaintes à la

SPCUM, M Yves Ouellet, à l'effet que 75 pour cent des plaintes déposées par des citoyens contre des policiers montréalais sont rejetées parce que «frivoles» ou sans fondement justifié.

Lors de l'audition de la cause sur les «événements du 20 juin», qui a duré deux jours, pas moins de cinq représentants de la direction du service de la police de la CUM siégeaient assez exceptionnellement sur le banc disciplinaire formé pour l'occasion. Ils sont généralement trois pour ce faire.

Entre-temps, la Commission de police du Québec a aussi manifesté l'intention de tenir une enquête publique sur les mêmes incidents survenus au parc Sainte-Bernadette où les policiers s'étaient amenés ce soir-là, suite à des plaintes de citoyens.

Quant aux quatre individus arrêtés par les policiers, Théard Molière, Marcelin Harguy, Max Marcary et Léger Jean-Louis, ils attendent toujours qu'une date définitive soit fixée pour la tenue de leur procès, en Cour municipale de Montréal. Ils font face à un grand total de onze accusations, pour la plupart de refus de circuler et d'avoir troublé la paix dans un endroit public.

VENTE DE VISON RÉDUCTION DE \$650

Georges Pouliot
FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
Stationnement gratuit 527-8664 Depuis 1914

POURQUOI PAS!
Vivre dans une maison DENAULT

• St-Martin • Ste-Rose • Ile-Bizard
688-1800 625-3888 620-6108

\$36,900 et plus

PAYSANNE

Par les HABITATIONS DENCO Ltée
MAISONS-DENAULT
BUREAU CHEF 688-1800

Fiducie du Québec
dépôts garantis

12^{3/4} 5 ans

- intérêts versés annuellement;
- dépôt initial minimum: \$1.000.

Pour information:
Montréal: Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.
Laval: Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

desjardins

Le nouveau gouvernement Trudeau

La composition du nouveau gouvernement Trudeau offre un certain nombre de surprises, souvent agréables, rarement décevantes.

Tous les observateurs spéculaient depuis une quinzaine de jours sur le problème que posait à M. Trudeau un scrutin qui a polarisé la distribution des sièges de telle manière que le Parti libéral ne compte que deux députés dans les quatre provinces de l'Ouest, alors que les deux provinces centrales, l'Ontario et le Québec, lui fournissent 90% de ses élus.

Le nouveau cabinet est à l'image du nouveau caucus libéral. L'Ontario et le Québec, cela allait de soi, comptent pour les deux tiers dans la composition de ce gouvernement, chacune y étant représentée par une douzaine de ministres (en y incluant M. Trudeau pour le Québec).

Dans l'Ouest M. Trudeau n'avait pas vraiment d'autre choix que de nommer l'un des deux députés libéraux du Manitoba et trois sénateurs représentant chacun leur province d'origine au sein du gouvernement, mais en tant que ministres d'Etat pour deux d'entre

eux, et à titre de leader du gouvernement au Sénat pour le troisième.

La composition régionaliste du nouveau gouvernement libéral n'est pas vraiment surprenante, compte tenu de la répartition partisane des sièges aux Communes. Mais d'autres aspects, à première vue, peuvent surprendre. Par exemple la très forte représentation francophone. Elle compte pour moitié dans le cabinet avec 15 ministres. Pour sa part, le Québec y a une représentation sans précédent avec 12 députés.

M. Trudeau a expliqué que le Québec méritait ce traitement à cause de l'attachement exceptionnel qu'il a manifesté à son parti au cours des deux dernières élections. Il est possible que M. Trudeau ait voulu manifester ainsi sa reconnaissance. Mais parce que sa députation est concentrée en Ontario et surtout au Québec, il ne pouvait éviter de faire son plein de ministres dans ces deux provinces et de nommer au moins autant de ministres québécois qu'ontariens.

Une autre préoccupation a pu jouer aussi. Au moment du débat référendaire, le retour au

gouvernement fédéral d'une présence québécoise accrue, rendra moins effective la propagande péquiste tendant à démontrer que les Québécois comptent pour peu dans la fédération canadienne.

Le nouveau gouvernement de M. Trudeau apporte plusieurs changements par rapport à celui qu'il dirigeait avant d'être défait en 1979. D'abord dans le personnel, mais en partie seulement puisque la moitié est constituée de vétérans dont plusieurs sont des collègues de la première heure du Premier ministre. Ce qui démontre encore une fois que celui-ci ne se sépare pas facilement de ses vieux compagnons d'armes, la qualité de son gouvernement et le moral de ses jeunes recrues dusent-ils en souffrir.

Les attributions de portefeuilles et de responsabilités ministériels comportent certaines surprises. Par exemple, la nomination de Herb Gray à l'Industrie et au Commerce. Elle est significative en ce qu'elle traduit à la fois un retour en grâce d'un député jadis écarté du cabinet, et dont les idées économiques sont de nature centre-gauche et nationaliste.

Jean Chrétien ne devrait pas décevoir comme ministre de la Justice, Procureur général et ministre d'Etat au développement social. Il aura en plus la responsabilité du dossier des relations fédérales-provinciales — lesquelles ne relèveront plus d'un ministère spécial — ce qui décevra ceux qui redoutent ses interventions un peu trop abruptes dans le débat référendaire.

La compétence, le doigté de Jean-Luc Pépin, sa connaissance approfondie des problèmes de l'Ouest, le prédisposaient au défi que constitue le ministère des Transports.

Compte tenu des contraintes auxquelles faisait face M. Trudeau, ce nouveau gouvernement paraît bien équilibré et de tendance plutôt progressiste.

Mais quand on considère qu'en choisissant de retenir les services de dix-huit anciens ministres à cause de leur compétence, on sait que les Canadiens ne risquent pas l'aventure ni les réformes spectaculaires.

A moins que M. Trudeau décide de terminer sa carrière en se révélant un homme d'une audace réformiste qu'on ne lui connaissait pas.

Marcel ADAM

bloc-notes

Le «oui» de M. Biron

On doit sans doute respecter la grave décision que vient de prendre M. Rodrigue Biron de passer dans le camp du «oui» en vue du prochain référendum québécois. L'homme a droit à ses opinions personnelles et on ne doute pas qu'il a longuement réfléchi avant de faire un geste aussi dramatique.

Il n'en reste pas moins que sa déclaration d'hier à l'Assemblée nationale a de quoi étonner. Bien sûr, on savait que le chef de l'Union nationale était un ardent nationaliste et qu'il lui était parfois difficile de faire partager ses vues par l'ensemble de ses collègues. Mais comment pouvait-on imaginer qu'il irait jusqu'à recommander à ses concitoyens d'appuyer, au moins indirectement, la thèse d'un parti opposé?

M. Biron, dira-t-on, ne passe pas pour autant au Parti québécois. Avec d'autres Québécois, qui ne favorisent pas nécessairement l'indépendance du Québec, il croit simplement qu'un «oui» massif au référendum renforcera la position de sa province dans les prochaines négociations avec Ottawa. Il ne croit pas pouvoir refuser ce rendez-vous avec l'Histoire, qu'il voit d'ailleurs en continuité avec la philosophie de MM. Duplessis et Daniel Johnson.

Cette manière de voir, qui cadre encore une fois avec celles

d'un certain nombre de Québécois non péquistes, et qui accreditent la stratégie du PQ en faveur d'un «oui» non partisan, ne saurait tout au plus contribuer qu'à embrouiller le résultat du référendum. Ottawa ne saurait être dupe, pas plus que le reste du Canada.

Pour ces raisons, l'attitude de M. Biron semble bien davantage dictée par le cœur que par la raison. Comment cet homme qui venait tout juste d'appuyer le Parti conservateur du Canada aux élections du 18 février peut-il logiquement endosser aujourd'hui la démarche d'une formation politique qui veut mettre fin au fédéralisme? En serait-il arrivé aux mêmes conclusions si les conservateurs avaient été reportés au pouvoir?

L'exécutif et le caucus de l'Union nationale, a-t-on appris, ont refusé à 80 pour cent de suivre leur chef dans cette direction et l'ont même forcé à démissionner. La logique est du côté de ceux qui restent fidèles au parti.

L'Union nationale, déjà ébranlée de toutes parts, aurait bien pu se passer de ce dernier déchirement. Si elle doit disparaître une autre fois de la carte électorale, aux prochaines élections, comme plusieurs le prétendent, elle aurait sans doute mérité de le faire avec plus de sérénité et de dignité.

Vincent PRINCE

Un rapport bien prudent

Quand un pot est cassé, on a beau s'ingénier à en recoller les morceaux, les fêlures demeurent. La mission de M. Robert Stanfield au Moyen-Orient a certes réussi à recoller les morceaux, mais les relations du Canada avec Israël et le monde arabe ne seront probablement plus jamais comme avant.

Le rapport Stanfield que M. Clark rendait public en fin de semaine a toutes les caractéristiques d'un document réaliste: un rapport qui reflète honnêtement le pour et le contre d'une question devenue éminemment épineuse. Mais on peut s'attendre que ce rapport ne donnera satisfaction à aucune des parties intéressées.

M. Stanfield ne recommande certes pas au Canada de reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) — comme l'auraient souhaité les pays arabes et les groupes de pression à leur service — mais il estime que le Canada pourrait tout au moins inciter les groupes nationalistes palestiniens à faire preuve de plus de modération et de réalisme et accepter de reconnaître l'État d'Israël.

Le rapport estime, de plus, qu'Ottawa devrait donner plus de pouvoirs à la Commission canadienne des droits de l'homme en vue de lui permettre de combattre avec plus d'efficacité la politique de boycottage que la Ligue arabe applique à Israël et tente d'imposer aux entrepreneurs canadiens faisant affaire avec ce pays.

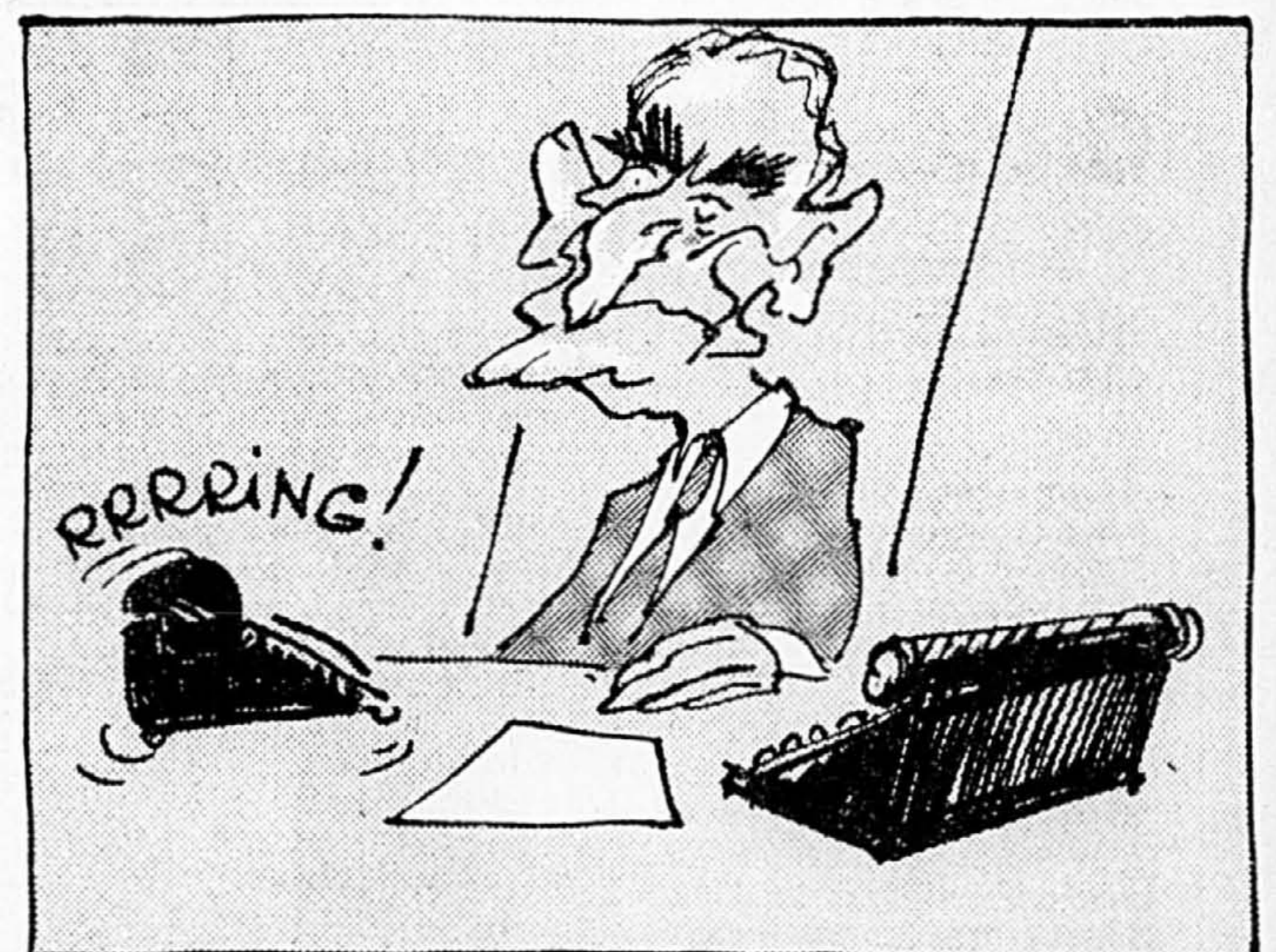
Ces recommandations ne combleront d'aise ni Israël ni le monde arabe, même si elles s'inspirent du gros bon sens. Toutefois, les contacts à établir avec l'OLP ont quelque chose d'ambigu.

M. Stanfield constate que l'OLP tient, du sommet arabe de Rabat, son titre de seul représentant reconnu de la diaspora palestinienne. Il constate également que l'OLP n'est pas formée que de «sous-groupes» terroristes; elle comporte également quantité d'éléments modérés susceptibles d'être influencés. De plus, c'est un fait que l'OLP réussit parfois à se montrer raisonnable. Le Canada pourrait donc dialoguer avec les modérés, tout en continuant de condamner les terroristes. L'intention est bonne mais semble plutôt illusoire.

En dépit de certaines apparences, l'OLP n'a pas changé. Encore le 11 février dernier, M. Yasser Arafat déclarait au journal vénézuélien El Mundo: «La paix pour nous (Palestiniens) signifie la destruction d'Israël. À cette fin, nous sommes prêts à mener une guerre totale et durant des générations. Nous n'aurons de cesse que le jour où nous retournerons dans nos terres après avoir détruit Israël...»

De pareils propos ne laissent pas grand-chose à la «modération et au réalisme» souhaités par M. Stanfield.

Jean PELLERIN



Droits réservés

Le rapport Stanfield apporte un éclairage nouveau

Nommé par le gouvernement Clark ambassadeur extraordinaire du Canada au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, M. Robert Stanfield a présenté un rapport préliminaire sur sa mission en octobre dernier. Le rapport final de l'ambassadeur vient d'être rendu public. Il comporte deux aspects distincts: l'un a trait aux conditions du rétablissement de la paix entre Israël et les États arabes, l'autre concerne les rapports entre le Canada et les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

D'un texte très serré de 32 pages, nous publions deux passages. L'un a trait à l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Organisation de libération de la Palestine, l'autre au statut de Jérusalem. On se souvient que c'est à la suite des remous provoqués par les propos de M. Clark sur Jérusalem qu'est née l'idée d'une mission confiée à M. Stanfield.

...Si les Arabes comme les Israéliens ne manifestent pas de volonté réelle de faire de sérieux compromis au nom de la paix, les progrès qu'ont permis de réaliser jusqu'à présent les accords de Camp David pourraient bien être compromis, et les possibilités d'un nouveau conflit s'en trouvent accrues. Il ne revient pas aux Canadiens de leur dire comment atteindre ces compromis, mais il me semble que nous avons, en qualité de pays soucieux de préserver la paix, la responsabilité de faire valoir aux parties qu'elles ne peuvent remettre indéfiniment les décisions difficiles qui leur incombent, ni s'y soustraire. Si celles-ci ne sont pas prises dans les mois qui suivent, et si en conséquence les négociations actuelles devaient échouer, il sera nécessaire, en fin de compte,

d'élaborer un autre mécanisme pour faciliter la recherche d'une solution de paix. Nécessairement, l'échec des accords de Camp David ferait que le processus se déroulerait dans un climat de méfiance accrue.

Pas de négociations sans les Palestiniens

Pour que les négociations réussissent, il faut que les Palestiniens soient représentés d'une façon acceptable. Tous ceux que j'ai rencontrés m'ont affirmé que l'Organisation de libération palestinienne était le seul organisme qui pouvait parler en leur nom. Les Palestiniens de la rive occidentale m'ont affirmé catégoriquement que leurs dirigeants locaux ne négocieraient d'aucune façon sans l'approbation, du moins tacite, de l'OLP. Cette situation créée, de toute

évidence, un problème difficile. D'une part, les Palestiniens ne seront représentés que d'une façon qu'ils acceptent, et d'autre part, les inquiétudes des Israéliens au sujet de l'OLP ne peuvent être considérées comme négligeables, contrairement à ce que certains prétendent. (...)

Le représentant de l'OLP à qui j'ai parlé ainsi que les tenants du mouvement m'ont dit que la plupart de ses membres sont disposés à accepter un accord en vertu duquel l'État d'Israël reviendrait à ses frontières d'avant 1967, mais que l'Organisation ne pouvait unilatéralement renoncer à son objectif traditionnel de constituer un État séculier comprenant Israël sans une quelconque contrepartie. L'OLP soutient que si elle acceptait de reconnaître Israël sans en même temps se faire reconnaître à son tour par celui-ci, elle perdrait de son pouvoir de négociation, qui est déjà faible en raison du fait qu'elle est de beaucoup la partie la plus désavantagée. Ce changement d'attitude au sein de l'OLP, qui auparavant rejetait totalement Israël, constitue une évolution encourageante, quoique relativement récente, mais certains groupes de l'Organisation rejettent toujours la modération. Il est essentiel que ce chan-

gement d'attitude devienne beaucoup plus prononcé.

C'est dans le cadre de l'étude de ces questions que l'attitude du Canada vis-à-vis de l'OLP doit être examinée. Dans ce travail, j'ai tenu compte, d'une part, du rôle de chef de file joué par l'OLP, auprès des Palestiniens et d'autre part, de son attitude encore ambiguë à l'endroit d'Israël et de ses activités terroristes. Le Canada devrait, à mon avis, étendre ses rapports avec l'OLP sur les questions touchant les négociations et le processus de paix, en vue d'inciter cette organisation à faire preuve de plus de modération et de réalisme et à reconnaître au grand jour la légitimité de l'État d'Israël. Des communications et des discussions franches seront nécessaires à cette fin. Pour jouer un tel rôle, le Canada n'a pas à reconnaître officiellement l'OLP, comme «seul représentant légitime des Palestiniens», titre qu'elle s'attribue. Il reste, cependant, qu'aux yeux non seulement des pays arabes, mais aussi d'une bonne partie du reste du monde, l'OLP fait de plus en plus figure, pour le peuple palestinien, de seul porte-parole pouvant compter sur l'appui d'une fraction importante de l'opinion palestinienne.

Il nous faut aussi nous rappeler

que même si l'OLP a entretenu pendant longtemps des relations étroites avec les Soviétiques, ses terrains de dialogue avec les pays occidentaux ont toujours été assez limités. Plus récemment l'OLP n'a pas hésité à réagir lorsque se sont présentées des occasions de rapprochement avec les pays européens de l'Occident. Il ne fait aucun doute que si elle a agi ainsi, c'est parce que ces contacts raffermissent sa propre position sur le plan international. En même temps, la valeur de ces contacts avec les pays occidentaux à titre d'incitation à la modération ne saurait être méconnue.

Les pourparlers avec l'OLP ne devraient d'aucune manière empêcher le Canada d'adopter une position ferme à l'égard des activités terroristes auxquelles se livrent ses sous-groupes armés. Ces activités ne sont pas excusables et elles devraient être condamnées. Le Canada devrait inciter l'OLP à y mettre fin en faisant valoir qu'elles ne facilitent en rien le retour du territoire palestinien à une administration arabe, ce qui est l'objectif avoué de ces activités. Au contraire, elles renforcent les soupçons de beaucoup d'Israéliens pour qui l'OLP est une

organisation qui ne saurait respecter un éventuel règlement de paix avec Israël et qui ne pourrait donc être considérée comme un représentant acceptable des Palestiniens au cours des négociations. Ces activités ont en outre tendance à susciter un cycle de violence et de contre-violence dans la région, ce qui rend encore plus difficile le déroulement des négociations dans une atmosphère libre de rancoeur. (...)

Ne pas toucher au statut de Jérusalem

Le statut de Jérusalem représente peut-être l'un des problèmes les plus difficiles à régler dans le conflit israélo-arabe, mais j'ai la conviction que si toutes les parties y mettent suffisamment de bonne volonté pour régler les autres points importants et complexes en litige, on pourrait aussi s'entendre sur le sort de la ville. Je recommande donc que, tant que l'on n'aura pas trouvé de solution globale au conflit, le Canada maintienne son refus de reconnaître l'annexion par Israël de Jérusalem-Est et de ses quartiers périphériques, conformément à la Résolution 242 et aux autres résolutions des Nations unies que notre pays a appuyées depuis 1967, année de cette annexion.

La Maison du Québec à Moncton Un bien mauvais choix

M. Claude Morin
Ministre des Affaires
intergouvernementales

Monsieur,
Suite à vos récentes déclarations sur l'emplacement de la Maison du Québec en Acadie, je tiens à vous faire part de mes impressions.

Vous avez, selon moi, déplacé tout le problème en affirmant que c'est pour être plus au centre des régions acadiennes des provinces de l'Atlantique que vous avez choisi Moncton.

Là n'est pas la question. Alors que votre gouvernement cherche à obtenir l'autodétermination du peuple québécois, vous avez choisi comme site de la future Maison du Québec en terre acadienne la ville de Moncton, une ville symbole de l'oppression des Acadiens, le foyer de l'assimilation des Acadiens, une ville où le «Speak White» s'entend et se sent.

Etant située dans l'édifice de la compagnie l'Assomption, la Maison du Québec en Acadie sera voisine de l'hôtel de ville de Moncton, où le désormais célèbre maire Leonard Jones a si souvent bafoué les droits fondamentaux des Acadiens.

Dans un article de LA PRESSE, vous affirmez: «Il aurait été aussi aberrant d'installer une Maison du Québec à Shédiac ou ailleurs dans le nord-est du Nouveau-Brunswick que de voir l'Ontario installer une Maison de l'Ontario dans le West Island.»

Après avoir vécu durant onze ans à Moncton, je puis vous affirmer qu'installer une Maison du Québec à Moncton, à l'intérieur de l'édifice l'Assomption, est aussi aberrant que de voir l'Acadie au Québec dans l'édifice de la SUN LIFE au square Dominion à Montréal.

Afin de défendre le choix de Moncton comme site de la future Maison du Québec en Acadie, vous avez souligné la présence dans cette ville des médias d'information, l'accès aux divers moyens de transport et l'emplacement de plusieurs organismes provinciaux. Mais il faudrait souligner à ceux qui connaissent peu la géographie de la région que la ville de Shédiac, majoritairement francophone, qui s'est vu refuser la Maison du Québec, n'est située qu'à quelque 20 kilomètres de Moncton.

Suite à cette décision qui semble déjà irréversible, les Acadiens sont en droit de se demander qui sont les Acadiens que vous consultez avant de prendre de telles décisions?

Je suis d'ores et déjà persuadé que, noyée dans une ville anglophone et loyaliste, la Maison



M. Claude Morin

du Québec en Acadie ne pourra remplir le rôle que vous lui destinez, celui de resserrer les liens entre les Québécois et les Acadiens.

Marie-Josée LEBLANC
Montréal

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

En vrac

Francophobes au «Permanent»?

M. Bernard Girard, F.R.I.
Directeur de District
«Le Permanent»
Montréal.
Monsieur

Nous avons certaines raisons de croire que votre compagnie (ou, devrions-nous dire, des employés de votre compagnie) s'acharnent à trahir les efforts de francisation que vous dites développer et mettre en application (votre lettre parue dans La Presse du mardi 19 février).

Nous prenons pour exemple le courrier que nous, du service à la clientèle d'Hydro-Québec, bureau de Laval, recevons d'un de vos administrateurs de votre «Service de relocalisation».

Comme il a été convenu entre «Le Permanent» et Hydro-Québec, lorsque votre compagnie vend une propriété dont elle avait la responsabilité, elle doit nous aviser par lettre. Et c'est ce qui se fait.

Là où nous estimons qu'il y a

défi ou mépris des lois et de nos droits, c'est dans l'utilisation de l'anglais comme langue de communication. (...)

Votre position, dans ce débat, nous ne pouvons que la louer et reconnaître votre conscience de l'évolution et de l'affirmation de la majorité des Québécois.

Nous voyons là le signe évident et combien malheureux des derniers soubresauts de quelques esprits colonisateurs, diminués de leurs pouvoirs face à une nouvelle réalité québécoise.

Nous comptons sur votre détermination pour que soient apportés, dans les plus brefs délais, les correctifs nécessaires.

Pierre-E. TAILLON
Lise LAFLEUR
Richard VETLER
Huguette LESAGE
Huguette BÉLANGER
Aurèle BEAUDOIN
Pierre BRIAND
Jean-Paul DUQUETTE
Hydro-Québec

Pour économiser l'essence

Comme citoyen québécois, j'entends parler depuis quelques années que le pétrole est une ressource non renouvelable qui coûtera de plus en plus cher.

Pourtant, comme employé du Centre de Services sociaux du Montréal métropolitain, je constate que nos administrateurs ont la dépense facile en ce qui concerne les automobiles. Jusqu'à l'été 1979 on mettait à notre disposition des Nova quatre portes à transmission automatique. Puis, quand est venu le temps de louer pour les deux nouvelles années, on a remplacé celles-ci par des Malibu, automatiques bien entendu, plutôt que de s'orienter vers des véhicules style Chevrolet Citation, ou autres modèles du même format.

Quant à moi, par les temps difficiles dans lesquels nous sommes bien mal lotis, non seu-

lement je trouverais bien acceptable que les administrateurs publics imposent des véhicules sous-compactes, mais que ceux-ci soient munis de boîtes de vitesses manuelles. (...)

Une autre façon d'obtenir des économies sans doute valables consisterait à acheter ou louer des véhicules des flottes au moyen de soumissions publiques, sauf que, bien sûr, un autre moyen de patronage viendrait de disparaître.

Ainsi, à moyen et à long termes, nos services publics, tout en donnant l'exemple d'économies sages sur le plan de l'énergie, démontreraient leur capacité d'épargner les taxes des contribuables. (...)

Serge MAYER,
Service délinquance adulte,
C.S.S.M.M.

Gros merci à deux sauveteurs

Nous voudrions exprimer ici notre profonde gratitude à l'endroit de deux gars extraordinaires: Daniel Berardelli du 1647, rue Emard, à Côte-St-Paul, et Bernard Provost du 1937, rue Springland, Ville-Emard, qui ont risqué leur vie pour arracher d'un véhicule en flammes notre

filis Eric ainsi que son compagnon lors de cet accident du 17 février dernier sur le boulevard Métropolitain, où cinq jeunes, dont l'âge se situe entre 18 et 21 ans, sont morts calcinés.

Jean et Gilberte PARADIS
Montréal-Nord

Quand les poètes font peur

Madame A. Vézina
Montréal

Comment résister à la tentation de répondre à votre lettre du 11 février dernier («Nos artistes et la politique»). Sous le signe de la peur, vous vous en prenez à nos poètes, à la révolution tranquille, au gouvernement, etc.

D'abord, vous traitez d'idiotie le référendum. Pourtant notre gouvernement a été élu justement sur cette promesse de réaliser le référendum durant son mandat. Savez-vous, Madame, que ce sera la première fois dans l'histoire de notre peuple que l'on nous demandera de choisir librement ce qui sera bon pour l'avenir de nos enfants, et vous appelez cet événement crucial pour notre survie, une idiotie. Drôle de notion de la liberté. Selon vous, le gouvernement ne s'occupe pas assez des pauvres gens et laisse trainer les grèves inutilement. Des grèves déclarées par les méchants syndicats.

Pourtant, il serait intéressant que vous nommiez un gouvernement qui a fait plus pour les plus démunis. Songez aux médicaments gratuits pour les personnes âgées, les soins dentaires

gratuits pour les enfants, la protection de l'enfant, du consommateur, du locataire, etc.

Dans le domaine des relations syndicales, je ne pense pas que le dernier gouvernement libéral ait fait tellement mieux, et je crois encore moins qu'un Ryan pourrait établir un climat de paix avec les syndicats. Vous attribuez aux méchants péquistes la révolution tranquille. Sachez, Madame, que vous êtes vingt ans en retard puisque ce sont les libéraux de Jean Lesage qui l'ont faite cette révolution tranquille en 1960.

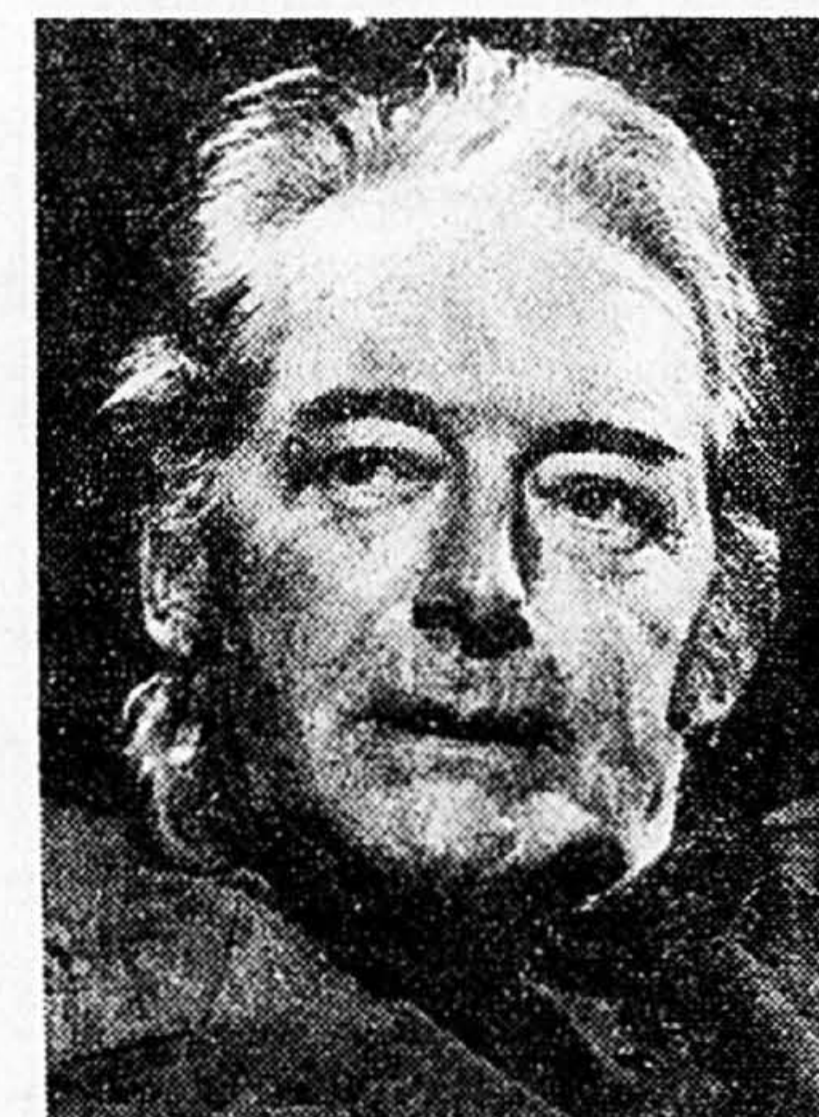
Venons-en maintenant au coeur de votre lettre où vous traitez de «clown» le grand, le noble Félix Leclerc, l'une des plus grandes gloires du Québec. Félix est respecté et connu comme l'un des plus grands poètes dans le monde francophone. Il voit son pays tel qu'il est et non pas comme les «fédérastes» (sic) voudraient qu'il soit.

Vous reprochez à nos artistes de faire le tour du Québec pour forcer les gens à dire OUI. Que pensez-vous que fait Yvon Dupuy chaque matin à CKVL? Je préfère voir des Leclerc, Vigneault, Léveillé ou Raymond Lévesque nous parler de dignité

et d'amour de notre pays, que d'entendre des politiciens comme les Trudeau, Ryan, Ouellette, Sauvé, Chrétien et autres du même acabit, nous parler avec mépris et haine du nationalisme des Québécois. Ces messieurs tentent de nous vendre un pays emprunté qu'ils nomment Canada. Certains hommes d'affaires auraient le droit, eux, de nous montrer tous les malheurs qui nous arriveraient advenant la victoire du OUI, alors que le poète devrait se taire? Ne trouvez-vous pas, Madame, que nous, les Québécois, nous nous sommes tenus trop discrets devant le mépris du Canada à notre endroit depuis 100 ans?

Quelle est votre réaction, Madame, quand l'ineffable Roger Doucet chante son O Canada bilingue lors d'une joute entre deux équipes du Québec, soit les Nordiques et les Canadiens, alors que c'est le chahut à Toronto, Winnipeg, Edmonton ou Vancouver quand un seul mot de français est prononcé? Beau pays uni que votre Canada.

Personne ne peut servir deux maîtres à la fois. Vous ne pouvez pas être Québécoise et Canadienne en même temps. Ma propre évolution s'est faite à travers



M. Félix Leclerc

mes nombreux voyages d'affaires de St. John à Vancouver. J'ai compris que le Canada s'était séparé du Québec il y a fort longtemps et que les véritables séparatistes sont les CANADIENS (...)

Je respecte trop mes amis CANADIENS pour être contre eux, mais j'anticipe le jour où, avec eux, nous vivrons en paix, dans une grande fraternité, «d'égal à égal» et où il n'y aura plus de «maudits Anglais» ou de «French Pea Soup»...

Réal LAPERRIÈRE
Repentigny

Les fêtes de la St-Jean devraient revenir aux chars allégoriques

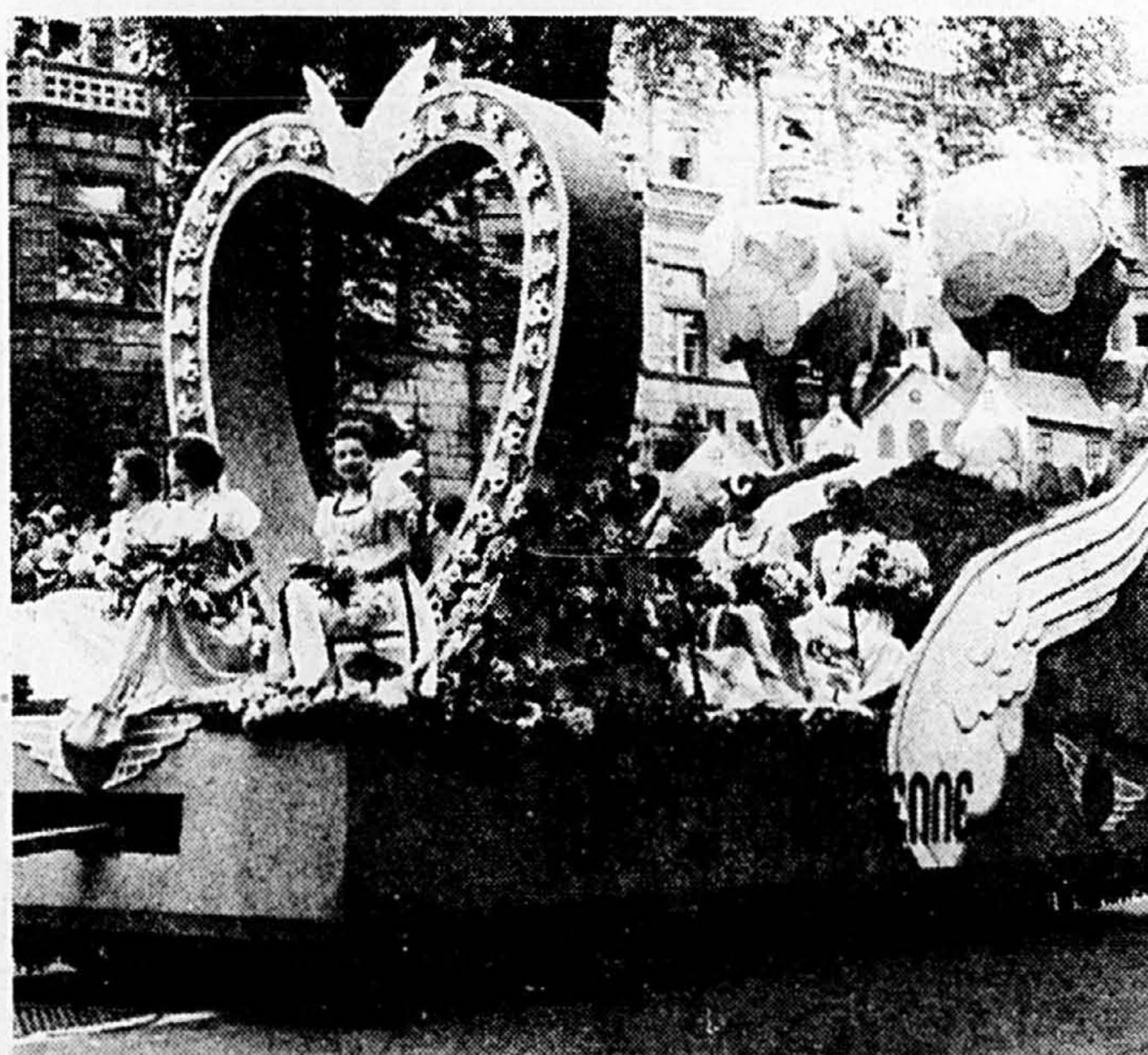
Le Comité des fêtes de la St-Jean annonçait tout récemment un retour possible au traditionnel défilé de la St-Jean.

Voilà une heureuse initiative susceptible de réjouir des milliers de gens qui regrettaient la disparition de cet événement annuel depuis 1968.

Au fait, il ne s'agirait pas nécessairement du traditionnel défilé comme on l'a connu, mais ce pourrait être un défilé moderne axé sur les réalisations du Québec contemporain et à l'heure de 1980.

Voici comment, personnellement, nous verrions la chose. Sans rien défaire de ce qui existe déjà, c'est-à-dire, des fêtes populaires dans les quartiers, le nouveau défilé pourrait être l'occasion de créer un lien et un point de départ à toutes les réjouissances locales.

En effet, un immense défilé empruntant un style qui combinerait l'ancien et le moderne au Québec pourrait être l'oeuvre d'artisans, d'ouvriers et de travailleurs de différents quartiers dans une ville quelconque quant à la construction et à l'aménagement des chars allégoriques. Ces chars allégoriques pourraient illustrer, sous des thèmes choisis, toutes les raisons qu'ont les Québécois d'afficher leur fierté



Un char typique des années 50, hommage de Dupuis Frère aux femmes du pays...

et d'exorciser leurs peurs. Le tout «enveloppé» dans un dévoilement extraordinaire de fleurdelisés, de fanfares, de corps de clairons. Bref, on mettrait le paquet en sons, couleurs et mouvements, faisant de ce défilé un événement couru même par les touristes du monde entier.

Ce défilé pourrait alternativement se faire une année à Montréal, une année à Québec et ainsi de suite, dans les différentes villes importantes de ce nouveau «pays» que nous voulons bâtir.

Chaque quartier de la ville choisie, bâtirait durant l'année les chars et l'organisation générale du défilé. Le tout formerait

pour le 24 juin un immense spectacle du jour ou du soir. Après le défilé, chacun des chars allégoriques serait immobilisé durant quelques jours, par exemple au pied du Mont-Royal (lorsque ce serait à Montréal) et là ce ralliement deviendrait le point de fraternisation de tous les quartiers, c'est-à-dire un lieu de réjouissances communautaires où ne serait point exclus un grand spectacle de foule comme plusieurs les aiment tant.

Ensuite, les chars seraient dirigés chacun dans leur quartier respectif et là, la fête deviendrait locale pendant plusieurs jours.

Dans les derniers jours, les chars allégoriques pourraient prendre le «chemin du Roi» en route vers la prochaine ville qui aurait été choisie pour faire le défilé l'année suivante en les transformant bien entendu.

On assisterait alors à un événement qui redonnerait aux Québécois le sentiment d'être unis d'un bout à l'autre du Québec.

C'est à y penser, messieurs les organisateurs des fêtes. Qu'on se le dise, car les Québécois sont mûrs pour un retour du défilé de la St-Jean nouveau genre.

GUY MILOT
Montréal

SUPERSTAR

RABAIS SUPERSTAR

\$300.

SUR FAIRMONT '80

\$500.

SUR THUNDERBIRD '80

CE RABAIS «SUPERSTAR» PAYABLE PAR LE MANUFACTURIER EST VALABLE DU 1 AU 31 MARS '80 SUR TOUTE THUNDERBIRD OU FAIRMONT EN INVENTAIRE OU SUR COMMANDE.

FORTIER

7000, boul. Louis-Hippolyte Lafontaine (entre les Galeries d'Anjou et la rue Beaubien) **353-9821**

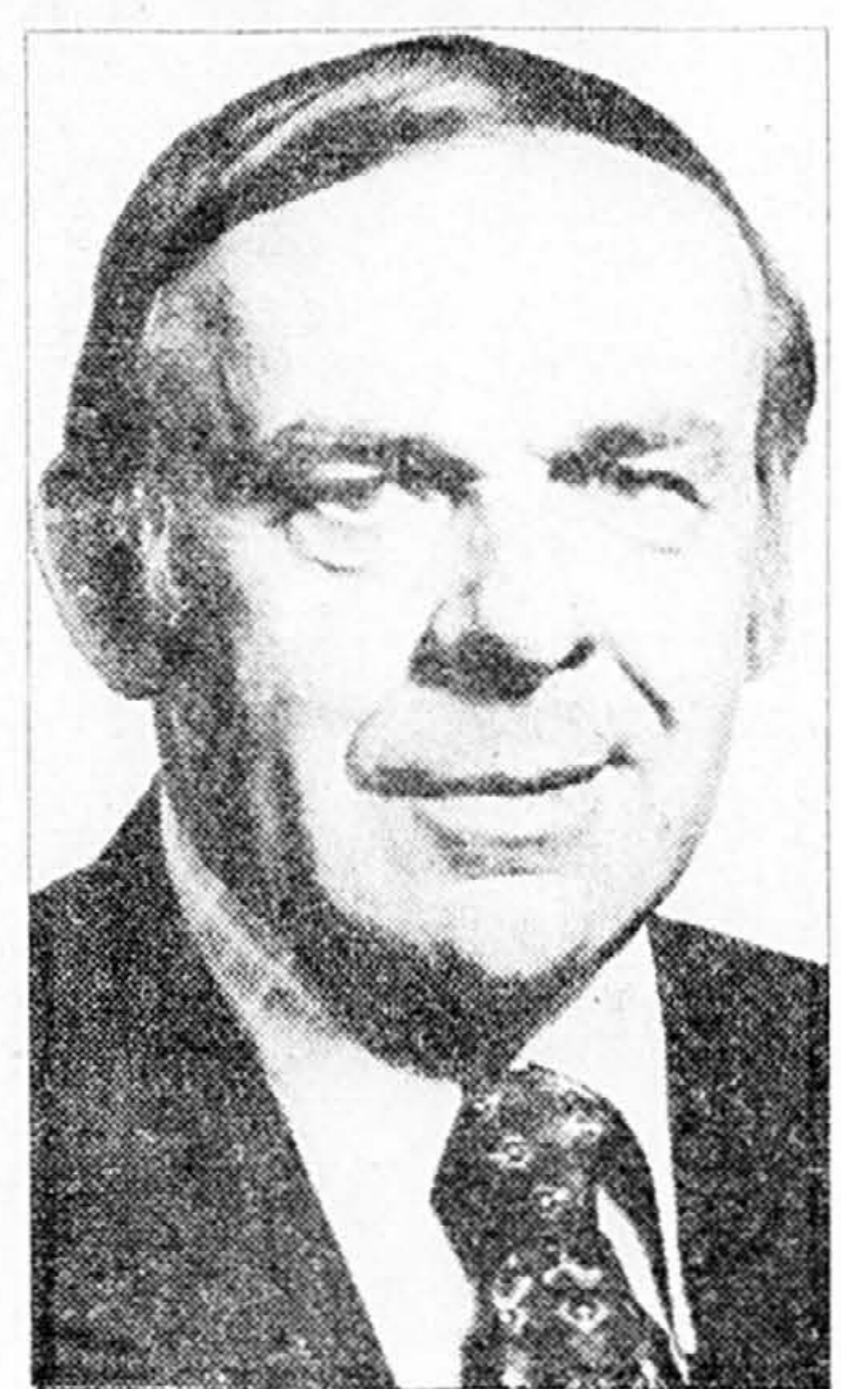
AUTO MONTREAL LTÉE

Biron admet deux «erreurs»

SUITE DE LA PAGE A 1

Biron a par ailleurs affirmé que son seul «péché» avait été de croire en «une union vraiment nationale», regroupant, a-t-il dit en rappelant des mots de Jean-Guy Cardinal, les souverainistes, les nationalistes et les fédéralistes.

Se montrant très dur, il a également affirmé qu'il avait commis deux «erreurs», soit de croire que dans l'UN, «il y avait de la place pour tous ceux qui veulent contribuer de leurs talents et de leurs énergies à l'édification du Québec et qu'il pouvait être possible en 1980 et par respect pour ceux et celles qui paient des taxes, de faire de la politique propre, qui ne soit pas que bêtement partisans et basement négative».



Michel Le Moignan

Le leader de l'opposition officielle M. Gérard-D. Lévesque, a plus tard commenté qu'en plus des deux erreurs qu'il avait admises, M. Biron en avait commis une troisième en prenant la décision qu'il venait d'annoncer.

Le premier ministre a pour sa part exprimé «le profond respect que ne peut qu'inspirer à tout le monde la façon dont le député de Lotbinière a quitté son poste».

Vote secret

C'est au cours de la réunion spéciale de l'exécutif national et des députés du parti, soit une vingtaine de personnes, au cours du week-end dernier, que M. Biron avait pris position en faveur du «oui» et en avait expliqué les raisons, «sans tenter, a expliqué hier M. Le Moignan aux journalistes, d'entraîner les autres».

M. Biron avait par la suite demandé aux participants de se prononcer par vote secret sur sa façon de voir et 80% d'entre eux ont refusé de suivre.

Ce n'est qu'hier que M. Le Moignan a été choisi par les députés comme chef intérimaire.

Farceurs et girouettes

M. Le Moignan a par ailleurs déclaré qu'il fallait redonner au parti sa crédibilité en établissant et surtout en maintenant ses positions.

«Il ne faut pas, a-t-il dit, que nous soyons des farceurs et des girouettes aux yeux du monde.»

Parlant du leadership de M. Biron, il s'est contenté de dire que les députés «avaient essayé de le suivre» et qu'il respectait son choix.

Quant au regroupement des forces conservatrices et de droite, M. Le Moignan croit que l'idée peut demeurer et prendre corps après le référendum et il ne voit pas pourquoi il y aurait changement de nom.

Il a par ailleurs mis l'accent, lorsque confronté à la décision de M. Biron, sur la continuité, depuis Duplessis, du parti, «qui n'est pas séparatiste mais autonomiste».

Interrogé sur le comité du «non», il a affirmé qu'il n'était

pas certain s'il y avait eu des rencontres avec M. Ryan et qu'il faudrait bien en organiser une.

«De toute façon, a-t-il ajouté, M. Ryan peut à toutes fins utiles faire ce qu'il veut.»

M. Le Moignan a sur un autre plan déclaré qu'il avait espoir en l'avenir de l'Union nationale au Québec et qu'en plus de rajouter le parti, il fallait bâtir sur une base solide, établir un programme et «montrer qu'on sait où on s'en va».

Il a également exprimé la nécessité d'un examen de conscience sur les raisons qui ont fait qu'il n'y a plus que cinq députés comparativement à onze au lendemain de l'élection de 1976.

Il a enfin affirmé que toute décision concernant le leadership et l'orientation du parti ne pourra être prise avant l'automne.

M. Biron ne sera pas à l'Assemblée nationale aujourd'hui pour l'ouverture du débat sur la question référendaire, ayant annoncé hier qu'il s'absenterait pour quelques jours afin de se reposer avec sa famille et travailler avec ses collaborateurs.

S'il utilise son droit de parole dans le débat, il pourra, comme tous les autres simples députés de l'opposition, s'exprimer pendant vingt minutes.

Il était chef de l'Union nationale depuis mai 1976.

Des onze députés qui avaient été élus en 1976, William Shaw de Pointe-Claire, est devenu indépendant, Claude Dubois (Huntingdon) est passé aux libéraux; Maurice Bellemare (Johnson) s'est retiré; et Fernand Grenier (Mégantic-Compton) ainsi que Armand Russell (Brome-Missisquoi) ont démissionné pour devenir candidats à l'élection fédérale du 18 février.

Ne restent plus, outre M. Le Moignan, que Fabien Cordeau (Saint-Hyacinthe), Yvon Brochu (Richmond), Serge Fontaine (Nicolet-Yamaska) et Bertrand Goulet (Bellechasse).

Hambleton est un espion, affirme au FBI l'ex-agent soviétique Rudolff Herrmann

WASHINGTON (PC) — Un agent soviétique, qui est passé aux Américains, a identifié, lundi, le professeur Hugh Hambleton, de l'Université Laval à Québec, comme un espion soviétique, sûr et expérimenté, a indiqué le Federal Bureau of Investigation (FBI).

Ces révélations ont été faites à l'occasion d'une conférence de presse assez exceptionnelle, au cours de laquelle on a présenté aux journalistes un ancien agent

soviétique, surnommé Rudolph Herrmann, dont la véritable identité n'a pas été rendue publique.

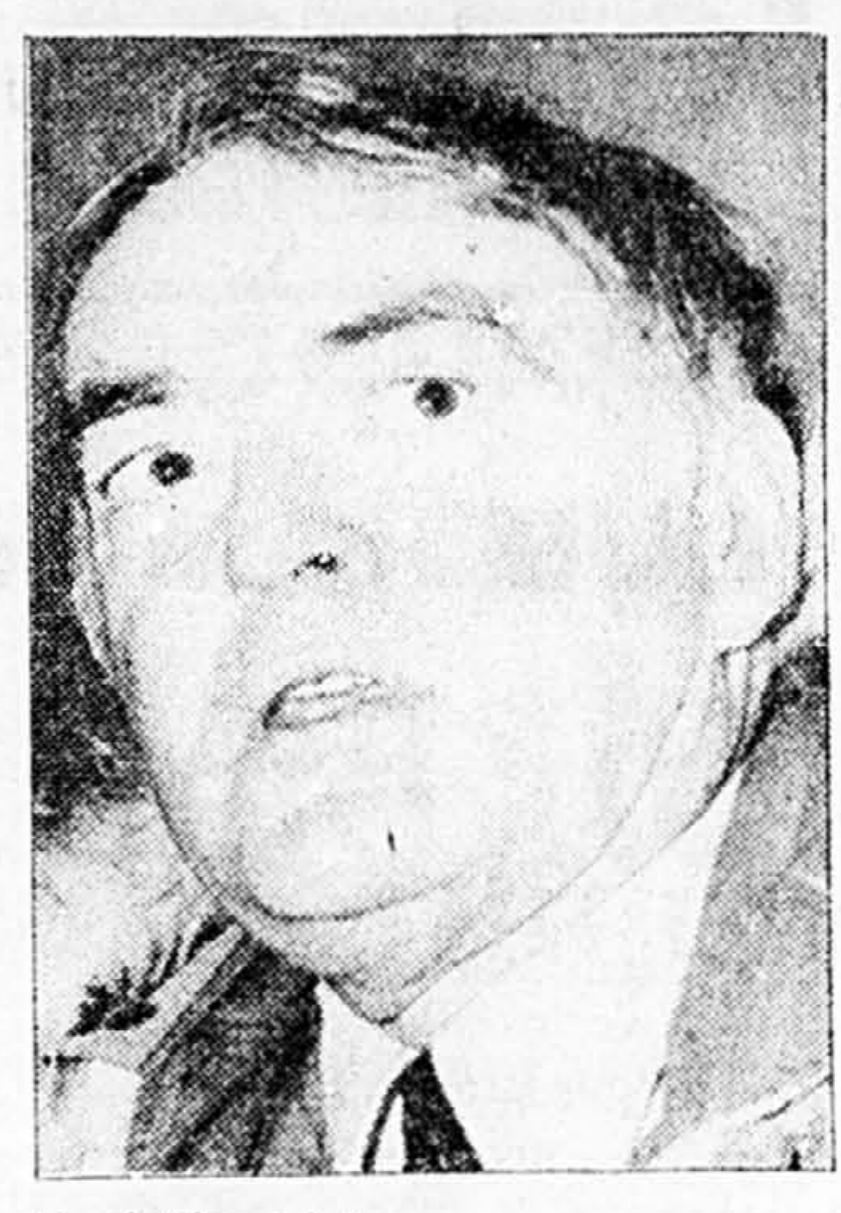
Avant de s'établir aux États-Unis, Herrmann avait séjourné six ans au Canada.

Interrogé au sujet de Hambleton, un directeur du FBI, M. Homer Boynton, a fait allusion à un article diffusé en janvier au Canada, ajoutant qu'il ne croyait pas que Hambleton ait été au

courant de la situation du colonel Herrmann.

Le nom d'Hambleton a anciennement été souvent mentionné en rapport avec l'existence d'un réseau d'espionnage au Canada.

Dans une entrevue, à la mi-janvier, Hambleton avait déclaré qu'il avait travaillé pendant environ 30 ans pour le compte de l'Union soviétique, mais qu'il avait depuis lors mis un terme à ses activités d'espionnage.



Hugh Hambleton

Un enfant prisonnier des lois

SUITE DE LA PAGE A 1

Quinze jours avant que le délai de probation prenne fin, les grands-parents présentèrent au Tribunal de la jeunesse une requête pour obtenir la garde de leur petit-fils. Elle leur fut accordée. De ce fait, l'adoption devenait impossible.

Jean, alors âgé de sept ans, fut arraché du foyer où il avait grandi, fut séparé de ceux qu'il appelle naturellement «papa» et «maman» et de ses frères et soeurs.

Une loi sans appel

La loi de l'adoption est sans appel. Si un juge erre, en cette matière, s'il est partial, impossible de faire corriger sa décision, à moins qu'il s'agisse d'accrocs à la procédure ou d'une erreur grossière. Dans ces cas, un bref d'évocation peut être présenté à une instance supérieure, en l'occurrence, la Cour supérieure, par l'une ou l'autre des parties en cause.

Des mesures dilatoires

Le CSS-LL pouvait donc seul en appeler de la décision du Tribunal de la jeunesse. Or, il mit six mois à préparer le bref d'évocation. Et encore, on peut croire qu'il s'y décida parce que le Comité de protection de la jeunesse, alerté, allait tenter, sans grandes assises juridiques, d'intervenir dans ce sens.

Un peu avant Noël, le CSS-LL

organisa une rencontre entre les grands-parents et M. et Mme Legris, en suggérant qu'on revienne au statu quo antérieur à la demande d'adoption par le foyer nourricier. Ce fut peine perdue.

Le CSS-LL se résigna donc à présenter le bref d'évocation.

La Cour supérieure entérina le jugement du tribunal de la jeunesse, n'y voyant aucun manquement à la procédure ni d'erreur grossière.

Le profane se perd aisément dans ces dédales juridiques. Mais on peut s'étonner de ce que le premier juge ait déclaré dans son jugement que M. Legris voulait adopter l'enfant, «rien de plus, rien de moins». Or, le témoignage de M. Legris, comme en témoignent les notes sténographiées, est tout autre. Il a carrément dit que le statu quo qu'il envisageait était la situation qui prévalait avant sa demande d'adoption.

Pourtant, la décision du juge de première instance a été étayée en grande partie sur cette prétendue intransigence de M. Legris. Cette contradiction, entre le témoignage de M. Legris et l'affirmation du juge (à deux reprises) semble avoir échappé au juge de la Cour supérieure qui a reçu le bref d'évocation.

Le CSS-LL a négligé de donner un avocat à l'enfant pour défen-

dre ses droits et ses intérêts. Il allègue que la coutume n'est pas encore très répandue d'assurer ainsi la défense des enfants. Mais devant la complexité du cas, le CSS-LL aurait pu adopter une attitude un peu plus évoluée.

Liens biologiques et liens affectifs

A l'encontre de nombreux témoignages de travailleurs sociaux, de psychologues et de psychiatres, le juge a accordé la garde de Jean à ses grands-parents, en donnant priorité aux liens biologiques sur les liens affectifs. Au nom de l'intérêt de Jean, bien entendu!

Le bref d'évocation, lui, affirme que «la preuve qui y est retenue et considérée par l'intimé lui-même (le premier juge) ne constitue pas le reflet vraiment objectif de ce qu'elle constituait à l'audition».

On peut lire aussi ces considérations: «La décision du juge intimé démontre qu'il y a eu, et elle constitue en elle-même, un abus de pouvoir...» La requête précise que le juge «n'a pas pris en considération les besoins de continuité et de stabilité de l'enfant qui vivait, était éduqué, élevé, aimé et soigné depuis plus de sept ans par une famille et des parents substituts, qu'il considère depuis toujours comme les siens, et avec lesquels de vé-

ritables liens sont déjà créés depuis longtemps».

On a aussi souligné que le fait d'avoir confié l'enfant, à l'âge de quatre jours, à une famille d'accueil et d'avoir versé une pension durant environ deux ans et demi démontre que les grands-parents n'ont pas, durant sept ans, désiré assumer les devoirs parentaux qu'ils réclament maintenant.

Ces arguments, et bien d'autres qu'il serait trop long de citer, emportent d'emblée l'adhésion des profanes, des gens ordinaires, mais n'a pas entamé la conviction du juge de la Cour supérieure.

Après le premier jugement, M. et Mme Durand, secondés par le CSS-LL (dont l'action, dans toute cette affaire, est fort ambiguë) ont poursuivi un but carrément avoué: modifier, par l'isolement de l'enfant, son développement mental et émotif. En espaçant les visites de ses parents psychologiques, et un peu plus tard, en les supprimant totalement, ils ont cherché à extirper du coeur de l'enfant l'amour qu'il portait à ses «parents».

Pris au piège dans les procédures légales comme une mouche dans une toile d'araignée, le petit Jean était devenu prisonnier d'une loi désuète, prisonnier des préjugés et des mentalités d'adultes.

Japon: sauveur de dauphins poursuivi

NAGASAKI (AFP) — Un écologiste américain, accusé d'avoir libéré des dauphins pris au filet par des pêcheurs de l'île d'Iki, près de Nagasaki, a été déferé lundi devant la justice.

Selon la police, M. Dexter London Cate, professeur et président d'une association de protection de la nature d'Hawaii, a rendu vendredi soir la liberté à

300 dauphins en coupant avec un couteau le filet dans lequel ils avaient été pris.

Les pêcheurs de l'île, qui évaluent le dommage à 2 millions de yen, soit environ \$8,000, avaient soulevé la réprobation dans le monde entier après avoir tué jeudi dernier 600 dauphins, dont les corps déchiquetés sont utilisés comme engrais.

Certificats de métaux précieux

... Sécurité durable à coût raisonnable.

Avec les certificats de métaux précieux de la Compagnie de Fiducie Guardian, l'un des plus importants et des plus anciens négociants en or et en argent du Canada.

Ces certificats constituent un moyen peu coûteux d'investir en métaux précieux.

- Ils peuvent être négociés immédiatement et en tout temps.
- Vous ne payez aucune frais de fabrication ou d'essai, sauf si vous échangez les certificats contre des métaux précieux.
- La commission de vente et d'achat n'est que de 1/2%.
- Les frais d'entreposage modestes incluent l'assurance et la manutention.

COMPAGNIE DE FIDUCIE GUARDIAN

618, rue St-Jacques Montréal, Canada H3C 1S8 Tel: (514) 842-8251 Telex: 05-25721

87 Yonge Street Toronto, Canada M5C 1S8 Tel: (416) 963-1100 Telex: 05-23837

Nos lignes "Cours de l'or": Montréal (514) 842-1188 Toronto (416) 853-5235

FAMEUX CENTRE DES CURES DE SANTÉ

CLINIQUE DE DÉPANNAGE ANTI-STRESS

Cure de 5 jours à Pointe-du-Lac.

Rens.: 1-819-377-2081 (frais virés acceptés) (entre 2h et 6h p.m.)

Nous achetons OR en petite et grande quantité.

Payons les meilleurs prix en ville.

Informations: 688-8243

Tant de douceur avec autant de goût, c'est étonnant!

Peter Jackson Extra Douce 25 Cigarettes King Size

Peter Jackson Régulier 25 Cigarettes Régulier

Il y a des goûts qui ne s'improvisent pas. Ainsi le goût de Peter Jackson Extra Douce. Une juste satisfaction.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Formats King Size & régulier "goudron" 7mg, nicotine 7mg.

Entente sur le protocole de retour au travail

La plupart des cégeps rouvrent leurs portes aujourd'hui

par Mariane FAVREAU

Alors que prend fin la grève des employés de soutien des cégeps affiliés à la CSN, tout redevient à peu près normal dans le monde de l'éducation.

C'est en effet hier matin qu'un protocole de retour au travail est intervenu entre les parties, après une entente de principe sur les négociations elles-mêmes. Toutefois, cette entente doit être ratifiée par les syndicats locaux (les assemblées se tenaient hier et aujourd'hui).

Selon le porte-parole syndical, dès qu'une majorité se sera dégagée en faveur de l'acceptation des offres patronales, le mot d'ordre de retour au travail sera donné.

Quant au président de la Fédération des cégeps, M. Benoit Lauzière, il estime que les élèves pourront rentrer dès que les employés de soutien le feront, dans chacun des cégeps. Tout indique que cette rentrée pourra s'effectuer aujourd'hui même dans la plupart des cégeps. Il serait toutefois prudent de téléphoner à son institution avant de s'y rendre.

Après le règlement des litiges des employés de soutien, il ne reste plus en suspens que les conditions de travail des professeurs.

Derniers à régler

Là-dessus, on sait que les enseignants de cégep affiliés à la CEQ ont fait la grève un certain temps, et sont rentrés au travail en espérant que les négociations se poursuivent. Ceux de la CSN ne sont pas plus heureux.

Les points qui demeurent en litige concernent la sélection des professeurs et la vie départementale, deux points sur lesquels les professeurs veulent conserver leurs acquis, précise la CEQ.

Selon M. Gaulin, le déblocage doit intervenir dans les meilleurs délais, sinon nous assisterons à l'empoisonnement complet de la vie pédagogique dans les collèges.

ACHAT CONFIDENTIEL  **COMPTANT IMMÉDIAT**

pour articles neufs et usagés

- Bijoux avec diamants
- Argent pur — en n'importe quel état
- Bijoux en or
- Pièces de monnaie en argent du Canada et des États-Unis
- 10-14-18 et 22 carats
- Pièces d'or olympiques (Canada)
- Bijoux de succession
- Lingots d'or et d'argent
- Partiels en or

KRUGER — RAND

Vous offre de l'argent en échange de tous ces articles.
486 Ste-Catherine ouest, suite 301
Métro McGill — Carré Phillips 861-2381

SOLARISEZ-VOUS! Les portes et fenêtres qui conservent l'énergie



SOLARIS I • Porte de patio
• SOLARIS RÉDUIT LES SURFACES À LAVER DE 50%

SOLARIS II • Fenêtre coulissante
• SOLARIS ISOLE MIEUX
• SOLARIS PRÉVIENT LES INFILTRATIONS D'AIR
• SOLARIS AVEC L'OPTION SOLATEC G35 RÉDUIT DE 73% LES PERTES D'ÉNERGIE
• SOLARIS VOUS ASSURE UNE VUE CLAIRE
• SOLARIS DONNE DU CACHET
• SOLARIS ÉLIMINE LES CORVÉES DE CHANGEMENT ET FACILITE L'ENTRETIEN

Exigez toujours le **Scapu de qualité SOLARIS**

Seuls les distributeurs autorisés peuvent afficher le scapu de qualité SOLARIS. Renseignez-vous immédiatement sur les portes et fenêtres SOLARIS. Chez le distributeur autorisé.

L'ÉNERGIE... CONSERVEZ-LA AVEC SOLARIS!

354-2022
VITRERIE Schiebel LITE
13225, rue Van Horne
Montréal

CE SOIR, A RADIO-QUÉBEC



LE DÉBAT SUR LA QUESTION RÉFÉRENDAIRE

ÉMISSIONS SPÉCIALES

Pendant trois semaines, la télévision de Radio-Québec diffusera, immédiatement après la période de questions à l'Assemblée nationale, le **débat d'une durée de 35 heures sur la question du référendum.**

Les mardis, mercredis et jeudis, à compter de 19h45
Présentation: Simon Durivage

Aussi, ne manquez pas les émissions de l'Objectif, les dimanches 9, 16 et 23 mars où **Simon Durivage** analysera tous les aspects du débat sur la question du référendum.

MONTRÉAL 17 câble 8
La télévision de  **Radio Québec**
c'est tout un monde à regarder

LA MAZDA GLC.

Des caractéristiques spectaculaires. Un prix modeste.

Un coup d'œil à la liste des caractéristiques avantageuses offertes en équipement standard suffira à vous convaincre que la Mazda GLC constitue une véritable aubaine.

Voici ce que vous obtenez: servo-freins; sièges baquets inclinables à l'avant; sièges repliables à l'arrière; sièges avant munis d'un appui-tête réglable; moulures latérales de protection; aération continue; essuie-glace à 2 vitesses; dégivreur électrique de lunette arrière; volet d'air automatique; verrouillage du réservoir; direction à rapport variable; suspension avant indépendante à ressorts hélicoïdaux et barre anti-roulis; suspension arrière à ressorts hélicoïdaux; bande de protection sur les pare-chocs; moteur à piston de 1.4 litre à arbre à cames en tête.

Et ce n'est pas tout. **AUTRE CARACTÉRISTIQUE SPECTACULAIRE: LA GLC EST LA VOITURE HATCHBACK LA MOINS CÔUTEUSE AU CANADA.**

En outre, la Mazda GLC est extrêmement économique à l'usage. En fait, sa consommation est si faible que la GLC se classe parmi les premières à ce chapitre en Amérique du Nord.

Mazda GLC sport, moteur de 1.4 litre à 5 vitesses: 6.9 L/100 km (65 km/gal)**

Mazda GLC ordinaire ou de luxe, moteur de 1.4 litre à 4 vitesses: 7.1 L/100 km (63 km/gal)**

Mazda GLC wagonnette 5 portes, moteur de 1.4 litre à 4 vitesses: 7.1 L/100 km (63 km/gal)**

LISTE DE PRIX*

Rabbit C	
2 portes 4 vitesses 1980	\$6 845
Datsun 310	
Hatchback sedan 2 portes 1980	\$5 790
Pinto Runabout 3 portes 1980	\$5 338
Chevette 2 portes coupé Hatchback 1980	\$5 111
Toyota Tercel 3 portes Liftback (de base) 1980	\$4 998
Honda Civic Standard Hatchback	\$4 695
Mazda GLC Hatchback Ordinaire 1980	\$4 290
La hatchback la moins coûteuse au Canada.	



mazda
La voir, c'est l'aimer.

**D'après des essais conformes aux méthodes de Transport Canada. La consommation réelle peut varier. La consommation en ville sera plus élevée en hiver.
*D'après les prix de vente suggérés par les fabricants au 10 janvier 1980. Le prix demandé par les concessionnaires peut être inférieur. Frais de transport, frais d'inspection avant livraison et taxe de vente en sus.

La Mazda 1980 vous attend ici-même:

- | | | | | | |
|---|---|---|---|--|--|
| ALBI AUTOMOBILES LTÉE
3300 boul. Ste-Marie, Masouche
474-2481/2 | AUTONOR INC.
437 Kennedy, St-Jerome
436-8211 | BLONDIN AUTOMOBILES LTÉE
3722 boul. Gouin est
324-9100 | FORT CHAMBLAY AUTO
830 boul. Pengry, Chambly
658-6623 | ARMAND QUERIN AUTOMOBILES LTÉE
4219 boul. Levesque, Laval
688-4787 | SAINTE-ANNE AUTO LTÉE
48 rue St-Pierre, St-Constant
632-0700 |
| AUTOMOBILES LOUIS DAJUST INC.
2905 rue Notre-Dame, Lachine
637-1153 | AUTO SPORTS JERRY INC.
130 Chemin Laroque, Valleyfield
373-2848 | DELISLE AUTO (1970) LTÉE
2815 rue Sherbrooke est
523-1122 | GARAGE BLANCHETTE INC.
900 St-Laurent ouest, Longueuil
677-6347 | JACAUTO LTÉE
3612 boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
626-8120 | |
| AUTOMOBILES RIVE NORD LTÉE
651 rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141 | AVO AUTO INC.
3900 rue Jean Talon ouest
342-3772 | FABREVILLE AUTO INC.
4010 boul. Dagenais, Laval
622-3434 | GAREAU MOTOR SALES INC.
10175 rue Papineau
381-3987 | | |

ERRATUM

Veuillez prendre note de la correction suivante dans le cahier «Vente qu'il fait bon chez soi» de Simpsons encarté dans La Presse du samedi 1er mars.

Page 24, article 3 — Cet aspirateur n'a pas de lumière et le moteur est à une vitesse.



13% intérêts payés à l'échéance

La banque d'aujourd'hui vous offre un nouveau certificat de dépôt pour un temps limité*:

- dépôt minimum: \$5,000
- durée: 364 jours
- rachetable à échéance seulement
- non négociable

Renseignez-vous auprès de la succursale de la Banque Nationale la plus près de chez-vous.
*Conditions sujettes à changement sans préavis.

BANQUE NATIONALE
La banque d'aujourd'hui

GAREAU 

BELLE RACÉE ÉCONOMIQUE La **mazda RX7**



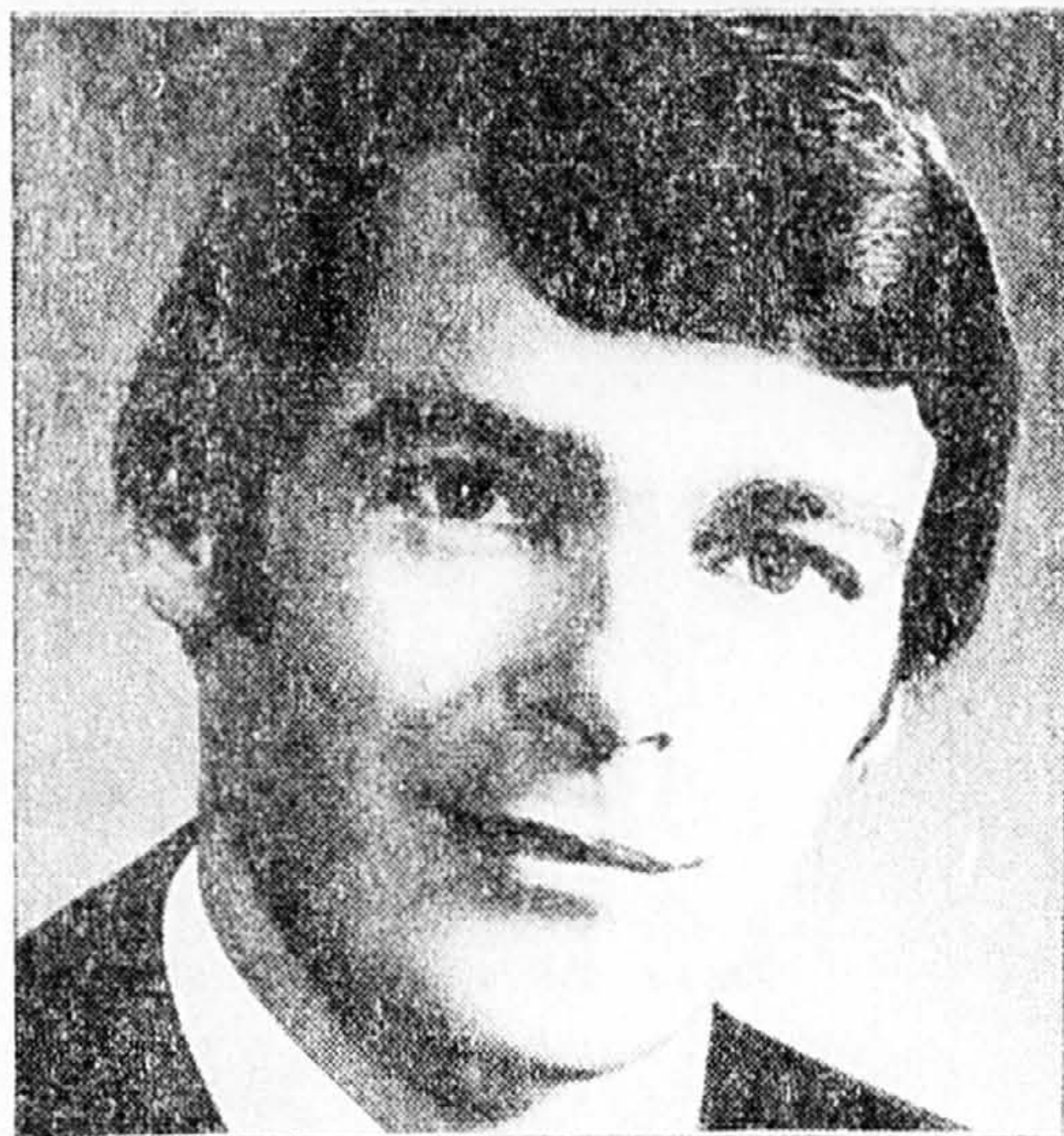
Offerte dès maintenant à un incroyable bas prix. Livraison immédiate.

10175 Papineau, Montréal **381-3987**

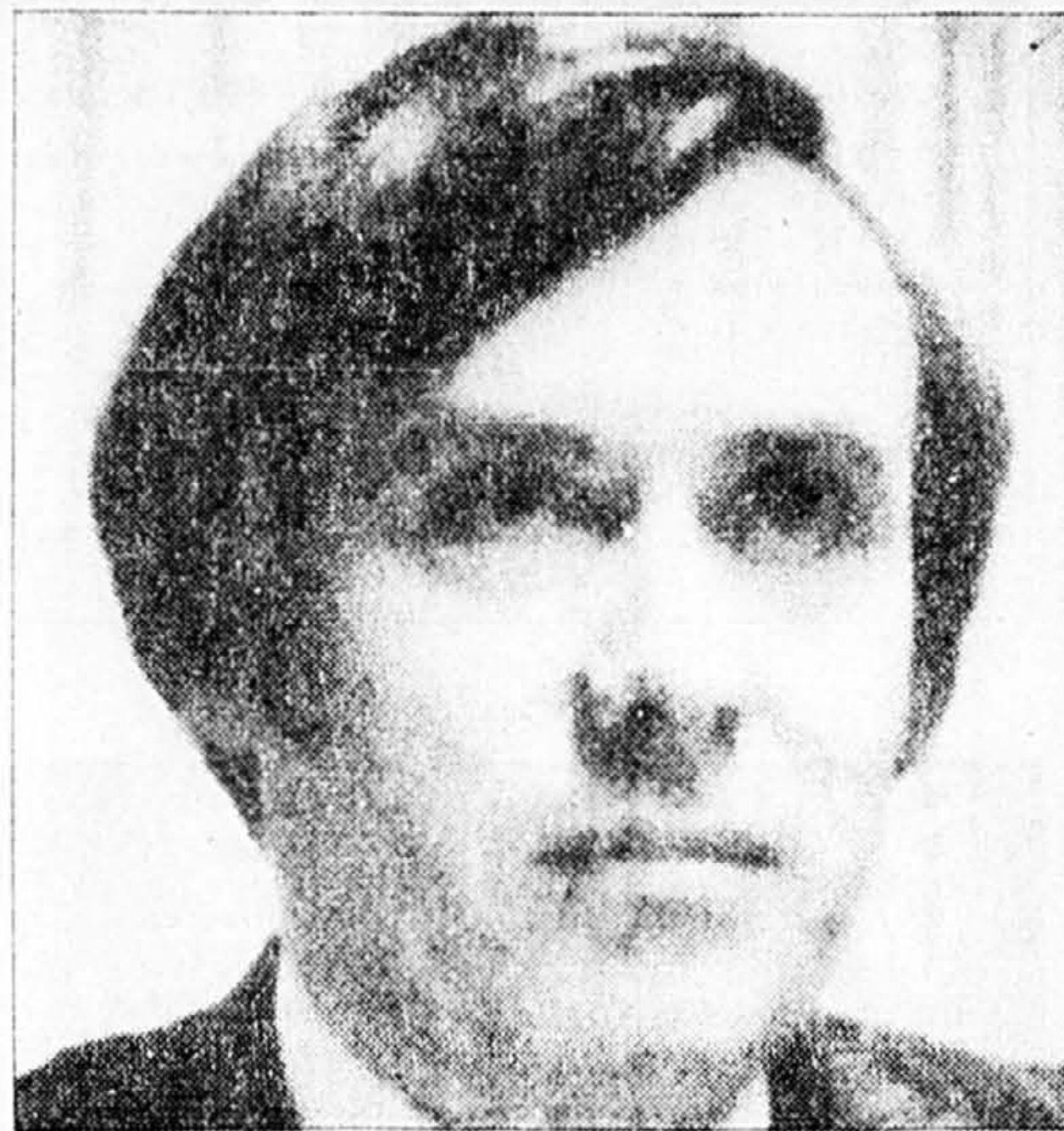
Expérience et sang neuf au cabinet Trudeau



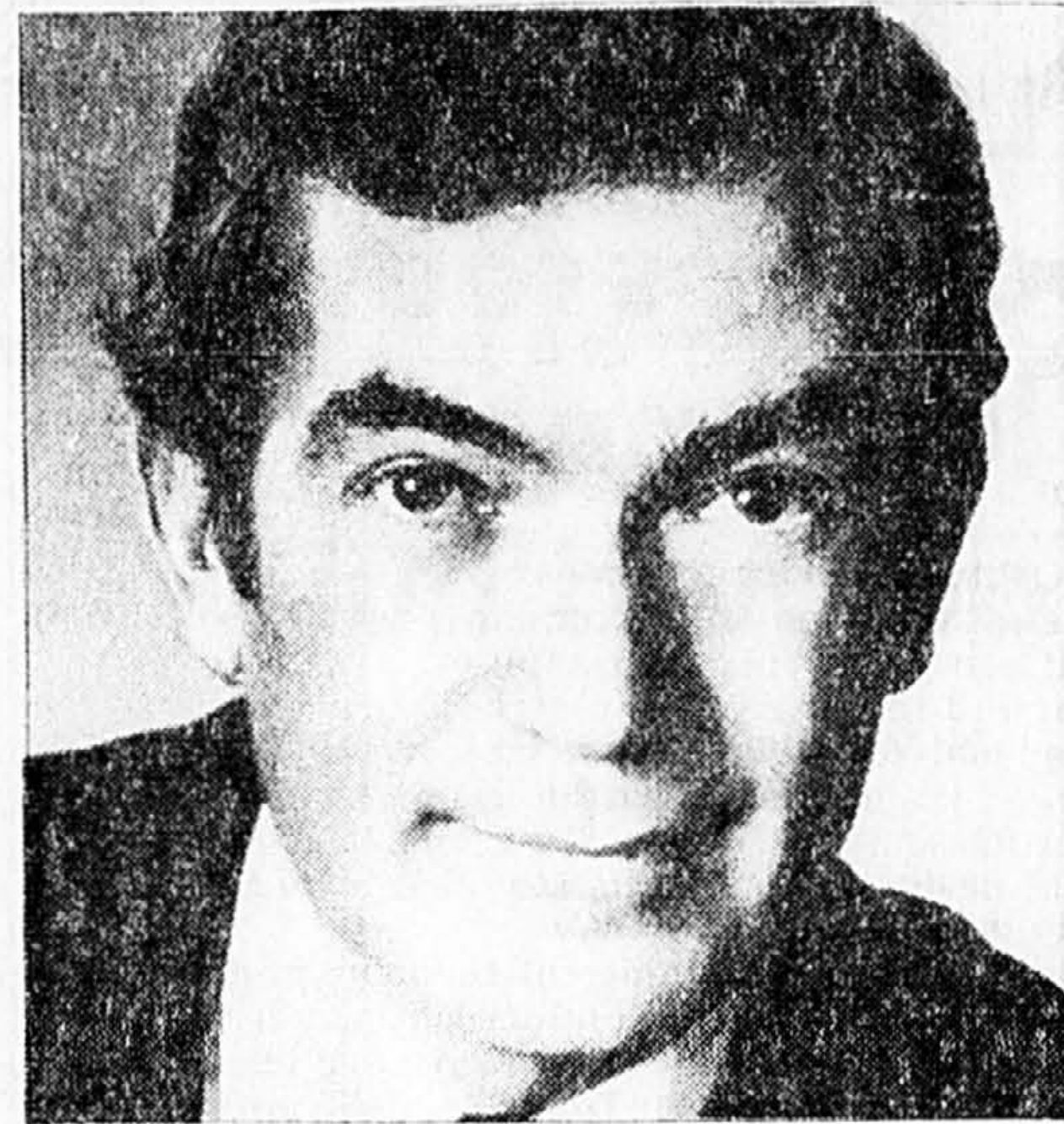
Donald Johnston, président du Conseil du Trésor.



Yvon Pinard, président du Conseil privé.



Mark MacGuigan, secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures.



Bob Kaplan, solliciteur-général du Canada.

MacGuigan, Johnston, Pinard et Kaplan: la nouvelle image du gouvernement Trudeau

par Gilbert LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Mark MacGuigan, un avocat de 49 ans de Windsor en Ontario, est devenu hier une nouvelle vedette de la scène politique canadienne, en accédant au poste de secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, détenu par Mme Flora MacDonald sous le gouvernement Clark.

MacGuigan, dont tout le monde disait à la blague qu'il soupirait depuis plusieurs années sous le porche d'entrée du cabinet, y a été admis hier avec les plus grands honneurs. Elu aux Communes pour la première fois en 1968, le député de Windsor-Walkerville avait été constamment tenu à l'é-

cart de ces responsabilités dans le passé, pour la bonne raison que la région de Windsor avait déjà deux représentants au cabinet, MM. Eugene Whelan et Herb Gray. Cette fois, le premier ministre Trudeau a passé outre aux contingences régionales, accordant un troisième ministre à cette région.

Un autre nouveau venu appelé à l'avant-scène est le député de St-Henri-Westmount, M. Donald Johnston, qui accède à la présidence du Conseil du Trésor. Sa nomination n'a toutefois créé aucune surprise. Spécialiste en droit fiscal, ami intime de M. Trudeau, bien respecté par ses collègues du caucus, M. Johnston ne fait qu'enlever à Warren All-

mand le poste du cabinet réservé à la communauté anglophone de Montréal.

Ailleurs parmi la députation québécoise, seul le représentant de Drummond, M. Yvon Pinard, se voit accorder des responsabilités de première importance parmi les nouveaux visages. M. Pinard, que tout le monde destinait il y a une semaine à la présidence de la Chambre des communes en remplacement de James Jerome, devient le président du Conseil privé et à ce chapitre, leader du gouvernement en Chambre. M. Walter Baker occupait cette fonction sous le gouvernement Clark.

En Ontario, le député de York Centre, M. Bob Kaplan, a obtenu

une promotion intéressante en accédant au poste de solliciteur-général du Canada. Agé de 44 ans, M. Kaplan est avocat; il a été élu aux Communes pour la première fois en 1968 et il a été secrétaire parlementaire à la Santé et aux Finances. Il a travaillé activement et très ouvertement pour ramener John Turner sur la scène politique l'automne dernier, ce qui n'a pas empêché M. Trudeau de lui confier un poste au cabinet.

Deux autres nouveaux venus qui n'accèdent pas à des postes de premier ordre, mais qui sont appelés à monter rapidement: Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry), qui obtient le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigra-

tion, et Gerald Reagan (Halifax), l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse qui devient ministre du Travail et ministre d'Etat aux Sports.

Les responsabilités accordées aux autres nouveaux visages du cabinet sont de beaucoup moindre importance. Au Québec, les députés Pierre Bussières (Portneuf) et Charles Lapointe (Charlevoix) accèdent aux banquettes avant des Communes, mais à titre respectivement, de ministres d'Etat aux Finances et aux Petites entreprises. La marge de manoeuvre était limitée parmi les francophones, et M. Trudeau n'a pas cru utile, du moins pour le moment, d'accorder plus d'importance aux

éléments plus jeunes de son caucus québécois. En Ontario, il a agi autrement, laissant sur le carreau trois anciens ministres et appelant cinq nouveaux venus à des fonctions d'importance variable. Outre Bob Kaplan, deux autres torontois entrent au cabinet, soit Paul Cosgrove, l'ancien maire de Scarborough qui prend les Travaux publics, et James Fleming, qui devient ministre d'Etat au multiculturalisme. L'ex-maire de Cornwall, M. Ed Lumley devient ministre d'Etat au Commerce et Judy Erola, qui a défait le néo-démocrate John Rodriguez dans Nickel Belt, accède au poste de ministre d'Etat responsable des mines.

Les 32 élus au cabinet Trudeau

OTTAWA (PC) — Voici la liste des membres du conseil des ministres dont la composition a été rendue publique, hier à Ottawa, à l'occasion de la prestation du serment d'office du nouveau premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, en la présence du gouverneur général, M. Edward Schreyer.

MM. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre.

Allan Joseph MacEachen, vice-premier ministre et ministre des Finances;

Jean-Luc Pépin, ministre des Transports;

Jean Chrétien, ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre d'Etat chargé du Développement social;

John Carr Munro, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien;

Horace Andrew Olson, ministre d'Etat chargé du Développement économique;

Herbert Eser Gray, ministre de l'Industrie et du Commerce;

Eugene Francis Whelan, ministre de l'Agriculture;

André Ouellet, ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes;

Daniel Joseph MacDonald, ministre des Affaires des anciens combattants;

Marc Lalonde, ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources;

Raymond Joseph Perrault, leader du gouvernement au Sénat;

Roméo LeBlanc, ministre des Pêches et des Océans;

John Roberts, ministre d'Etat chargé des Sciences et de la Tech-

nologie et ministre de l'Environnement;

Mme Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social;

Jean-Jacques Blais, ministre des Approvisionnements et Services;

Francis Fox, secrétaire d'Etat du Canada et ministre des Communications;

Gilles Lamontagne, ministre de la Défense nationale;

Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale;

Hazen Robert Argue, ministre d'Etat (Commission canadienne du blé);

Gerald Reagan, ministre du Travail et ministre d'Etat (Sports);

Mark MacGuigan, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures;

Robert Phillip Kaplan, solliciteur général du Canada;

James Sydney Fleming, ministre d'Etat (Multiculturalisme);

William Rompkey, ministre du Revenu national;

Pierre Bussières, ministre d'Etat (Finances);

Charles Lapointe, ministre d'Etat (Petites entreprises);

Edward Lumley, ministre d'Etat (Commerce);

Yvon Pinard, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada;

Donald Johnston, président du conseil du Trésor;

Lloyd Axworthy, ministre de l'Emploi et de l'Immigration;

Paul Cosgrove, ministre des Travaux publics;

Judy Erola, ministre d'Etat (Mines).



Deux des hommes forts du nouveau régime Trudeau, en compagnie de leur chef, MM. Allan MacEachen et Jean Chrétien, respectivement ministre des Finances et de la Justice.

Cinq ministres reprennent leur poste

SUITE DE LA PAGE A 1

Relations fédérales-provinciales.

Deux ex-ministres ontariens qui avaient été exclus du cabinet pendant un certain temps, John Munro et Herb Gray font un retour en force en récoltant respectivement les Affaires indiennes et l'Industrie et Commerce. André Ouellet revient à ses anciennes amours en retournant à la direction du ministère de la Consommation et des Corporations mais se voit également confier les Postes.

Parmi les ministres ontariens qui ont échappé à la défaite en mai ou qui sont revenus en février soulignons John Roberts qui devient ministre d'Etat chargé des Sciences, de la Technologie et de l'Environnement ainsi que Jean-Jacques Blais qui sera aux Approvisionnements et Services.

Un groupe de ministres revient au point de départ; ainsi Eugene Whelan reprend son por-

tefeuille de l'Agriculture, Dan MacDonald celui des Anciens combattants (poste fusionné à la Défense sous les conservateurs) et Roméo LeBlanc retourne au ministère des Pêches et des Océans. Le sénateur Raymond Perreault demeure leader du gouvernement au Sénat, poste qu'il occupait avant mai dernier, et Monique Bégin conserve la Santé et le Bien-être social.

Quelques-uns des fidèles changent de fauteuils mais aucun d'entre eux ne subit de pertes ce faisant; l'ex-ministre des Postes, Gilles Lamontagne, passe à la Défense, Francis Fox accède aux Communications tout en étant Secrétaire d'Etat et Pierre De Bané succède au ministre Marcel Lessard à l'Expansion économique et régionale.

A part M. Lessard, qui ne s'était pas représenté lors des dernières élections, un seul des ex-ministres québécois du cabinet est exclu, il s'agit de Warren Allmand qui cède sa place à Donald Johnston. Celui-ci pren-

dra en mains la présidence du Conseil du Trésor.

Dans l'Ouest

N'ayant fait élire que deux députés à l'Ouest de l'Ontario, M. Trudeau se trouve dans la même situation que M. Clark était face au Québec et la solution qu'il a adoptée est la même.

Chose un peu surprenante cependant il n'a retenu qu'un des deux élus pour former son cabinet, soit Lloyd Axworthy, de Winnipeg, à qui il confie le ministère de l'Emploi et de l'Immigration autrefois détenu par Bud Cullen de Sarnia, un des exclus.

C'est aux sénateurs Andrew Olson, Ray Perrault et Hazen Argue, (ancien député CCF), que reviendront la tâche de faire entendre la voix de l'Ouest. M. Argue se voit attribuer le nouveau poste de ministre d'Etat à la Commission canadienne du blé; et M. Olson, ex-ministre de l'Agriculture, celui de ministre d'Etat au Développement économique.

Parmi les nouveaux venus qui obtiennent des charges importantes dès leur arrivée il y a évidemment l'ancien premier ministre de Nouvelle-Ecosse, Gerald Reagan, qui est nommé ministre du Travail et ministre d'Etat aux sports; Mark MacGuigan, un des trois ministres de la ville de Windsor, qui obtient le prestigieux fauteuil des Affaires extérieures; Robert Keplan, de Toronto, prend celui de Solliciteur général et Yvon Pinard, de Drummondville, la présidence du Conseil privé.

Mis à part le Torontois Paul Cosgrove, qui est ministre des Travaux publics, les autres recrutés qui accèdent au cabinet le font en se voyant octroyer des postes de moindre importance qui laissent présager un remaniement à brève échéance. C'est le cas de William Rompkey, au Revenu, des ministres d'Etat Pierre Bussières, Charles Lapointe et Edward Lumley et Judy Erola.



Jean-Jacques Blais et Monique Bégin retournent au cabinet.

Cinq anciens ministres ont dû céder leur place

par Gilles PAQUIN de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La plupart des membres du cabinet Trudeau ont de nouveau été invités à faire partie du conseil des ministres hier mais cinq de leurs anciens collègues ne seront pas de la partie.

Le cas le plus étonnant est celui du député de London-Ouest Judd Buchanan qui était autrefois président du Conseil du trésor mais surtout ministre politique, c'est-à-dire dispensateur des faveurs du parti, en Ontario. M. Buchanan aurait été de ceux qui souhaitaient remplacer M. Trudeau avant la dernière campagne électorale.



Un oublié, Bryce Mackasey. photo UPC

Soucieux de refaire l'image de son gouvernement en Ontario, M. Trudeau a aussi laissé pour compte trois autres ex-ministres de cette province.

L'ancien titulaire des Relations fédérales-provinciales John Reid de Kenora-Rainy-River a vu son poste disparaître dans la nouvelle version du cabinet et a été remplacé par une femme, Judy Erola, également du nord de la province.

Deux autres ministres qui avaient été défaits dans le passé mais qui étaient parvenus à se faire réélire, Bryce Mackasey et Bud Cullen, siègeront dorénavant comme simple député après avoir détenu respective-

ment le ministère des Postes et celui de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration dans le dernier gouvernement libéral.

Enfin l'ex-ministre de la Consommation et des Corporations Warren Allmand, député de Notre-Dame-de-Grâce, est le seul élu du Québec qui n'a pas retrouvé son siège au cabinet si on fait exception de Jeanne Sauvé qui a été promue à la présidence de la Chambre.

Notons que M. Trudeau a déjoué les prophètes qui annonçaient le choix de Bob Bockstael de Winnipeg, ne retenant que l'un de ses deux députés élus dans l'Ouest, Lloyd Axworthy, parmi ses ministres.



Le nouveau ministre de l'Énergie, Marc Lalonde, et son chef Pierre Trudeau. photo Jean Goulet, LA PRESSE



Même si c'était un grand jour pour leur père, les trois fils du premier ministre Trudeau baillaient d'ennui hier, lors de la cérémonie d'assermentation du nouveau gouvernement libéral. téléphoto UPC

Marchand dirigera le Sénat

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a annoncé hier la nomination de M. Jean Marchand à la présidence du Sénat.

M. Marchand, âgé de 62 ans, succède au sénateur Allister Grosart, qui a assumé la présidence de la Chambre haute sous le gouvernement Clark.

M. Marchand a été nommé au Sénat le 9 décembre 1976, après sa défaite à l'élection provinciale au Québec du 15 novembre de la même année.

Il avait précédemment démissionné de son siège aux Communes, représentant la circonscription de Langelier, qu'il occupait depuis 1965.



Réactions diverses des premiers ministres

Les ministres «économiques» bien accueillis

OTTAWA (PC, UPC) — A peine les membres du cabinet Trudeau avaient-ils prêté serment hier que déjà un ancien ministre conservateur faisait entendre ses critiques.

L'ancien solliciteur général Allan Lawrence a déclaré qu'il était déçu de la composition du nouveau cabinet.

«Même si on note du sang neuf, il est évident que le Canada sera à nouveau contrôlé par la vieille garde, la même clique».

Un autre député conservateur, Walter Baker, a abondé dans le même sens, déclarant: «Les vedettes sont les mêmes, seuls les acteurs de soutien ont changé».

Pourtant, certaines sources politiques à Ottawa interprétaient les nominations d'hier comme un déplacement vers la gauche, notamment celle d'Allan MacEachen aux Finances et celle d'Herb Gray à l'Industrie et au Commerce.

Du côté néo-démocrate, Lorne Nystrom a soutenu qu'avec les mêmes hommes aux postes clés, le nouveau cabinet ne pourra que suivre les mêmes directions que précédemment.

À Moncton, le chef du gouvernement du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, s'est dit surpris des postes offerts aux représentants des provinces de l'Ouest.

«J'aurais cru que M. Trudeau leur donnerait des postes plus importants», a-t-il déclaré, tandis qu'à Victoria, le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Bennett, se réjouissait de la nomination du sénateur Ray Bulloch au cabinet. Selon lui, la présence de M. Ter-

rault au sein du précédent cabinet libéral avait permis la signature de nombreuses ententes entre sa province et Ottawa.

À Halifax, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Buchanan, estime que son gouvernement sera en mesure de coopérer avec le nouveau ministre du Travail, Gerald Regan, son ancien adversaire.

Quant à Allan Blakeney, de la Saskatchewan, il s'inquiète de la nomination de Jean-Luc Pépin aux Transports, déclarant que M. Pépin n'est pas suffisamment au courant des problèmes particuliers de l'Ouest.

Au Manitoba, le premier ministre conservateur, Sterling Lyon, s'est empressé de féliciter M. Trudeau pour son choix, exprimant son désir de travailler en collaboration avec le nouveau gouvernement.

Dans les milieux d'affaires, les réactions ont été favorables, le président de la Chambre de Commerce du Canada, Sam Hughes, se réjouissant de la nomination de M. MacEachen aux Finances, et le président de l'Association des manufacturiers de pièces d'automobiles, Pat Lavelle, étant très favorable au choix de M. Herb Gray à l'Industrie et au Commerce.

Dan Horigan, le président de l'Organisation des petites entreprises, est content de la nomination de Donald Johnston au Conseil du trésor, tandis que le président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, John Bulloch, est satisfait du cabinet dans son ensemble.



Tandis que le nouveau cabinet libéral prêtait serment, hier, des téléphonistes de Bell Canada en grève manifestaient devant la résidence du gouverneur général. téléphoto PC

Les femmes, majorité sous-représentée

À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Peu choyée dans le dernier cabinet libéral, les femmes se sont vues hier réduire encore la place qui leur est accordée au sein du Conseil des ministres. On ne sait si c'est sa façon à lui de contribuer à la Journée internationale des femmes du 8 mars. Chose certaine, le fait que M. Trudeau n'invite que deux députés de sexe féminin à prendre la relève des trois qui y participaient avant la défaite du mois de mai ne rehaussera guère sa popularité auprès de cette moitié de l'électorat.

On a fait grand état de la sous-représentation de l'Ouest, mais ces électeurs qui ont boudé le parti ministériel se retrouvent tout de même avec quatre ministres alors qu'ils ne comptent que le quart de l'électorat et que les femmes, qui votent en aussi grand nombre que

les hommes pour les libéraux et qui composent 50 pour cent de l'électorat, n'ont droit qu'à deux sièges. Pourtant ce parlement compte plus de femmes que tous les précédents. Heureusement que Jeanne Sauvé a succédé à James Jerome à la présidence des Communes... ça permettra d'oublier puisqu'elle passera à la télévision plus souvent que tous les autres députés.

Elles n'étaient peut-être pas nombreuses à faire leur entrée au cabinet, mais plus de 500 d'entre

elles sont venues rencontrer le nouveau ministre des Communications pour lui transmettre un message on ne peut plus clair. Le groupe a été tenu en respect à la barrière du palais du gouverneur général puisqu'il s'agissait des téléphonistes en grève de Bell Canada. Une des affiches qui portaient les grévistes visait pourtant dans le mille. «Pierre sois juste-pouvait-on y lire. L'abonné répondra-t-il?»

Et ce référendum?

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, qui s'est réservé, en

abolissant, la responsabilité des relations fédérales-provinciales, a déclaré hier qu'il ne se sentait pas gêné par la loi référendaire québécoise, qui force les parties à travailler sous le parapluie du oui ou du non. «Ça ne concerne que les dépenses... ça ne m'empêchera pas de parler où et quand je le voudrai», a-t-il répondu à une question à ce sujet. M. Trudeau a indiqué qu'en tant que Québécois, il est toujours intéressé à convaincre ses concitoyens à voter «non», et à aider le Québec à mieux comprendre le Canada et vice-versa.

Pépin: l'éternel optimiste

Que l'on soit d'accord ou non avec lui, il faut lui accorder une chose: Jean-Luc Pépin est optimiste. Nommé hier aux Transports après avoir déclaré pendant deux semaines qu'il était très intéressé par les relations fédérales-provinciales, M. Pépin a annoncé qu'il continuerait de se battre pour défendre les idées contenues dans le rapport Pépin-Robarts. «Je ne suis pas fanatique», a-t-il néanmoins ajouté, en expliquant qu'il faut parfois utiliser les méthodes diplomatiques pour faire avancer les grandes causes.

Lalonde et Lougheed

Le nouveau ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, ne s'attend même pas à des relations cordiales avec le shéik de l'ouest canadien, le premier ministre Peter Lougheed de l'Alberta. «M. Lougheed a toujours refusé de parler à toute autre personne que le premier ministre du Canada sur ce sujet et je ne pense pas que cela change», a déclaré M. Lalonde qui persiste à dire que la hausse du prix de l'essence sera inférieure à \$4 le baril cette année. M. Lalonde aura de la difficulté à éviter d'être perçu comme un représentant des intérêts de l'est dans ses négociations.

Le cabinet Trudeau a cinq représentants des Maritimes, 11 du Québec, 12 de l'Ontario et un seul élu pour l'Ouest. Ça penche un peu vers l'Est!

par Gilles PAQUIN et Gilbert LAVOIE

D'autres coups de théâtre dans la construction

par Pierre VENNAT

On continue de «jouer dur» dans la construction où les coups de théâtre se multiplient depuis quelques jours:

- des vandales se sont introduits en fin de semaine dans les locaux d'Anjou où devait aménager, d'ici à la fin du mois, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec et ont tout saccagé sur leur passage, causant pour quelque \$40,000 de dommages;

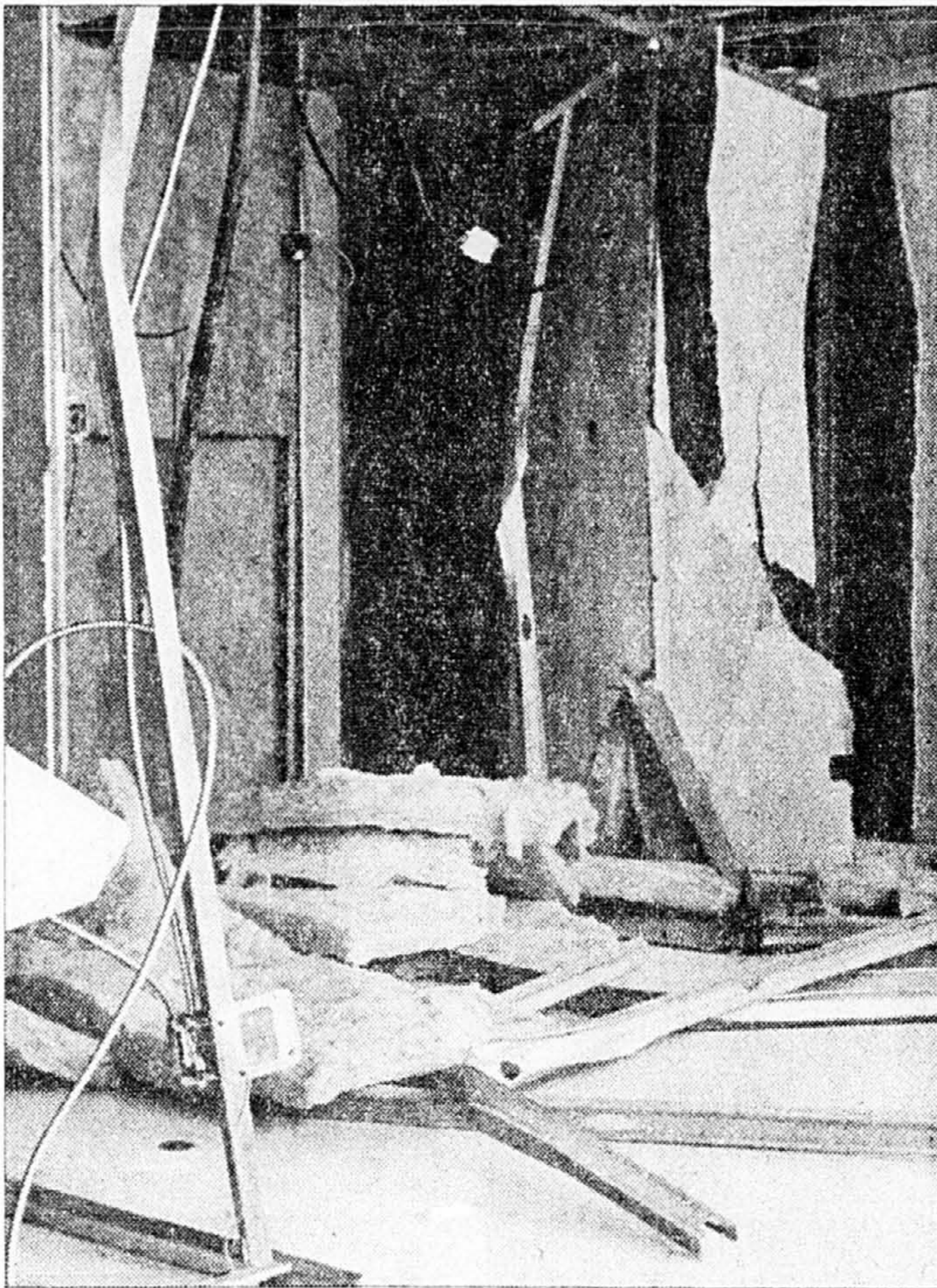
- par ailleurs, MM. Gérard Beaudry et Guy Van de Weghe, tuteurs gouvernementaux désignés pour surveiller la bonne marche des opérations au «local 144» des plombiers, ont signifié hier que le comité de négociation proposé par André «Dédé» Desjardins n'a aucune valeur et ne fera l'objet d'aucune forme de reconnaissance;

- enfin, au ministère de la Justice, on a confirmé hier que des enquêtes policières sont actuellement en cours sur le saccage des locaux de l'AECQ, sur l'assemblée des plombiers de la semaine dernière et sur les agissements de M. Desjardins et certains de ses acolytes. On sait que la semaine dernière, en rapport à d'autres dossiers, le gouvernement a porté 22 chefs d'accusations contre M. Desjardins et certains de ses ex-acolytes pour des extorsions totalisant une somme de \$370,000.

L'AECQ n'entend pas céder

De toute façon, même si des débrayages sporadiques se produisent sur certains chantiers, notamment à Québec, suite au passage «d'escouades volantes» souvent constituées de travailleurs de la construction en chômage qui visitent les chantiers, l'AECQ n'a pas l'intention, de dire hier à LA PRESSE son directeur général, Michel Dion, de céder au chantage.

Si des pourparlers «officieux» ont lieu ou auront lieu cette semaine, de façon à régler quelques



Les locaux de l'AECQ ont reçu de la visite «tapageuse» et sont dans un piteux état.

points en litige avec certains syndicats, qui sont tout près d'une entente, il n'est cependant pas question de rouvrir les négociations comme telles à aucune table, l'AECQ est très ferme là-dessus.

Déjà, les unions locales suivantes ont accepté les offres patronales et touchent donc l'augmentation de 30 cents l'heure consentie par l'AECQ aux syndicats qui ont dit oui à l'offre patronale: les peintres, les monteurs d'acier de

structure, les serruriers de bâtiment, les plâtriers, les cimentiers-applicateurs, les carolifugeurs, les ferrailleurs, les ferblantiers, les couvreurs, les chaudronniers, les mécaniciens de chantier, les monteurs de ligne et quelques locaux de journaliers (manoeuvres).

Par ailleurs, M. Dion s'attend à un accord d'ici peu avec le Syndicat de la Côte-Nord et la CSD. Mais les ponts semblent être rompus avec la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité.

Quant aux tuteurs Beaudry et Van de Weghe, dans leur déclaration rendue publique hier par le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, en plus de désavouer les plombiers du groupe Desjardins-Jean-Claude Bureau, ils font savoir que M. Robert Roy continuera à diriger les négociations pour le local 144 et que «si M. Roy doit, à nouveau, consulter ses membres afin de connaître leur opinion sur l'acceptation ou le rejet des offres patronales, cette consultation aura lieu dans l'ordre, par scrutin secret, même si la présence de très nombreux policiers est nécessaire pour que cette consultation se fasse de façon civilisée.

«Qu'il nous suffise de dire, en terminant, que la corruption et le banditisme ont notamment diminué dans ce local syndical depuis l'imposition de la tutelle gouvernementale. Il faut, toutefois, continuer d'être très vigilants parce que beaucoup de membres du 144 ont vécu la période dénoncée par la Commission Cliche et l'ont même animée. Quelques membres continuent de croire que cette période n'est pas révolue et ils espèrent qu'après la tutelle, ils pourront à nouveau faire régner le terrorisme et la corruption dans ce local syndical. Nous en sommes conscients et nous continuerons la lutte entreprise.»

La criminalité a grimpé de 18% au Québec en 79

par André CÉDILLOT

La Communauté urbaine de Montréal a connu en 1979 une hausse générale de la criminalité de 18 pour cent par rapport à l'année précédente, le nombre des infractions criminelles de diverses natures rapportées à la police passant de 136,172 à 160,749. Pres des deux tiers des crimes commis l'an passé sont considérés comme majeurs.

La Sûreté du Québec, qui dessert près des trois quarts du territoire québécois avec la police de la CUM, a appris LA PRESSE, a également enregistré 18 pour cent plus de plaintes criminelles, de 1978 à 1979, avec un grand total de près de 40,000.

Il est donc vraisemblable de conclure, d'après les données statistiques obtenues, que les taux d'augmentation de la criminalité relevés par les deux plus importants corps policiers de la province correspondent sensiblement à ce qui a prévalu dans tout le Québec.

Crimes majeurs

Selon le rapport de la police de la CUM, ce sont les crimes majeurs qui ont fait le plus important bond l'an dernier, alors qu'on en a répertorié 109,599 comparative-ment à 92,374 en 1978, soit une hausse de près de 20 pour cent. Comme on le précise dans le document, il ne s'agit toutefois que d'une augmentation de un pour cent par rapport à l'année record 1975 où l'on en avait dénombré 108,891.

Ce bilan pour cette même catégorie de crimes à la CUM est au moins le double, a-t-on appris, de celui enregistré par les policiers de la Sûreté du Québec qui est en moyenne de neuf ou dix pour cent. Si la SQ refusait, hier, de donner des chiffres plus précis, c'est que le Conseil des ministres n'avait pas encore pris connaissance du rapport annuel de statistiques que lui a soumis la direction de ce service de police.

Parmi les crimes dits majeurs relevés par la police de la CUM, en 1979, on note 74 assassinats (il y en avait eu 73 l'année précédente), 7,066 vols qualifiés, 34,860 vols de véhicules et dans les véhicules (ce qui constitue une hausse globale de 32 pour cent environ), 35,671 introductions par effraction, dont 23,633 dans les résidences privées, et 269 viols.

A quelques exceptions près, toujours d'après les renseignements obtenus, il semble que l'augmentation du volume des activités criminelles ait touché, mais à divers degrés, tous les districts administrés par la Sûreté du Québec et la police de la CUM.

Sur l'île de Montréal, c'est dans le centre-ville, où se trouvent bon nombre de succursales bancaires, qu'ont été commis le gros des 4,833 vols à main armée, en 1979. Par contre, la région nord-est l'emporte pour ce qui est des cambriolages dans les commerces et les domiciles.

Pourquoi?

Dans un article de la revue du service de police de la CUM paru en janvier dernier, le directeur des opérations, M. André De Luca, après avoir fait un bilan sommaire des efforts consentis pour lutter contre les criminels, ne se cache pas pour dire que les objectifs qu'avaient fixés les hauts dirigeants pour 1979 n'ont pas été atteints, à la suite de la hausse générale de la criminalité.

Le responsable des opérations à la police de la CUM impute à trois facteurs principaux la hausse de la criminalité sur le territoire montréalais, l'an dernier: la loi 24, qui, à ses dires, a largement miné le contrôle de la police sur les jeunes délinquants; la désobéissance ouverte de certains organismes aux lois civiles et enfin certaines considérations économiques, tel le chômage, l'inflation et le resserrement du crédit.

«L'UN refuse le rendez-vous fixé par Daniel Johnson»

Biron dira OUI pour que le Québec et le Canada vivent d'égal à égal

NDLR: Voici le texte intégral du discours prononcé hier après-midi à l'Assemblée nationale par M. Rodrigue Biron qui a annoncé sa démission comme chef de l'Union nationale et sa décision de se ranger dans le camp du OUI au référendum.

«Nous faisons actuellement une des luttes les plus importantes de toute l'histoire de la province de Québec. C'est la lutte en faveur de notre autonomie, c'est la lutte pour le respect de nos droits et de nos prérogatives, c'est la lutte pour la survie de la population de Québec, c'est la lutte en faveur des libertés populaires et parlementaires.»

Ce n'est pas Rodrigue Biron qui parle, mais un de ses plus illustres prédécesseurs, l'honorable Maurice Duplessis, le 4 octobre 1939.

Mon parti n'est plus ce qu'il a déjà été, hélas! mais, moi personnellement, je dois trop à mes ancêtres et à mes prédécesseurs pour devoir en arriver là.

Mes enfants attendent trop de moi pour que je me taise un seul jour de plus. Plutôt donc que de démissionner face à ce que je considère être des principes, plutôt donc que d'abandonner face à ce que je qualifie de défi exaltant; plutôt donc que de fuir ce que je crois être mes responsabilités d'homme, de citoyen, ...et après avoir consulté au préalable mes concitoyens et organisateurs de Lotbinière, ceux et celles à qui je dois mon plus beau titre de gloire, celui de député de Lotbinière, ...et après avoir élaboré ma décision avec ce qu'il y a de plus vrai pour un homme public sinon pour tous, les membres de ma famille... Monsieur le Président, à l'instant même, et parce que je l'ai voulu ainsi, du parquet de cette enceinte, j'officialise ma démission en tant que chef de l'Union nationale et je vous avise que dorénavant je siégerai comme député indépendant de Lotbinière.

Mes collègues-députés, les membres du conseil exécutif du parti, nos employés, ainsi que mes dévouées collaboratrices, mes loyaux collaborateurs et amis de tout instant s'attendent à cette décision depuis hier. Monsieur le Président, j'aurai

commis deux erreurs; pas celle d'avoir donné parmi les plus belles années de ma vie à l'Union nationale, ni celle de m'en retirer de la direction aujourd'hui... non... mais celle premièrement d'avoir cru que dans notre parti de l'Union nationale, il y avait de la place pour tous ceux qui veulent contribuer de leurs talents et de leurs énergies à l'édification du Québec; et celle deuxièmement, d'avoir cru qu'il pouvait être possible maintenant en 1980 et par respect pour ceux et celles qui paient des taxes, de faire de la politique... propre, qui ne soit pas que bêtement partisane, que bêtement et basement négative... «Naïf» m'ont dit dans leurs écrits certains vieux observateurs de la scène politique.

«Inspiré directement des péquistes»: a prêché celui des hommes publics au Québec dont il aura fallu le moins de temps dans l'histoire politique d'ici pour descendre de l'autel de la moralité publique aux mesquineries les plus partisanes.

«Traître» m'a lancé fort et de loin un ex-collegue et non le moindre.

«Non rentable» m'ont fait savoir certains en peine par ailleurs de définir une alternative qui soit elle vraiment rentable.

«Nouveau, enthousiasmant» m'ont soumis personnellement les jeunes de nos polyvalentes et de nos cégeps.

C'est que, Monsieur le Président, j'ai cru avec feu notre ex-collegue et votre ex-bras droit, l'honorable Jean-Guy Cardinal... en une union vraiment nationale: voilà au fond mon seul péché.

Que l'on me permette de reprendre ici les mots mêmes de Jean-Guy Cardinal parmi les plus sentis qu'il ait jamais formulés au temps où il aspirait à la direction de l'U.N., à savoir:

«Dans une union vraiment nationale, il y a la place pour tout le monde...»

«...Pour les souverainistes, oui, si ceux-ci veulent bien comprendre que la souveraineté ce n'est pas la révolution, le désordre, l'anarchie, mais bien la prise en charge par les Québécois de leurs responsabilités, et la réalisation ordonnée d'un objectif exaltant...»

«...Pour les nationalistes, oui, s'ils comprennent que le nationalisme ce n'est pas le racisme, mais simplement et lucidement la prise de conscience de leur personnalité et le respect de ce qu'ils sont...»

«...Pour les fédéralistes, oui, s'ils n'ont pas démissionné et s'ils acceptent de trouver avec nous le nouveau mode d'association qui nous permette de vivre avec et à côté de nos voisins des autres parties du Canada dans des conditions qui laissent au Québec toute possibilité de s'épanouir conformément à son histoire, à ses aspirations et dans la sauvegarde de son héritage culturel et linguistique.»

Cet objectif d'élaborer une union vraiment nationale, les responsabilités qui s'y rattachent, le défi exaltant qu'une telle union nationale appelle, les principes qui la sous-tendent, je ne pourrai hélas pas les vivre comme chef de l'U.N., ni comme chef d'un regroupement des forces conservatrices au Québec. Parce qu'il y a des échéances encore plus engageantes et plus urgentes.

L'Union nationale refusant, à mon avis, de se rendre au rendez-vous que lui avait fixé Daniel Johnson. Avec lui, avec son héritage et avec ceux qui ont cru en lui, je me battra donc, à compter de cet instant précis, avec, auprès et pour les tenants du «oui», du «oui» au Québec et du «oui» à l'avenir.

C'est l'industriel d'hier habitué alors à traiter d'égal à égal avec son homologue d'Alberta, d'Ontario ou des Maritimes en matière de métallurgie ou d'affaires en général, qui veut aujourd'hui, comme homme politique, que les Québécois soient traités dans les faits d'égal à égal pas plus mais pas moins, d'égal à égal partout au Canada et en toute matière.

«Donnez-moi mon butin», redirait Duplessis.

Désormais, clamerait Paul Sauvé, nous allons nous battre pour le «Québec d'abord», ajouterait Daniel Johnson.

Quant à moi, et j'achève ici mes propos, j'entends demeurer le même homme, honnête avec moi-même, avec les miens... reprenant, après quelques jours de repos et de calme que tous voudront

bien respecter, le bâton du pèlerin de la fraternité faisant appel au calme chez les uns et chez les autres, à la tolérance, au respect mutuel, car au lendemain de juin 1980, au lendemain du référendum, il faudra à nouveau vivre ensemble... Trop d'autres chantiers nous attendent, tel la relance économique qui m'est particulièrement chère, le scandale des taux d'intérêt, ou encore le spectre du chômage sans cesse présent chez trop de nos gens, ou encore enfin, les écarts de plus en plus grands entre les biens nantis et les moins fortunés, fardeau trop lourd pour trop de nos gens âgés, pour trop de nos mères de famille.

Mais en attendant, si l'on était nombreux à prendre un risque calculé et à faire un pas, un seul pas ensemble... c'est la solidarité des Québécois qui donnera force et vigueur à la fraternité à laquelle ils aspirent.

Trop souvent notre peuple est resté divisé sur les défis qu'il devait relever. Aujourd'hui, c'est un «oui» solidaire, collectif et entier qu'il doit exprimer sur son avenir.

Et, à mon avis, un tel cri du coeur, pour ne pas dire des tripes, c'est notre solidarité avec le «oui» qui assumera l'égalité Québec-Canada.

Michel, Bertrand, Yvon, Fabien, Serge et les autres, tous mes amis du Québec, mon «oui» est celui... de mon âme et de ma conscience.

Je ne suis plus chef de l'Union nationale, mais je suis Québécois... et comme le disait Daniel Johnson, le 17 janvier 1963:

«Il ne reste que deux options possibles, entre lesquelles il faudra choisir avant longtemps: ou bien nous serons maîtres de nos destinées dans le Québec et partenaires égaux dans la direction des affaires du pays, ou bien ce sera la séparation complète.»

C'est parce que je refuse la séparation complète que je dirai «oui» au référendum pour que nous prenions d'emblée cette dernière chance d'être «des partenaires égaux dans la direction de notre pays.»

A ceux auxquels Daniel Johnson dédiait son livre «Egalité ou



Biron dira OUI avec «son âme et sa conscience».

Photo Pierre Côté, LA PRESSE

indépendance», à ces jeunes du Québec héritiers du passé et artisans de l'avenir, j'offre mon «oui».

oui à l'identité québécoise, oui au devenir du Québec.

MERCI!

Rapport d'ici une semaine sur le décalage de \$500 millions dans les finances des commissions scolaires

par Germain TARDIF

Le vérificateur général du Québec remettra, d'ici une semaine, au ministre du Revenu du Québec son rapport sur une inspection qu'il a menée dans les livres d'une douzaine de commissions scolaires de la province afin de trouver la cause d'un décalage de quelque \$500,000,000 qui a été décelé entre les états financiers préliminaires et les états financiers réels de l'ensemble des commissions scolaires.

Ce décalage s'étale sur une période de quatre ans, à compter de 1976.

Au ministère des Finances, un haut fonctionnaire a déclaré à LA PRESSE qu'il ne s'agissait pas, du moins pour l'instant, de soupçonner qui que ce soit, ou toute commission scolaire que ce soit, d'action frauduleuse, les irrégularités pouvant plutôt résider dans les méthodes administratives ou dans la façon de faire les rapports administratifs.

S'il s'agit de mode erroné d'administration, des correctifs seront apportés et si, par ailleurs, on s'aperçoit que des détournements de fonds ou autres opérations du genre se sont opérés, des mesures seront prises, s'il y a lieu.

Parmi les irrégularités mises à jour, on cite, notamment, des cas d'administration du salaire des enseignants.

Echantillonnage

Pour effectuer sa vérification, le gouvernement a procédé par échantillonnage, choisissant une douzaine de commissions scolaires à travers le Québec. Le travail a débuté vers la fin de décembre et l'on compte le terminer à temps pour le discours du budget du ministre Parizeau. A la lumière des rapports reçus, le ministre annoncera alors les décisions du gouvernement concernant les correctifs à apporter aux méthodes de comptabilité.

Les autorités gouvernementales ont été passablement discrètes à ce sujet surtout au moment où les commissions scolaires traversent une période de contestation face à la loi 57 qui leur enlève des sources directes de revenus au profit des municipalités, leur enlevant ainsi une portion d'autonomie financière qu'elles possédaient jusqu'ici.

Si, en effet, en vertu de cette loi, les commissions scolaires sont désormais financées à 90 p. 100 par le gouvernement, celui-ci exigera une administration plus serrée de leurs finances.

ANNONCE

VOS ENFANTS ET LA SEXUALITÉ

L'adolescence est, pour les jeunes, une étape difficile et les parents doivent les aider à la franchir en leur parlant franchement de leurs responsabilités. Malheureusement, ils sont souvent embarrassés pour aborder le sujet de la sexualité avec leurs enfants. Dans Sélection du Reader's Digest de mars, vous trouverez quelques suggestions qui vous aideront à contourner ces difficultés. Avec l'évolution des mœurs, nos jeunes ont du mal à y voir clair et à se former des valeurs solides même si, à les entendre, on croirait qu'ils n'ont plus rien à apprendre. La sexualité reste un domaine délicat et important dans lequel ils ont besoin d'être guidés, de préférence par leurs parents. Lisez aujourd'hui même "Vos enfants et la sexualité" dans Sélection de mars. En vente dans tous les kiosques à journaux.

Faites affaire avec le N°1 dans la province

Votre concessionnaire **VOLVO MAZDA**



M. Alex Zucker
vice-président ventes



Mme Augustine Pellerin
représentante



M. Eddy Eid
représentant



M. René Grimard
représentant

JACAUTO L.TÉE

3612 boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux — 626-8120 (au nord du centre d'achats Fairview)

Au Canada, aucune autre ligne aérienne n'est supérieure à Air Canada. Incontestablement!



Air Canada est la seule ligne aérienne à desservir, de Montréal, 30 autres villes canadiennes.

Air Canada compte en moyenne, par jour, 550 décollages et atterrissages au Canada seulement, ce qui équivaut à un départ à toutes les 2.9 minutes.

Air Canada possède 105 appareils, soit la flotte la plus importante du Canada.

Air Canada ne craint pas les comparaisons avec les autres lignes aériennes canadiennes.

Plus que des mots, voici des faits

De Montréal (Dorval) à

Halifax

4 vols par jour, tous sans escale, le premier à 8h50, le dernier à 19h.

Calgary

au moins 6 vols par jour, dont 2 avec une seule escale à 7h et à 7h25, et le seul vol sans escale en début de soirée à 19h25.

Edmonton

au moins 5 vols par jour dont 1 avec une seule escale à 17h35.

Régina

au moins 3 vols par jour, le premier à 7h25 et le dernier à 17h.

Winnipeg

au moins 5 vols par jour, dont 1 sans escale à 18h25.

Ottawa

au moins 9 vols par jour tous les jours de la semaine, de 6h55 à 22h35.

Toronto

sur semaine, 14 vols. Rapidair et 4 vols réguliers par jour, sans escale, s'échelonnant de 6h50 à 22h. En week-end, 12 par jour. Quelle fréquence!

Vancouver

4 vols par jour dont le seul vol sans escale à être offert en début de soirée à 18h25.

Cet horaire est sujet à changements sans préavis.

Et nous allons également à...

Charlottetown, Fredericton, Gander, Moncton, Saint-Jean (N.-B.), Stephenville/Corner Brook, St-Jean (T.-N.), Sydney/Glace Bay, Yarmouth, Québec, Val d'or, Sept-Îles, Rouyn/Noranda, London, North Bay, Sault-Ste-Marie, Sudbury, Thunder Bay, Timmins, Windsor, Saskatoon, Victoria.

Ce coupon vous donne droit à un ensemble crayon-stylo Sheaffer d'une valeur de \$15.

Une exclusivité de Budget pour les passagers d'Air Canada. Il vous suffira de présenter ce coupon avec votre billet d'Air Canada. La prochaine fois que vous louerez une auto modèle compacte ou plus grand, chez Budget. Vous recevrez en retour un ensemble de crayon-stylo "White Dot" de Sheaffer d'une valeur de \$15. A tout compteur Budget participant dans les aéroports canadiens. Un seul coupon par location. En vigueur du 1er janvier au 31 mars 1980.



Budget

N'hésitez pas à communiquer avec votre agent de voyage ou avec Air Canada, au 931-4411, pour obtenir tous les renseignements qui faciliteront vos déplacements d'affaires.

Ony va? Ony va!

AIR CANADA

Dans votre intérêt

Le Montréal Trust répond à vos questions.

"Pourquoi payer pour émettre des chèques?"

"À mon avis, on ne devrait pas payer pour émettre des chèques. Après tout, les institutions financières utilisent à leur gré l'argent déposé dans les comptes de chèques sans pour autant verser d'intérêt (ou très peu). Il me semble qu'elles pourraient au moins accorder aux détenteurs le privilège de faire des chèques sans frais. J'aimerais bien avoir vos commentaires à ce sujet."

Voilà un sujet controversé, qui a même attiré l'attention de plus d'un mouvement de consommateurs tant ici qu'à l'étranger.

Pourtant, beaucoup d'institutions continuent de demander jusqu'à \$0.20 pour chaque chèque émis.

Au Montréal Trust, nous offrons un compte de chèques personnels qui permet au détenteur d'émettre autant de chèques qu'il le désire, sans frais. C'est là un avantage qui a rendu ce compte très populaire.

Pour revenir à votre question, disons que, si vous n'aimez pas payer pour l'émission de vos chèques, il vous reste un choix.

Les dépôts par la poste, c'est pratique.

"J'ai un compte Épargne-Plus au Montréal Trust dans lequel je fais des dépôts assez régulièrement. Malheureusement, je ne peux pas toujours me rendre à vos bureaux. Est-ce possible de faire ces dépôts par la poste?"

Bien sûr, et notre programme épargne par la poste vous facilite la tâche.

Nous mettons à votre disposition une pochette comprenant une formule de dépôt par la poste ainsi qu'une enveloppe affranchie et préadressée. Sur réception de votre dépôt, la pochette est remplacée et si vous nous envoyez votre livret d'épargne, nous pouvons le mettre à jour en même temps... sinon, nous serons heureux de le faire lors de votre prochaine visite.

Si vous avez des suggestions à faire pour simplifier davantage ces procédés ou les rendre plus pratiques, n'hésitez pas à nous le dire.

Nos services vous intéressent-ils? Parlez-nous-en.

Compte de chèques personnels
Épargne-Plus
Épargne "60 ou plus"
Certificats de placement garanti
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
Régime enregistré d'épargne-logement (REEL)
Fonds hypothécaire
Fonds de placement
Testaments et planification successorale
Exécution testamentaire
Prêts hypothécaires
Immobilier

Si vous avez des questions à poser, écrivez-nous, appelez-nous ou venez nous voir à l'adresse ci-dessous.

1, place Ville-Marie
Montréal, Québec
H3B 3L6
861-1681

Centre commercial Fairview
Pointe-Claire, Québec
H9R 1C3
695-5230

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis.



Rhodésie: Mugabe se dirige vers une majorité absolue

d'après Reuter, AFP et UPI

L'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF) de Robert Mugabe a remporté la majorité absolue aux élections de l'indépendance en Rhodésie, annonce-t-on de source sûre à Salisbury quelques heures avant la publication des résultats officiels.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises à travers le pays dans l'attente des résultats officiels et le gouverneur britannique Lord Soames ainsi que le chef de l'armée rhodésienne, le général Peter Walls, ont lancé des appels au calme sur les ondes.

Mugabe, un intellectuel socialiste de 55 ans, est désormais assuré de devenir le premier ministre du futur Zimbabwe et Lord Soames lui a demandé dès hier soir de lancer un appel au calme aux vainqueurs comme aux vaincus à la radio-télévision.

De source britannique ainsi que de source proche de Mugabe, on confirme que la ZANU-PF a remporté plus de 51 sièges sur les 80 réservés à la majorité noire de 7 millions dans le premier Parlement de Zimbabwe indépendant.

Le Parlement comptera 100 sièges, dont 20, réservés à la minorité blanche de 200.000 personnes, ont déjà été remportés par le Front rhodésien de l'ancien premier ministre Ian Smith. Selon les

résultats incomplets, Mugabe serait assuré de 59 à 60 sièges.

Vague surprise

La vague Mugabe a provoqué une vive surprise. La victoire de la ZANU-PF comme première formation politique du Zimbabwe était prévue mais non la majorité absolue. Des hypothèses de coalition avaient en outre été élaborées pour lui barrer la route du pouvoir.

Selon les chiffres disponibles la nuit dernière des huit centres régionaux où se déroule le dépouillement, le Front patriotique de Joshua Nkomo (PF), ancien allié de Mugabe au sein de la guérilla, arrive en deuxième position avec une quinzaine de sièges.

Mugabe et Nkomo n'en laisseraient donc que cinq ou six sièges au Conseil national africain unifié (UANC) de l'évêque Abel Muzorewa, ancien premier ministre noir, qui a déjà contesté la validité du scrutin échelonné sur trois jours la semaine dernière.

Cette contestation, relevant les actes d'intimidation commis durant la campagne électorale, est appuyée par le Front rhodésien d'Ian Smith. Pour Eddison Zvobgo par contre, le directeur de la campagne électorale de la ZANU-PF, les résultats obtenus jusqu'à la nuit dernière constituent «une giflle au visage de l'impérialisme».

Des observateurs du Common-



M. Robert Mugabe

wealth et de Grande-Bretagne ont conclu que le scrutin s'est déroulé de façon équitable malgré les actes d'intimidation. Sir John Boynton, commissaire électoral britannique, estime qu'il «réflète largement la volonté du peuple».

À Washington, le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance a déclaré que les rapports des observateurs «correspondent à notre propre évaluation selon laquelle les résultats du scrutin refléteront

la volonté du peuple du Zimbabwe».

Mugabe a déjà déclaré que même si la ZANU-PF remportait la majorité absolue, il formerait une coalition avec le PF de Nkomo, comme le souhaitent d'ailleurs les Etats africains «de première ligne» (Angola, Mozambique, Zambie, Botswana et Tanzanie).

Zvobgo a confirmé que Mugabe cherchera une coalition avec Nkomo. «Nous étions alliés durant la guerre, nous serons alliés dans la paix», a-t-il dit. Willie Musarurwa, porte-parole de Nkomo, s'est prononcé pour la poursuite de l'alliance Nkomo-Mugabe.

Nkomo avait conservé ses options ouvertes mais l'ampleur de la victoire de Mugabe ne lui laisse plus grand choix. «L'alliance du Front patriotique reste intacte malgré certaines tensions et la coalition sera naturelle», a précisé Musarurwa.

Lord Soames a indiqué pour sa part qu'il oeuvrerait en faveur d'un gouvernement élargi «capable d'amener la réconciliation». Mugabe a déjà invité Soames à rester pour surveiller la mise en place du nouveau régime et pour rassurer les Blancs sur leur avenir.

Pour l'instant, c'est la peur chez cette minorité blanche qui voit 90 années de suprématie dans cette dernière colonie britannique en Afrique tirer à sa fin.

Tué par erreur

d'après AFP, Reuter et UPI

Une erreur a coûté la vie hier à un avocat espagnol, mitraillé dans sa voiture par un individu qui, selon la police, visait le président honoraire de la communauté juive de Madrid, M. Max Mazin.

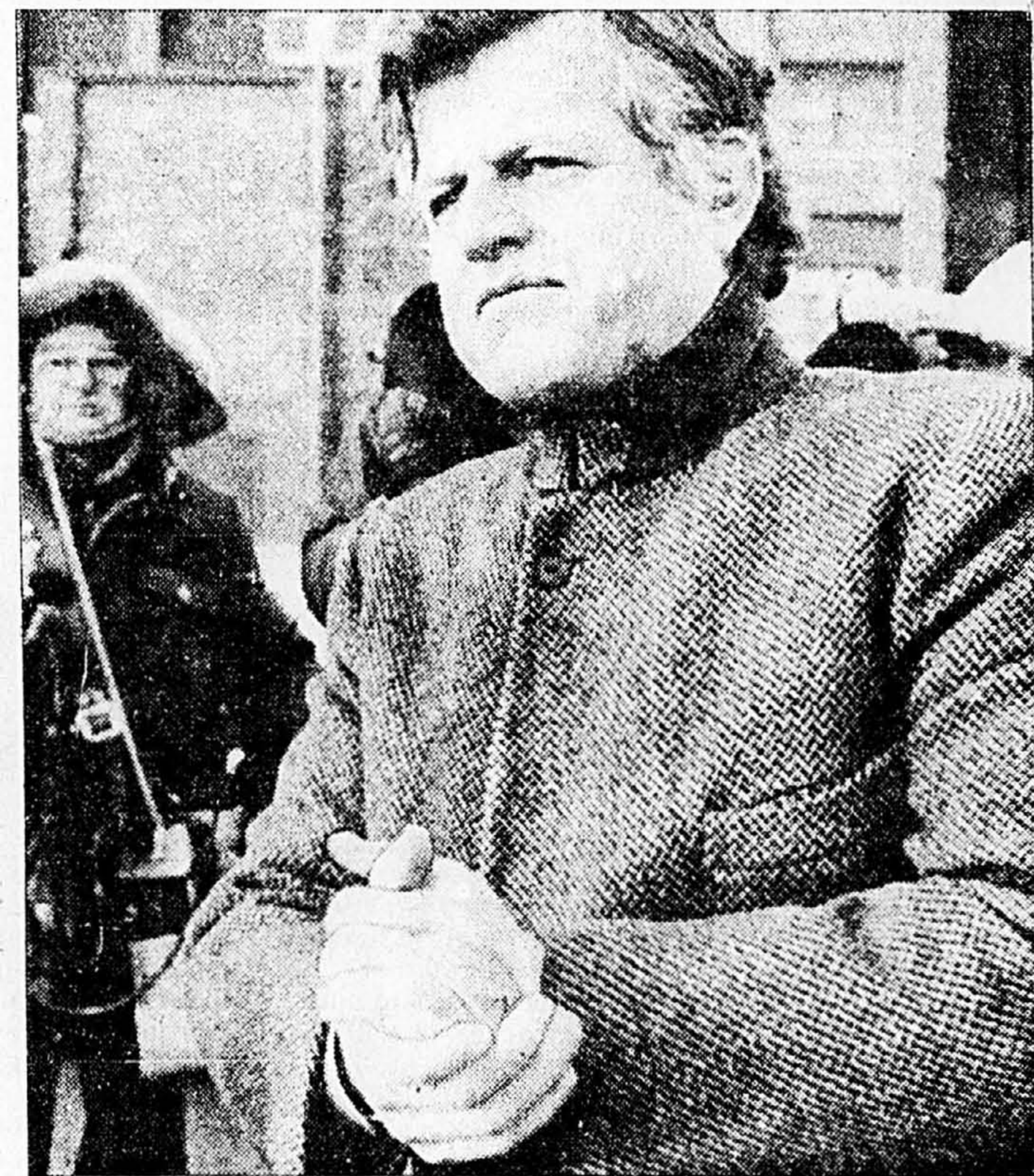
L'avocat Adolfo Coteló Villareal, 50 ans, directeur d'un studio de doublage cinématographique, venait d'assister à la messe et avait pris dans sa voiture deux de ses neuf enfants devant son immeuble pour les conduire à l'école. C'est alors qu'un jeune homme barbu s'est approché de la vitre du conducteur et a tiré une rafale d'arme automatique. Me Villareal a été tué sur le coup tandis qu'une de ses fillettes, Maria Theresa, 7 ans, a été sérieusement blessée par le verre brisé d'une vitre du véhicule.

Des policiers ont arrêté peu après le meurtrier, un homme ne parlant pas espagnol qui, en plus d'une mitraillette, était armé d'une grenade. Ils ont découvert dans sa chambre d'hôtel

un passeport délivré dans l'émirat d'Oman au nom de Saïd Ali Salman, 27 ans. Dans le passeport, les policiers, sur qui l'individu a tenté de tirer, devaient trouver la photographie de M. Max Mazin, un riche industriel, qui avait été président de la Communauté juive espagnole jusqu'en 1970 et dont il était depuis le président honoraire.

M. Mazin, également cofondateur d'une importante association d'employeurs en Espagne, est aussi le président de la section espagnole de l'organisation juive internationale Bnai Brith; il soulignait peu après qu'il avait déjà reçu des menaces.

Du fait que M. Mazin habite le même immeuble que la victime incite la police espagnole à penser qu'il était la vraie cible du tueur. Peu après, le bureau de l'Organisation pour la libération de la Palestine à Madrid a condamné cet assassinat par cet homme qui prétend être d'origine palestinienne.



Téléphoto UPI

Le sénateur Kennedy, grippé et grelottant, se frotte les mains pour se réchauffer. Il livre aujourd'hui une importante bataille dans son propre fief.

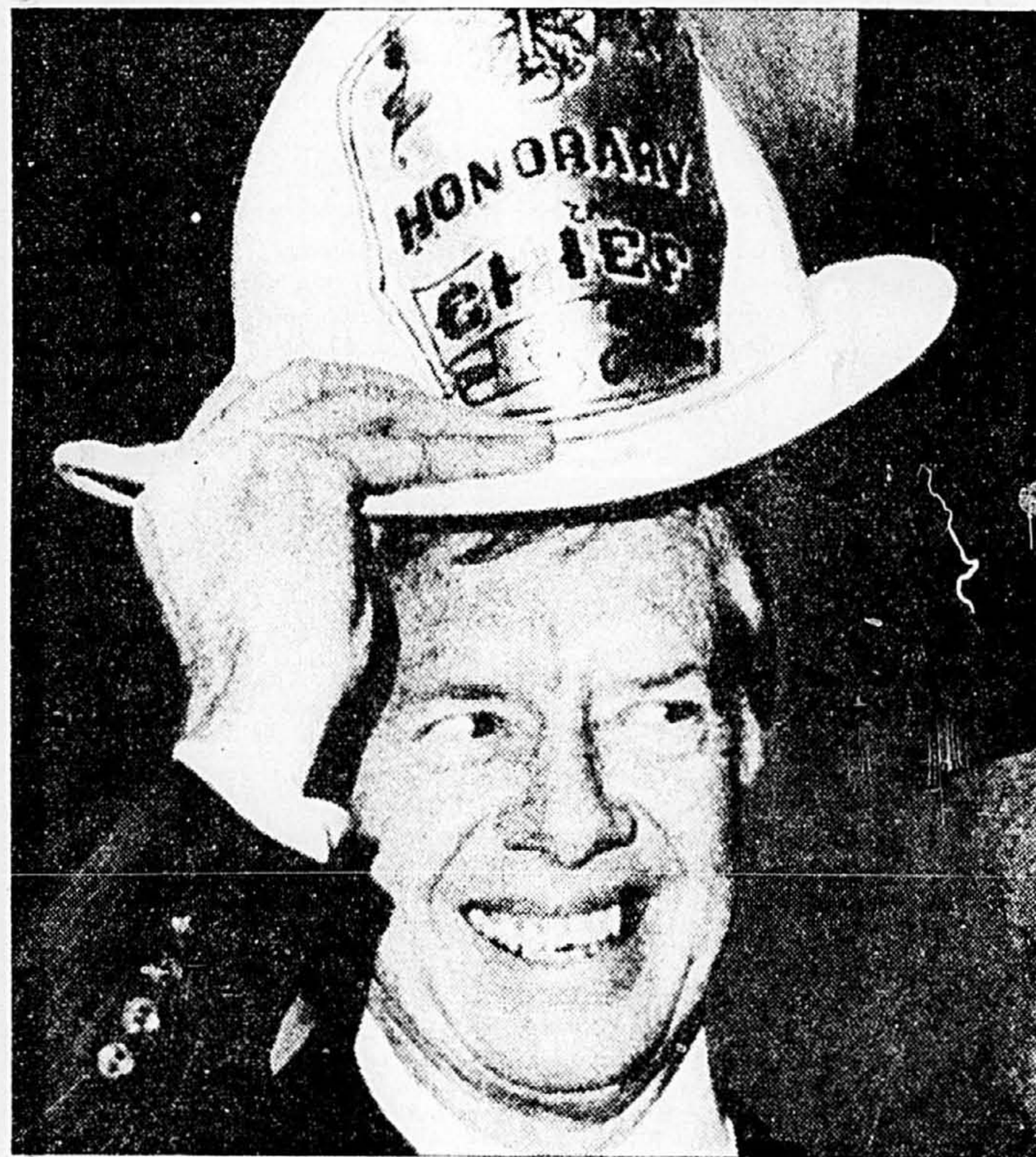
années d'indifférence» face aux problèmes des villes, de l'habitation, de la santé, de l'éducation et de l'emploi.

Du côté républicain, Ronald Reagan semble bien placé pour devancer George Bush au Massa-

chusetts et cette éventualité pourrait inciter Gerald Ford, l'ancien président, à se lancer dans la course aux présidentielles. Il a déjà déclaré que Reagan était trop conservateur pour gagner les élections.

Les primaires dans le Massachusetts et le Vermont

Journée décisive pour Kennedy



Téléphoto UPI

Jimmy Carter, confiant que les primaires l'avantageront de nouveau, coiffe en souriant le casque de chef honoraire des pompiers de New York à la Maison-Blanche.

Nouveau rendez-vous

d'après AFP, Reuter et UPI

Le gouvernement colombien et les guérilleros du «Mouvement du 19 avril» reprendront aujourd'hui le dialogue pour tenter de résoudre la prise d'otages à l'ambassade dominicaine de Bogota.

Les pourparlers, a-t-on précisé hier, se dérouleront de nouveau dans la camionnette garée devant l'ambassade. A la suite de la première rencontre qui a eu lieu dimanche, les observateurs sont enclins à considérer cette tentative comme un échec. Néanmoins, le ministre colombien de la Justice, M. Hugo Escobar, a réaffirmé hier que le gouvernement colombien a pour but essentiel de protéger la vie de près de 40 personnes

séquestrées dans la chancellerie dont une vingtaine de diplomates.

Le ministre a toutefois ajouté que «le gouvernement doit également préserver les institutions et ne pas abandonner l'exercice de la souveraineté nationale». Quant au commando, il continue toujours d'exiger la libération de 311 détenus politiques et une rançon de \$50 millions. «C'est une situation très difficile et particulièrement complexe compte tenu de la loi et de la constitution colombienne», a souligné M. Escobar.

Il semble que gouvernement et guérilleros soient décidés à rester sur leurs positions et que le siège de l'ambassade dominicaine sera long.

Les USA ont fait erreur

WASHINGTON (Reuter) — Le président Jimmy Carter a déclaré hier soir que les Etats-Unis s'étaient trompés en votant en faveur de la résolution des Nations unies demandant à Israël de retirer ses colonies de peuplement dans les territoires arabes occupés.

Dans une déclaration publiée par la Maison-Blanche il a dit que les Etats-Unis auraient dû s'abstenir. Le vote des Etats-Unis, samedi, au Conseil de sécurité de l'ONU «ne représente pas un changement de notre position», souligne le communiqué de la Maison-Blanche.

ERNST HEINRICHSON, ancien nazi condamné le mois dernier à six ans de prison par le tribunal de Cologne pour avoir participé à la déportation de plus de 50.000 Juifs et communistes de France pendant l'occupation allemande, a été libéré sous caution. On apprend de bonne source que la caution de \$120.000 a été versée par dix habitants de Buerstadt, petite ville de Bavière dont Heinrichson était maire jusqu'au 11 février dernier.

SOVIÉTIQUES et Afghans ont détruit 80% des villages le long d'une des principales artères du pays en vue de s'assurer le contrôle des routes afghanes, rapporte un journaliste du London Observer. Cette route qui relie

chusetts envoie 111 délégués (sur 3.331) à la convention nationale qui choisira au mois d'août à New York le candidat du Parti démocrate. Pour l'instant, après le vote du New Hampshire, le président Carter en a 10 contre 9 au sénateur Kennedy.

George Bush et le sénateur Kennedy se sont hier tous les deux attaqués au président Carter dans un ultime effort pour se rallier quelques votes précieux de plus.

M. Bush a demandé à M. Carter d'être honnête en ce qui concerne les événements d'Iran: «Nous avons besoin de connaître la vérité qui se cache derrière la façade de l'activité diplomatique que le gouvernement prétend avoir déployée ces dernières semaines».

Pour sa part, Kennedy a déclaré que les Etats-Unis ne pouvaient pas se permettre «quatre autres

La détente entre les deux Blocs sérieusement amochée

d'après AP, AFP, UPI

Le chef de la diplomatie américaine a déclaré hier à l'intention des alliés des Etats-Unis que la détente dans les relations entre les deux blocs dépendait d'une forte réaction face à l'intervention soviétique en Afghanistan. Simultanément, à Moscou, un proche conseiller du président Brejnev a qualifié l'actuel gel des relations soviéto-américaines de grande menace à la paix et à l'existence même des Etats-Unis.

M. Cyrus Vance a demandé aux alliés occidentaux de ne pas hésiter dans leur opposition à l'invasion de l'Afghanistan et il a ajouté que les sanctions américaines resteraient au programme tant que les troupes soviétiques resteraient dans ce pays, c'est-à-dire passablement de temps.

Le Dr Georgy Arbatov qui est responsable de l'Institut (moscovite) des Etats-Unis et du Canada a écrit dans la Pravda que les Etats-Unis s'imaginent qu'ils peuvent se payer le luxe d'un ralentissement des relations

avec l'Union soviétique pour se rapprocher de la Chine.

«Personne n'a poussé les Etats-Unis à durcir leur politique étrangère, ils en sont les seuls responsables», affirme l'académicien que l'on sait être un des conseillers de Brejnev.

Les «tendances réalistes» qui avaient le dessus au début des années 70, ont fait place aujourd'hui à un «virage à droite du côté de l'intransigeance, de la haine et de la cruauté» qui passe à l'heure actuelle aux Etats-Unis pour la position la plus «patriotique, saine et réaliste», écrit le soviétique.

Le Dr Georgy Arbatov qui est membre suppléant du Comité central du PCUS, met en garde les Etats-Unis contre ce «retour à la guerre froide», qui représente, selon lui, le plus grand danger pour le monde entier, en tout cas pour les prochaines dix années, surtout à cause du «développement des moyens d'extermination».

Parlant à Chicago devant le

Conseil des Affaires étrangères de cette ville, le secrétaire d'Etat américain a précisé que la neutralisation de l'Afghanistan supposait d'abord le retrait des troupes soviétiques.

Pour ce qui est de la réponse occidentale à l'Afghanistan, M. Vance a rejeté toute idée de réaction apocalyptique préférant qualifier celle-ci de «prudente». Celle-ci est liée à la sécurité des pays de cette région et à l'accès aux ressources vitales de l'Occident. Il a en outre nié tout retour à la guerre froide de la part des USA.

«Nous ne demandons pas à nos alliés de démanteler le cadre des relations Est-Ouest», a affirmé M. Vance tout en répétant que détente et dissuasion étaient indissociables.

Au sujet des missiles nucléaires Pershing et Tomahawk en Europe, les Etats-Unis vont procéder avec célérité pour leur installation et le boycottage des Jeux de Moscou est une décision «irrévocable», a également précisé M. Vance.

hier que Tomseth ait eu des liens avec Forghan, dont huit membres ont été exécutés dimanche.

LA COUR SUPRÊME des Etats-Unis a refusé que soit rendue publique la transcription des conversations téléphoniques que Kissinger a eues de 1968 à 1977. La publication des 32.000 pages de texte était réclamé par des journalistes et des historiens sur la base de la loi sur la liberté de l'information. M. Kissinger souhaite que ces notes ne soient rendues publiques que dans 23 ans ou 5 ans après sa mort.

LA CHINE a procédé à un essai ballistique dans le Jilin, au Nord-Est du pays, et de source diplomatique, on estime qu'il

s'agit d'un engin de type CSS-3 (intercontinental à portée moyenne). Le missile aurait parcouru une distance de 4.050 km jusqu'au Sinkiang et la portée du missile serait de 6.500 km. La Chine a procédé à six essais du genre au cours de 1979 et le dernier essai marque un progrès important sur ceux-ci.

LES CADAVRES de 14 hommes, tués par balle dans la tête ou dans le dos, ont été découverts à San Salvador et à proximité. Ces assassinats n'ont pas été revendiqués. Quatre corps ont été découverts dans la capitale, et neuf autres dans la ville d'Ilopango, à une quinzaine de kilomètres plus à l'est. Les victimes sont des hommes âgés de 20 à 35 ans.

dépêches

LE CONSEIL national militaire qui a pris le pouvoir au Surinam a tenu hier sa première réunion avec le président Johan Ferrier. Cinq des huit membres, les trois autres étant retenus par d'autres tâches à accomplir, sont arrivés au palais présidentiel fortement gardé, chacun armé d'une mitraillette. Aucune décision n'a été prise ni sur la forme et la composition du nouveau gouvernement, ni sur le remaniement de la constitution.

EN RAISON de «la conclusion de l'accord séparé égypto-israélien», la Syrie a décidé de changer de drapeau, d'armoiries et

d'hymne national — qui étaient les mêmes que ceux de l'Egypte et de la Libye, membres de la Fédération des républiques arabes constituée en 1971. La Libye a changé de drapeau après la visite du président égyptien Sadate à Jérusalem en 1977.

CENT CINQUANTE passagers, citoyens israéliens et ressortissants étrangers, se sont embarqués hier soir à bord du Boeing 707 de la compagnie israélienne El Al qui effectue le premier vol commercial Tel Aviv-Le Caire. De nombreux passagers ont dit leur émotion d'être à bord de cet appareil. Le trajet durera 105 minutes, le couloir aérien direct qui devrait passer au-dessus du Sinaï, n'étant pas encore ouvert.

La fièvre référendaire grimpe; le 10 résiste

On pourrait peut-être comparer le débat sur la question référendaire aux Jeux olympiques de la politique. Non pas parce que les participants sont nécessairement des champions dans leur catégorie, mais plutôt parce que les médias électroniques se jettent sur le débat avec un enthousiasme qui n'a d'égal que celui que l'on manifeste généralement pour les sports.

Ainsi, dès ce soir, Radio-Canada entend couvrir les discours des trois chefs de parti dès 19h30 à la télévision. Le spectacle devrait durer trois heures.

Bien sûr, Radio-Québec sera également là. Dorénavant, et ce jusqu'à la fin du débat sur la question prévue pour le 20 mars, Radio-Québec consacra toutes ses soirées du mardi, mercredi et jeudi, de 19h45 à minuit trente au débat qui a eu lieu dans la journée. L'animateur de la soirée sera Simon Durivage.

On peut syntoniser Radio-Québec dès 19h ces trois soirs, alors que la soirée politique commence avec la retransmission de la période des questions.

Radio-Canada a adopté, pour les autres soirs du débat, la politique suivante. A 19h du mardi au jeudi, on aura une émission spéciale de 30 minutes qui nous donnera les grandes lignes du débat de la journée. Puis, à 23h22, on présentera un spécial d'une heure, donc plus complet, sur le débat du jour, qui fera un bilan. Ces deux émissions seront réalisées à Québec et animées à la télévision par Jean Ducharme et Daniel L'Heureux.

L'émission de 19h, toutefois, ne commencera pas avant jeudi soir. Elle sera intitulée *La question*.

Tout de suite après Miss Météo, Radio-Canada présentera quotidiennement *l'opinion*, d'une durée de cinq minutes et avec un invité différent chaque jour.

Quant au bilan de fin de soirée, il sera dès ce soir victime d'un retard: en effet, à 23h22, Radio-Canada présentera ce soir la *Coupe du monde*, la descente à skis de Lake Louise. Le sport ayant toujours eu préséance sur la politique à Radio-

Canada, le premier bilan, intitulé *La question référendaire* sera diffusé qu'à partir de 23h52.

Demain soir, par ailleurs, le bilan de fin de soirée durera 90 minutes. Ce qui compromettra très sérieusement les chances du chef-d'oeuvre d'Antonioni, *Blow-up*, qui devait commencer à minuit vingt. Mais un bon film a moins de poids qu'une émission politique.

Pas d'excès à TM

A Télé-Métropole, on n'est pas tombé dans l'excès quant à la couverture du débat référendaire. On se contentera de prolonger tous les soirs le bulletin de nouvelles de 22h30 de 15 minutes, pour faire le point.

Quant à Radio-Canada radio, elle consacra tous les soirs de débat l'émission *Aux vingt heures*, diffusée comme son nom l'indique à 20h. Certains soirs, l'émission sera prolongée.

Voilà pour le menu quotidien. Il faut ajouter à cela les émissions spéciales hebdomadaires prévues à l'occasion du référendum. *L'enjeu* qui revient vendredi soir prochain à 22h en tranches de 30 minutes, animées par Gil Courtemanche. Et *Oui ou non* qui a commencé sa carrière vendredi dernier et qui fera trois autres apparitions d'ici le référendum.

A Radio-Québec, les trois prochaines émissions de *L'Objectif* le dimanche soir seront consacrées au débat référendaire. Quant à TVA, il a entrepris vendredi dernier son émission *Référendum*.

Evidemment, ces chambardements priveront les téléspectateurs de leur menu habituel. Ainsi ce soir à 19h, les friands de Disney se retrouveront plutôt devant *L'âge de l'énergie*. *Télémag* a été démenagé demain soir à 21h30. *Winston McQuade* remplacera demain soir *Quelle famille*.

A Radio-Québec, seule l'émission *Babill-Art* a été reportée au vendredi soir. Les autres émissions normalement présentées les mardis, mercredis et jeudis sont toutes annulées jusqu'à la fin du débat. *Droit de parole* avec Matthias Rioux et Jean Cournoyer continuera d'être enregistrée, mais on ne la diffusera qu'une seule fois, soit les jeudis après-midi à 15h30.

MUSIQUE / LA SEMAINE

La nouvelle programmation de l'Orchestre symphonique

- Un hommage au centenaire Bartok et un hommage à Arthur Fiedler (de quoi rejoindre des publics extrêmement variés);
- la présentation d'une quinzaine des grandes symphonies du répertoire (dont trois grandes Neuvièmes: Beethoven, Bruckner et Mahler);
- pour la deuxième saison consécutive, une nouvelle série de huit concerts consacrés, chacun, à un compositeur;
- la venue à Montréal de célébrités telles que Kyril Kondrashine, Kurt Sanderling, Claudio Arrau, György Ligeti et Morton Gould;
- le retour de plusieurs vedettes: Zubin Mehta, James Galway, Itzhak Perlman.

Telles sont les grandes lignes de la programmation de la prochaine saison de l'Orchestre symphonique de Montréal, qu'a dévoilée hier son directeur artistique et chef, Charles Dutoit.

Cette saison 1980-81 sera la 47ème de l'OSM et la troisième de Dutoit comme directeur artistique.

De nouveau, les concerts seront répartis en trois grandes séries du soir, chaque concert étant donné le mardi et repris le mercredi, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. (Il y aura également une nouvelle série de concerts «familiaux» du dimanche après-midi, les «Concerts ESSO», dont la programmation sera annoncée plus tard.)

La série dite des «Grands concerts» comportera 12 programmes et non plus 14. La direction de l'OSM explique qu'une partie des services de l'orchestre passera la saison prochaine à l'accompagnement des productions du nouvel Opéra de Montréal et que, de toute façon, «cette série était trop longue; c'était d'ailleurs celle qui se vendait le moins bien». Le prix d'abonnement n'en sera pas réduit cependant et, dans le contexte économique actuel, on comprendra que la chose ne serait pas possible.

La série «Gala» ne change pas: il y aura de nouveau huit programmes consacrés, chacun, à un compositeur. Cette formule, l'initiative de Dutoit, a obtenu un succès inespéré.

Même nombre de programmes également dans la série «Du Maurier», c.-à-d. six concerts doubles, et même programmation populaire.

Hommage à Bartok

Comme je l'ai annoncé il y a quelque temps, Dutoit donne la vedette de la prochaine saison à Bela Bartok, figure majeure de la musique du XXème siècle, dont 1981 marquera le centenaire de la naissance. On entendra du Bartok (musique «moderne» mais, je m'empresse de préciser, parfaitement accessible!) dans les deux principales séries. Les trois Concertos pour piano (avec, respectivement, Peter Serkin, Stephen Bishop-Kovacevich et Jean-Philippe Collard comme solistes) et le deuxième Concerto pour violon (avec Itzhak Perlman) sont inclus dans les «grands concerts», alors que le programme tout-Bartok de la série «Gala» comportera la version de concert de l'opéra *A Kékszakállú Herceg Vára* («Le Château du duc Barbe-Bleue», avec Aage Haugland et Florence Quivar, et le Concerto pour deux pianos et percussions (orchestration, par le compositeur, de Sonate pour deux pianos et percussions).

Sous le thème «Les grandes symphonies», Dutoit a programmé une symphonie importante du répertoire à chacun des «Grands concerts» (ce qui n'est pas le cas cette saison-ci). Dutoit dirigera lui-même la neuvième de Beethoven, et l'*Inachevée* de Schubert, la *Cinquième* de Tchaikovsky, la *Rhénane* de Schumann, la *Première* de Mahler, la *Symphonie de psaumes* de Stravinsky et la troisième Symphonie, dite *Liturgique*, de Honegger. Six chefs invités compléteront l'affiche des «Grands Concerts»: Zubin Mehta (9ème de Bruckner), Stanislaw Skrowaczewski (7ème de Dvorak), Walter Weller (9e de Brahms), Jesus Lopez Cobos (1ère de Sibelius), James Conlon (Symphonie de Chausson) et Sylvain Cambreling (*Harold en Italie*, symphonie avec alto — soliste: Uri Mayer).

Aux solistes des Bartok déjà mentionnés s'ajoutent Claudio Arrau (*Empereur* de Beethoven), Gidon Kremer (Concerto pour violon de Sibelius), Lynn Harrell (Concerto pour violoncelle de Dvorak), Yo-Yo Ma (Concerto pour violoncelle en ré majeur de Haydn), Ken Noda (Concerto pour piano K. 491 de Mozart), le soprano Ute Vinzing (extraits de *Götterdämmerung* de Wagner) et,

comme international de Montréal, consacré cette année au piano.

En raison de l'importance que prendra l'hommage à Bartok, on a réduit à un seul événement le programme conjoint OSM-SMCQ selon lequel de grands compositeurs actuels viennent à Montréal pour l'exécution de leurs oeuvres par ces deux groupes. La saison prochaine, l'hommage ira au Hongrois György Ligeti, dont Dutoit dirigera *Lantano et Melodien*.

Au chapitre de la musique canadienne, un seul événement: la création de *Orion*, de Claude Vivier, commande de l'OSM.

La moitié de la saison

Dutoit dirigera la moitié des concerts, soit six des 12 «Grands concerts» et quatre des huit «Concerts gala». Dans cette dernière série, il s'est réservé les programmes suivants: Bartok (déjà mentionné), Berlioz (symphonie dramatique *Roméo et Juliette*), Prokofiev (Symphonie no 3 et deuxième Concerto pour violon, avec Peter Zazoufsky) et Mahler (neuvième Symphonie). Un programme Richard Strauss sera confié, comme on l'aura deviné, à Franz-Paul Decker (*Macbeth*, *Also sprach Zarathustra* et deuxième Concerto pour cor avec Barry Tuckwell). Le chef soviétique Kyril Kondrashine, maintenant établi dans l'ouest, dirigera un programme Tchaikovsky (Suite no 1 et *Symphonie Pathétique*), le chef allemand Kurt Sanderling fera un concert Schumann (4ème Symphonie et Concerto pour piano avec Bella Davidovitch), et Carlo Zecchi dirigera un programme Mozart (Symphonie no 28 et Concerto pour piano K. 456, avec Radu Lupu).

Les six programmes «Du Maurier» seront placés sous autant de thèmes: «Hommage à Fiedler», «Soirée Galway» (avec le célèbre flûtiste James Galway), «Soirée viennoise» (avec Decker), «Soirée espagnole» (Joaquin Achucarro, pianiste, dir.: Dutoit), «Soirée russe» (Ruggiero Ricci, violoniste) et «Soirée française» (Ida Haendel, violoniste).

Cette «Soirée française», que dirigera Uri Mayer, l'assistant de Dutoit, inaugurera la saison. Dutoit explique qu'à cette date-là (16 et 17 septembre), il dirigera l'Orchestre Philharmonique de Berlin.

De grands projets

Le directeur artistique de l'OSM a également annoncé qu'il est actuellement en pourparlers avec différents imprésarios, hommes politiques et hommes d'affaires pour des projets extrêmement importants pour le prestige et l'avenir de l'orchestre: un contrat d'enregistrement de trois ans avec la Decca-London (les premiers disques seront faits l'été prochain, à Montréal); une tournée dans l'Ouest du Canada et des États-Unis; un concert chaque année au Carnegie Hall de New York; une grande tournée de l'Europe en 1982-83 et, pour coïncider avec le 50ème anniversaire de l'OSM, en 1984: une tournée autour du monde.

Pour l'immédiat: une saison 1979-80 à compléter et une importante série de concerts l'été prochain, à l'église Notre-Dame, comprend toutes les symphonies et tous les concertos de Beethoven.

À lire samedi, dans notre cahier Arts et Spectacles: une interview avec Charles Dutoit.

La semaine musicale, en bref. A l'OSM, ce soir et demain soir («Grands concerts»), Jessye Norman chante la scène dramatique *Ch'io mi scordi di te... Non temer, amato bene*, de Mozart, et les *Vier letzte Lieder*, de Richard Strauss, et Dutoit dirige la première Symphonie, dite *Printemps*, de Schumann, et *Chroma*, de Clermont Pépin. Au Ladies' Morning Musical Club, jeudi, le Quatuor Alban-Berg joue le *Quartetsatz* en do mineur de Schubert, le Quatuor de Debussy et l'Opus 132 de Beethoven. Samedi soir, la Régie de la Place des Arts présente le Pittsburgh Symphony dirigé par André Previn, avec Horacio Gutiérrez, pianiste: Symphonie no 101 (*L'Horloge*) de Haydn, Concerto no 3 de Prokofiev et Symphonie no 1 de Shostakovich. Dimanche soir concert-bénéfice de l'OSM, avec le célèbre pianiste Maurizio Pollini dans les Concertos nos 2 et 3 de Beethoven.

Claude GINGRAS

Laissez-vous aller, et voyez... 18 ANS Adultes

GERARDO LAMIANO présente GEORGINA SPELWIN

FOR RICHER FOR TOOPER

2e film érotique en couleurs

EVE Des 10h

Démangeaison rectale vite soulagée

Si vous recherchez un remède efficace aux hémorroïdes à démangeaison, voici une bonne nouvelle. Un laboratoire réputé a découvert une substance cicatrisante qui soulage rapidement douleurs et démangeaisons, et même réduit les hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation.

Cette substance aux effets si bienfaitsants se nomme la Bio-Dyne: elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H, et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H

OUI, LA CRITIQUE EST UNANIME!

La compagnie dent de lion

La COMPLAINTE des HIVERS ROUGES

de ROLAND LEPEAGE mise en scène MICHELLE ROSSIGNOL

CE SOIR 20 h 30 SAMEDI 19 h et 21 h 30

Denis Bouchard André Lachapelle
Benny Girard Denise Moric
Germain Houde Mark Tilo
Raymond Lévesque Roland Lepeage Julie Vincent

THEATRE ARLÉQUIN À l'affiche jusqu'au 9 mars

1004 St-Catherine
Réservations: 588-7776
Prix Spéciaux: Étudiants, Age d'or, Groupes

BRASSERIE Le Canot

MARDI LE 4 MARS

GRAND GALA DE CHANSONNIERS

VENEZ RIRE ET CHANTER

7719, boul. Saint-Laurent (angle Villery)

277-7678

CINEMAS UNIS

ADOLESCENTS 14-17 ANS \$3 avec carte d'identité et photo

UNE SUPER-COMÉDIE!

UGO TOGNAZZI MONICA VITTI

DANS Le Canard à l'orange

LaCité 2

9.10 dès 1.15 3575 AV DU PARC 844-7629

EN NOMINATION POUR 3 OSCARS

LE MEILLEUR RÉALISATEUR EDOUARD MOLINARO

UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT

La Cage aux Folles

Le PARISIEN 2 12e MOIS

486 STE CATHERINE O 865 3856

EN NOMINATION POUR 8 OSCARS

MEILLEUR FILM et MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN (Robert Duvall)

Apocalypse Now

14 ANS

Entrée: \$5.00

1.00, 3.45, 6.30, 9.30 p.m.

YORK 1487 STE CATHERINE O 837-8978

EN NOMINATION POUR 5 OSCARS

MEILLEUR FILM et MEILLEUR RÉALISATEUR

BREAKING AWAY

POUR TOUS

SEMAINE 7.20 9.20

KENT 6100 SHIRBROOKE O 489-9703

EN NOMINATION POUR 4 OSCARS

MEILLEUR FILM et MEILLEURE ACTRICE (Sally Field)

Norma Rae

POUR TOUS

SEMAINE 7.00 9.10

VAN HORNE 8150 COTE DES NEIGES 731-8743

EN NOMINATION POUR 2 OSCARS

Meilleur acteur et meilleur acteur de soutien

PETER SELLERS MELVYN DOUGLAS

SHIRLEY MACLAINE

Question de chance

POUR TOUS

2.30, 4.50, 7.10, 9.35, 12.10

PLACE VILLE-MARIE 610-2544

DAVID LEAN'S FILM OF BOB FOSTER

DOCTOR ZHIVAGO

POUR TOUS

DÈS 8.15

SNOWDON 5225 OULCART 482-1322

les BRONZÉS font du SKI

POUR TOUS

avec JOSIANE BALASCO MICHEL BLAND

Plus 2e film en couleur aux Cinémas LAVAL VERSAILLES GR-PARK

En pleine jungle africaine, Emmanuelle tente d'échapper aux hordes de sauvages

EMMANUELLE PRISONNIÈRE DES CANNIBALES

18 ANS Adultes

LAURA GEMSER

Plus 2e GRAND FILM en Couleur dans Chaque Cinéma

CHATEAU 12.40, 3.40, 6.40, 8.20, LAVAL: 6.20, 8.00, GREENFIELD: 6.45, 8.15

CHATEAU 1 LAVAL 4 GREENFIELD-PARK 2

POLICIERS ou ASSASSINS!

ONT-ILS LE DROIT DE RISQUER VOTRE VIE?

CLAUDE BRASSEUR

LA GUERRE DES POLICIERS

CLAUDE BRASSEUR - MARLENE JOBERT

PARISIEN: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, LAVAL et VERSAILLES: 7.00, 9.00

LAVAL 1 VERSAILLES 2

UNE COMÉDIE MORDANTE SUR LE MONDE DE LA FINANCE!

MICHEL SERRAULT

L'ASSOCIÉ

Un film de RENE GAINVILLE

Aussi 2e film au RIVOLI

PARISIEN: 12.10, 2.00, 3.55, 5.50, 7.45, 9.40, RIVOLI: 1.25, 5.25, 7.15

Le PARISIEN 3 RIVOLI 1

LIÉS PAR LE SANG

(BLOODLINE)

PARISIEN: 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25, CHATEAU: 12.20, 4.50, 6.55, LAVAL: 6.50, 9.00

CHATEAU 2 LAVAL 5

DÉFENSE DE MANGER!

DOM DeLUISE "FATSO"

ANNE BANCROFT

POUR TOUS

1.20, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477

Richard Gere Lauren Hutton

American Gigolo

18 ANS

LOEWS: 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25

DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586

MONKLAND 5504 AVE MONKLAND 484-3979

LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O 861-7437 PEEL

AL PACINO à la recherche d'un tueur!

AL PACINO CRUISING

18 ANS

CLAREMONT Sem.: 7.20, 9.20, Sam. et dim.: 1.20, 3.30, 5.20, 7.20, 9.20

3028 SHIRBROOKE O 486-7395

Enfin voici du secours!

HERO AT LARGE

POUR TOUS

LOEWS: 1.20, 3.25, 5.30, 7.35, 9.40

FAIRVIEW 1 TRANS CAN 5 52 857-8095

LOEWS 2 ANNE ARCHER

954 STE-CATHERINE O 861-7437 PEEL

Elles ne pouvaient résister à son charme...

les confessions d'un obsédé sexuel

18 ANS Adultes

Russ Meyer se surpasse

VIXENS LES SUPERBES RENARDES

RIVOLI 2 RIVOLI: 12.45, 4.15, 7.45, LAVAL: 6.05, 7.40, VERSAILLES: 6.10, 7.45

LAVAL 3 VERSAILLES 3

LES CINÉMAS FRANCE FILM

LES CHARLOTS EN DELIRE POUR TOUS

LE RETOUR TRIOMPHAL DES CHARLOTS

2^e film aux cinémas suivants

st-denis 2
1500 RUE ST-DENIS 425-3222

le paradis 1
575 RUE NOTRE-DAME 334-1111

omega 1
1145 R. MARI LANGEVIN 863-3333

viav
777 LA SAGUENAYE 883-8833

carrefour 1
1000 R. MONTREAL 863-3333

Pour une femme, la liberté commence parfois aux limites de ses émotions...

les Bons Débarres 14 ANS

LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT

un film de FRANCIS MANKIEWICZ scénario et dialogues de REJEAN DUCHARME

desjardins 2 12:45 - 14:55 - 17:00
BASHAIRE 1 288-3121 - 19:10 - 21:20

CLASSE 1 30 MILTON 442-8052

VITTORIO GASSMAN ANDRÉE LACHAPPELLE

CHER PAPA POUR TOUS

7:30 9:30

un film de DINO RISI

CLASSE 2 30 MILTON 442-8052

les Orphelins POUR TOUS

7:30 9:30

Le témoin NOBRET SORDI

LE GRAND EMBOUTAILLAGE

2^e 50 STUDENTS

TEMPOIN: 7:30 - EMBOUTAILLAGE: 9:15

voyagements inc. présente

Appelez-moi stéphane

avec michel côté
marcel gauthier
véronique leflaguais
marc messier
monique miller
francine ruel

de louis saia
claire meunier
louis saia

PREMIERE CE SOIR
théâtre des voyages
5145, boul. saint-laurent
réservations: de 12 h à 20 h.
tél.: 274-7985
relâche les dimanches et lundis

Sem. 20h30

Aujourd'hui, peu de gens savent ce qu'est l'énergie nucléaire. Bientôt, vous en aurez peur!

Le Syndrome Chinois 14 ANS

L'AUTHENTIQUE BRUCE LEE

st-denis 1
1534 RUE ST-DENIS 849-4111

La Dérôbade 5^e sem. 18 ANS

DANIEL DU VAL

Le roman vous a emu
Le film vous bouleversera

desjardins 1 Commodore le paris

LE GROUPE LA LAURENTIENNE PRÉSENTE

LES GRANDS EXPLORATEURS POUR TOUS

JACQUES CHEGARAY SAISON 79-80

présente son film DÉCOUVERTE DE LA TERRE SAINTE

Du 14 au 21 mars

Tout itinéraire évangélique redécouvert. L'auteur-cinéaste dont les livres ont été couronnés par l'Académie française.

HORAIRES
Les 14 et 15 mars 19h et 21h30
Le 16 mars 14h30 et 20h30
Les autres dates 20h30

Le 12 et 13 mars saie André-Mathieu Cegep Montmorency Laval

Une production Explo-Mundo

ARLEQUIN 1004 est, rue Sainte-Catherine (métro Berri ou Beaudry) 527-0766

VICTOR OU LES ENFANTS AU POUVOIR

DE ROGER VITRAC

Mise en scène: Jean-Luc Bastien Avec

Marc Béland Paule Baillargeon
Josée LaBossierie Louise Dussault
Anne Caron Raymond Bouchard
Sophie Clément Jean-Louis Millette
Michél Dumont

tnm Réservations
84 ouest Ste-Catherine 861-0563

Mesdames et Messieurs Bonssoit 2^e sem. 18 ANS

A LA HAUTEUR D'UN FELLINI

VITTORIO GASSMAN NINO MANFREDI MARCELLO MASTROIANNI

desjardins 3 BASHAIRE 1 288-3121

vous fera tout un effet. 18 ANS

MOURIR A TUE-TETE 3^e mois

L'HISTOIRE D'UN VIOL

desjardins 4 BASHAIRE 1 288-3121

DUCEPPE Présente

CE SOIR jusqu'au 15 mars

Pauvre Assassin

BILLET EN VENTE MAINTENANT

de Pavel Kohout

Traduction de Jean Jourdeuil, Heinz Schwarzingler et Ota Polak

Mise en scène de Hélène Loisel

Avec: Marc Favreau Albert Millaire Kim Yaroshevskaya Benoit Girard Marie Bégin Jean-Pierre Brunet Georges Carrère

Guichets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

"SHARON MITCHELL EST JOLIE, SENSUELLE ET FANTASTIQUE" - Sir Magazine

THE VIOLATION OF CLAUDIA

PUSSYCAT 5025 SHERBOOKE W. 486-2811

PICCADILLY

GUY 5177 PARK 844-1932

LOVE LUST & VIOLENCE 18

AUSS 2^e film érotique

LE BEAVER 5117 ave du parc 843 1932

TOUS SES DESIRS SE RÉALISAIENT

UN AUTRE PROGRAMME ÉROTIQUE EN GRANDE PREMIÈRE!

LES AVENTURES ÉROTIQUES DE Juliette

DUO D'AMOUR Estelle-Flora

PAPINEAU 1 Des 12h
1650 PAPINEAU 517-8833

18 ans adultes

A votre service...

THE YOUNG MISSEUSES

Dr. Christina of SWEDEN

PAPINEAU 2 Des 11h50
1650 PAPINEAU 517-8833

18 ans adultes

CHINA SISTERS

LOVE CAMP

EROS 50 ST-CATHERINE E. 288-5513

RISING SUN LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS

ROUÉ DOU DOU BOICEL PRODUCTIONS INC. présente

Le batteur légendaire du jazz

ART BLAKEY

ET LES JAZZ MESSENGERS

Ce soir à dimanche

- John Hammond 11-16 mars
- Buddy Guy et Jr. Wells 18-23 mars
- Woody Shaw 25-30 mars
- Mongo Santamaria 1-6 avril

RESTAURANT CAÏMAN MAINTENANT OUVERT

DATES À RETENIR
FESTI-JAZZ 17-20 JUILLET

SOLEIL LEVANT 286 o. rue Ste-Catherine, 861-0657

COMMENÇANT DEMAIN

Photographié dans un style exotique, TAKE OFF brille de tous ses atours. C'est un film qui a tous les éléments pour plaire.

18 ANS adultes

TAKE OFF

WADE NICHOLS LESLIE BOYEE GEORGINA SPELVIN ANNETTE HAVEN

Armand Weston - D. Price
Armand Weston - Joao Fernandez
Armand Weston - Robert Summer

AUSS 2^e DEUXIEME GRAND FILM DANS CHAQUE CINÉMA

GUY 5117 PARK 844-1932 **LE BEAVER** 5025 SHERBOOKE W. 486-2811 **PICCADILLY**

Un feu d'artifice, émouvant, vivant.

Jack O'Brien, King Features

EUBIE!

La comédie musicale par excellence!

Sur scène

Musique d'Eubie Blake

Une production de Tom Mallow présentée par les Concerts Premier Ltee en assoc. avec

3 REPRESENTATIONS SEULEMENT

Judi 6 mars à 20h30
Vendredi 7 mars à 18h30 et 22 heures
Billets \$7.50 - \$10 - \$12.50 - \$15

en vente aux guichets de la P.D.A. et Mill Trust P.V.M.

SALLE WILFRID PELLLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

★

Vous écoutez "Les Jacasseries" de Suzanne Lévesque

L'émission du midi qui fait jaser tout l'monde dès 11h45 lundi au vendredi

CKAC RADIO 73 au cadran

TÉMOIN SONORE DE L'ACTUALITÉ



Référendum: le projet de question serait conforme à la législation

QUÉBEC (PC) — Le projet de question référendaire, tel que formulé par le premier ministre René Lévesque en décembre dernier, est conforme à l'esprit et à la lettre de la Loi sur la consultation populaire.

C'est du moins l'opinion de cinq juristes du ministère québécois de la Justice, opinion qui a été rendue publique hier à l'Assemblée nationale par le ministre Marc-André Bédard.

Ces avocats, Marie-Claude Levesque-Crevier, Gaétan Lemoine, William J. Atkinson, de la Direction générale des affaires civiles et pénales, ainsi que Michel Decary, sous-ministre associé, et René Dussault, sous-ministre de la Justice, affirment cependant qu'un tribu-

nal pourrait en arriver à une conclusion différente s'il ne retenait que la définition formelle du dictionnaire Robert comme expression du sens commun et ordinaire du mot «question».

Dans ce cas, le gouvernement pourrait toujours présenter à l'Assemblée nationale le second projet de question qu'il a soumis à l'analyse des juristes et qui correspond, lui, à la définition du «Grand Robert».

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a toutefois indiqué la semaine dernière qu'il n'avait pas l'intention de contester la légalité de la question, même s'il subsistait un sérieux doute dans son esprit.

Ce deuxième projet de formulation de la question référendaire contient essentiellement les mêmes mots que le projet déjà connu, mais il diffère dans la forme.

Il s'agit d'une seule et unique phrase à la forme interrogative, composée d'une proposition principale et de propositions subordonnées. Le dictionnaire Robert dit qu'une question doit être formée d'une seule phrase. Les autres ouvrages consultés ne font pas état de cette restriction.

«On peut se demander si l'aspect formel suggéré par le Robert est un élément essentiel du mot «question» pris dans son sens commun et ordinaire, et s'il est normal que la seule forme d'un texte suffise à le rendre conforme ou non à la défini-

tion de «question», s'interrogent les juristes.

On souligne de plus que la deuxième formulation qui, sur le plan du contenu, est strictement équivalente à la première, est très lourde du point de vue syntaxique et nuit à la bonne compréhension du problème.

Quant à la question, telle que formulée le 21

décembre dernier devant l'Assemblée nationale, elle est composée de quatre propositions distinctes, séparées par des points-virgule. Les trois premières sont des affirmations et la quatrième est une interrogation. On note que l'utilisation de points dans la ponctuation aurait été préférable, du point de vue de la syntaxe.

EN DIRECT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC LE RÉSEAU CABLEVISION NATIONALE LTÉE PRÉSENTE

LE DÉBAT SUR LA QUESTION RÉFÉRENDAIRE À COMPTER D'AUJOURD'HUI ET JUSQU'AU 20 MARS



En direct
à Québec sur câble 11 et 22
et à Montréal sur câble 10

mardi de 14h à 18h
et de 20h à 22h
jeudi de 10h à 13h
et de 15h à 18h

En différé
à Québec
vendredi de 18h 15
et à
dimanche 24h 15
à Montréal
mardi mercredi minuit à 6h
et jeudi

CABLEVISION NATIONALE LTÉE

POUR ABONNEMENT
270-6031 MONTRÉAL
529-2981 QUÉBEC

"Je ne suis qu'une chanson"

Ginette Reno

BILLET EN VENTE MAINTENANT

avec grand orchestre

du 3 avril au 4 mai
du jeudi au dimanche
tous les soirs à 20h30

une réalisation Robert Watier

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Steve Martin **THE JERK** 14 ANS
5:30, 7:30, 9:30
Alwater 3 931 3313

John Carpenter **THE FOG** 14 ANS
5h, 7h, 9h
Bonaventure 2 861 2126

Yves Montand **CLAIR DE FEMME** 14 ANS
Le Dauphin 2 721 6062 7:20, 9:30

Dustin Hoffman **KRAMER vs. KRAMER** 14 ANS
BON.: 5:10, 7:15, 9:20 DEC.: 7h, 9h
Bonaventure 1 861 2126
Square Decarie 2 141 3190

Woody Allen **MANHATTAN** 14 ANS
VERSION FRANÇAISE
7:20, 9:20
Cremazie 388 4210

Ryan O'Neal **TENDRE COMBAT** 14 ANS
Barbra Streisand
Gene Wilder
Le rabbin au far-west
La Scala 721 5197

Kirk Douglas **SATURN 3** 14 ANS
NEIGES: 7:15, 9:15
ATW.: 5h, 7h, 9h
Côte des Neiges 1 735 5527
Alwater 1 935 4246

Natalie Wood **THE LAST MARRIED COUPLE** 14 ANS
George Segal
7:05, 9:00
Côte des Neiges 2 735 5527

Roy Scheider **ALL THAT JAZZ** 14 ANS
7:00, 9:10
Place du Canada 861 4595

Les Films Mutuels présentent

CORDELIA 14 ANS
Louise Portal
Un film de Jean Beaudin
DAUPHIN: 7:20, 9:30
Le Dauphin 1 721 5260
Rex St Jerome

Clint Eastwood **L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ** 14 ANS
Ryan O'Neal
L'HISTOIRE D'OLIVIER
Le Paradis 1 354 3110

Malcolm McDowell **C'ÉTAIT DEMAIN...** 14 ANS
David Warner
Aussi: 2e FILM À CHAQUE CINE
Berr: 288 2115 Jean-Talon 725-7000 Verdun 168 2052
Brossard 3 465 5906 Odeon Laval 1 687 5207

Sylvester Stallone **ROCKY II LA REVANCHE** 14 ANS
7:00, 9:15
Champlain 1 524 1585
Odeon Laval 2 687 5207
Brossard 1 465 5906

James Caan **CHAPTER 2** 14 ANS
Marsha Mason
DEC.: 7:10, 9:20
ATW.: 5:00, 7:10, 9:15
Square Decarie 1 141 3190
Alwater 2 935 4246

bien sûr!

Bien sûr, le Permanent s'occupe d'immobilier, mais le Permanent offre aussi de nombreux autres services financiers:

- COMPTES D'ÉPARGNE À INTÉRÊT QUOTIDIEN OU MENSUEL
- CERTIFICATS D'ÉPARGNE
- COMPTES DE CHÈQUES
- DÉPÔTS À TERME
- RÉGIMES D'ÉPARGNE-LOGEMENT ET D'ÉPARGNE-RETRAITE
- PRÊTS PERSONNELS ET PRÊTS À DEMANDE
- PRÊTS COMMERCIAUX
- PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
- PLANIFICATION ET GESTION DE SUCCESSION
- GESTION DE PORTEFEUILLE
- SERVICE DE GARDE DE TITRES
- SERVICE D'IMPÔT
- SERVICE AUX CORPORATIONS

Depuis 125 ans, le Permanent possède une vaste expérience dans le domaine financier. La société de fiducie le Permanent est votre administrateur de confiance tout désigné.

Bien sûr, vous voulez en savoir davantage! Appelez-nous.



le Permanent

La Compagnie de Fiducie, Canada Permanent
La Compagnie d'hypothèques Canada Permanent

600 ouest,
boul. Dorchester
Montréal
861-8855

1326,
avenue Greene
Westmount
931-7554

183, boul. Hymus
K-Mart Plaza
Pointe-Claire
697-3883

5222 chemin
de la Reine-Marie
Snowdon
489-9381

3131, ch. Côte-Vertu
Centre d'achats Place Vertu
Ville St-Laurent
337-2772

En trois films, un portrait saisissant du Québec tel que vu, imaginé et corrigé par certains communicateurs anglophones pour leurs publics respectifs.

Ladies and Gentlemen,

le QUÉBEC!

ARRÊT

Le Jour du Référendum
dans la vie de Richard Rohmer
Un film de Jacques Bensimon.

Le Journal de Madame Wollock
Un film de Gilles Blais.

Feu l'objectivité
Un film de Jacques Godbout.



Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

Les 5 et 6 mars à 21 h 30
et le 7 mars à 19 h et à 21 h 30 **OUTREMONT**
1248, avenue Bernard, Outremont.

Le 10 mars à 20 h
à la Salle André Mathieu
du Collège Montmorency
475, boul. de l'Avenir, Laval.

Le 12 mars à 20 h
à l'Auditorium
du Cegep Edouard-Montpetit
945, chemin Chambly, Longueuil.

Payette incite les femmes à sortir de l'ombre et dire oui

par Madeleine BERTHAULT
Alors que les femmes composent quelque 52 pour cent de l'électorat et que, donc, elles ont la possibilité de faire et de défaire les gouvernements, seulement huit femmes ont été élues depuis 40 ans, soit depuis que les femmes ont acquis le droit de vote.

C'est ce que le ministre Lise Payette rappelait hier soir devant un auditoire de plus de 350 femmes et de quelques hommes, à l'Université de Montréal.

Tandis que chaque décision dans notre vie, en tant que consommatrice par exemple, est politique (décider d'acheter du fait au Québec, de boycotter tel ou tel produit, etc.), bref que la politique c'est la vie quotidienne, « nous avons toujours laissé les hommes prendre le pouvoir et les décisions politiques », de constater Mme Payette.

Sortir de l'ombre

Incitant ses auditrices à participer au référendum alors que « pour la première fois dans notre histoire nous avons un choix à faire sur notre avenir », Mme Payette a aussi invité les femmes à dépasser le cadre familial pour ce qui touche

la transmission de la culture et la « survivance de la langue française », rôle qui traditionnellement était assumé par les mères de familles.

C'est donc le temps de sortir de l'ombre, et pour les femmes c'est la première occasion d'affirmer leur choix pour que l'on puisse prendre notre avenir en main, avec les droits et obligations que cela confère. Mme Payette a par ailleurs dit craindre l'absentéisme des femmes lors du référendum alors que de plus en plus « nous devons marquer la politique québécoise de notre présence à tous les niveaux, si nous voulons qu'il y ait des progrès dans nos revendications ».

Condition féminine


Interrogée à savoir ce qu'un Québec souverain apporterait de plus aux femmes du Québec, Mme Payette a expliqué que les doubles juridictions fédérale et provinciale, seulement au chapitre de la condition féminine, retardaient bien des changements désirés par la majorité.

Parlant alors de l'avortement, dont elle dit que le gouvernement se doit d'assurer ce service à des femmes mal pri-

ses, Mme Payette invite à la tolérance, soulignant que le désastre se situe plutôt dans les 60,000 ligatures de trompes qui ont été enregistrées en 1979 au Québec. « Ça devient inquiétant que cette opération irréversible soit si facile d'accès... » C'est que les femmes ne veulent plus enfanter et il y a des raisons à cela!

En terminant, Mme Payette a souligné que dire NON, ce serait se tourner vers le reste du Canada en leur disant: « Ça fait 113 ans qu'on vous dérange, mais c'était pour rien, pour rire... » Avant de partir, Mme Payette a déclaré qu'elle se rangeait dans le camp du OUI, « même si ça ne fera pas les manchettes! »

LA LOCATION
CHEZ
clermont
« Ça se compare pas »
TOUTES MARQUES DE VOITURES
NICOLE DEMERS
5363, St-Denis
Montréal 279-6301



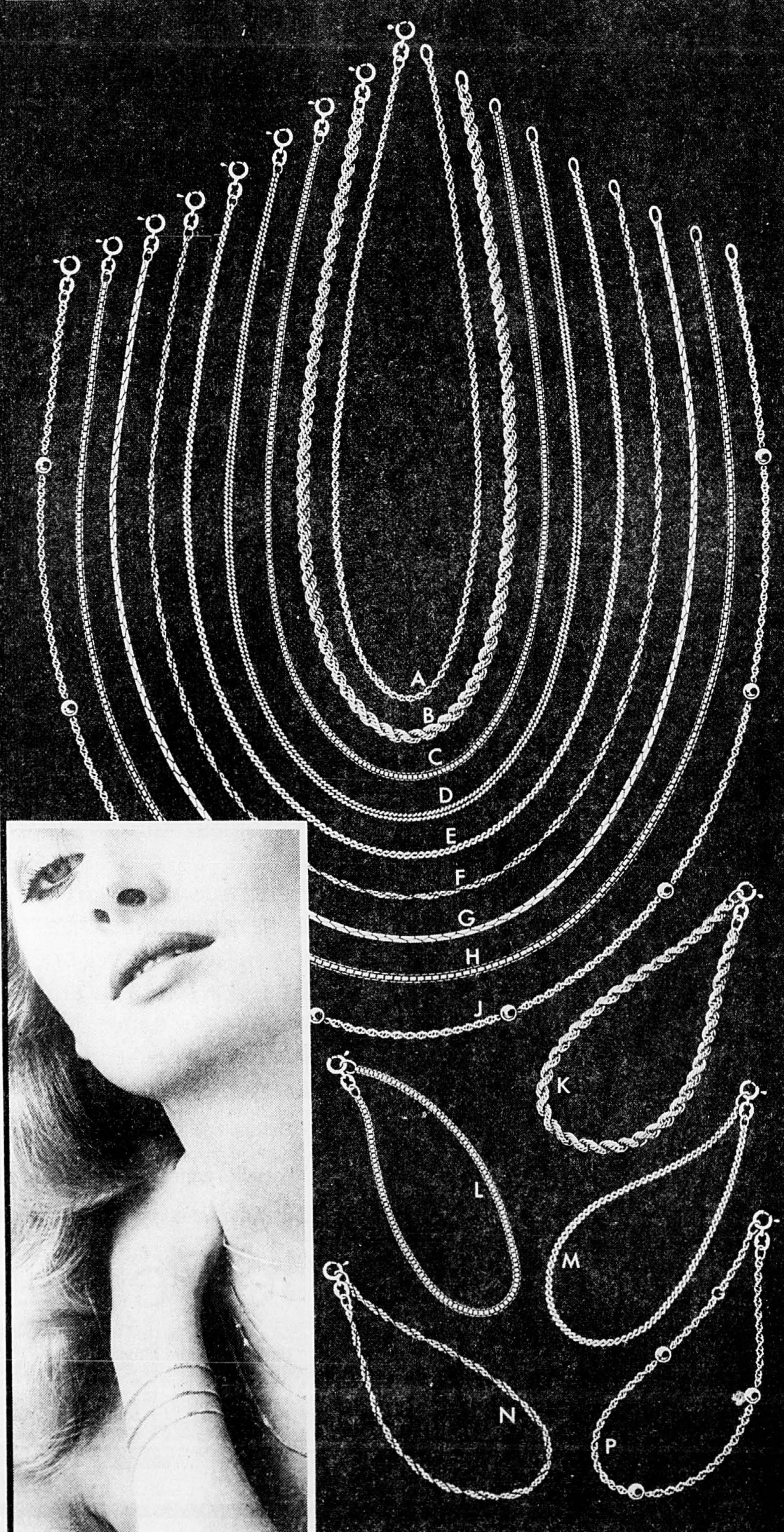
Combien de gens font la grève pour pouvoir s'offrir une plage... dans le sud.

Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36

6/36

rabais 35%

chaînes et gourmettes en or 10K... chez Simpsons bien sûr!



Lise Payette: «...même si ça ne fait pas les manchettes».

L'ESPAGNE...

Passez-y un mois pour apprendre une autre langue.

Pour la deuxième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'études en langue et culture espagnoles.

DÉPARTS:
les 13 avril et 22 mai 1980
Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 4 semaines.

ENDROITS:
Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)
Alicante, Benidorm, Sagunto, Peniscola.

Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant et intermédiaire, des cours de civilisation espagnole, de géographie et de tourisme.

L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

PRIX:
à partir de \$987⁰⁰
(inscriptions reçues avant le 7 mars)

à partir de \$1087⁰⁰
(inscriptions reçues après le 14 mars)

Le forfait inclut:
transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe et assurance.

Ce cours en Espagne est organisé par le Service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec l'Agence voyages Espagne, détentrice d'un permis du Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, et le Collège Ausias March de Valence.

Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Pour plus de renseignements:
Madame Francine Chevalier
Collège Ahuntsic
9155 St-Hubert, Montréal
Tél: (514) 389-5921, poste 271
entre 13h00 et 18h00



Une collection étincelante de précieuses chaînes et gourmettes en or 10K. Grande variété de longueurs et de maillons. Quoi de mieux pour compléter et rehausser votre garde-robe du printemps... tout en profitant d'un rabais de 35%!

chaînes en or 10K

	Prix ord. Simpsons	Vente
A. Fin sautoir 16"	\$52	33 ⁸⁰
18"	\$56	36 ⁴⁰
B. Sautoir 18"	\$315	204 ⁷⁵
C. Fins maillons carrés, coupe biseautée, 15"	\$102	66 ³⁰
18"	\$120	78 ⁰⁰
D. Maillon gourmet, coupe biseautée, 15"	\$77	50 ⁰⁵
18"	\$90	58 ⁵⁰
E. Maillon serpent, 16"	\$72	46 ⁸⁰
18"	\$78	50 ⁷⁰
F. Fin maillon serpent torsadé, 16"	\$72	46 ⁸⁰
G. Fin maillon cobra, 15"	\$131	85 ¹⁵
18"	\$155	100 ⁷⁵
20"	\$170	110 ⁵⁰
H. Maillon carré octogonal, coupe biseautée, 18"	\$178	115 ⁷⁰
20"	\$197	128 ⁰⁵
J. Maillon torsadé avec boules, 15"	\$154	100 ¹⁰

gourmettes en or 10k

	Prix ord. Simpsons	Vente
K. Maillon sautoir	\$133	86 ⁴⁵
L. Fin maillon carré, coupe biseautée	\$59	38 ³⁵
M. Maillon serpent	\$41	26 ⁶⁵
N. Fin maillon serpent	\$41	26 ⁶⁵
P. Maillon torsadé et boules	\$73	47 ⁴⁵

Bijoux représentés plus grands pour montrer détails. Disponibles jusqu'à épuisement du stock.

Rayon 227, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

